Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13055 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 18-LUNDI 19 JANVIER 1987

Tragi-comédie équatorienne

Brève mais sanglante tragi-comédie en Equateur. Enlevé et séquestré le vendredi 16 janvier dans la matinée par un groupe de parachutistes de la base de Taura, près du port de Guayaquil, le président Leon Febres Cordero a été libéré dans la soirée par les mutins, qui ont obtenu satisfaction. Le chef de l'Etat a été relâché en échange du général d'aviation Frank Vargas, détenu pour rébellion depuis le mois de mars 1986.

Cet épisode folklorique — dont le chef de l'Etat équatorien ne sort pas particulièrement grandi — a coûté la vie à plusieurs personnes et a fait une demi-douzaine de blessés. Mais la principale victime — politique — de cet enlèvement rocambolesque et peu commun est le chef de l'Etat lui-même, qui a accepté *sans discussion* les revendications d'une poignée de parachutistes et a en outre promis de ne prendre aucune sanction contre les rebelles. Ce qui peut inciter d'autres militaires à se soulever sans risque contre le gouvernement central.

Autoritaire, intransigeant sur les principes, poursuivant obstinément une politique économique ultralibérale ayant les faveurs de Washington mais qui suscite l'hostilité de secteurs de plus en plus nombreux de la société équatorienne, le président a certes conquis une réputation de manœuvrier « habile », et ses partisans disent qu'il est un « lion ». Le « lion » de Quito a des griffes très usées.

M. Febres Cordero, au pouvoir depuis 1984, gouverne, ou gouvernait, à la hussarde. Une méthode qui lui a permis de marquer des points pendant les dix-huit premiers mois de son mandat. Il affronte maintenant non seulement l'hostilité de ses opposants au Congrès du centre et du centre gauche mais aussi celle de la majorité de l'opinion et, plus grave encore, de larges fractions des forces armées.

L'affaire Vargas, en mars, a été le premier signe de ce conflit sérieux et préoccupant entre le chef de l'Etat et les cadres de l'armée. Le général Vargas avait pris la tête d'une mutinerie à la base aérienne de Manta et demandait la destitution du général Pineiros, alors ministre de la défense, qu'il accusait de corruption. Il s'était rendu dans un premier temps et avait été transféré dans une base militaire de la capitale. Il avait alors réussi à soulever la garnison et réclamait, une seconde fois, l'ouverture d'un procès contre le général Pineiros et d'autres officiers supérieurs soupçonnés d'avoir été impliqués dans une affaire de pots-de-vin. Le général Vargas était capturé et interné.

Le Parlement de Quito avait l'été dernier approuvé une amnistie pour le général Vargas. Contre l'avis du chef de l'Etat, soutenu par la haute hiérarchie militaire. La brève mais victorieuse insurrection des paras de la base de Taura est donc un nouvel épisode de ce conflit, alors que la préparation de l'élection présidentielle de 1988 est déjà à l'ordre du jour.

(Lire nos informations page 4.)

L'entrée en vigueur du cessez-le-feu «unilatéral»

La résistance afghane rejette les propositions de Kaboul

La résistance afghane a rejeté, le samedi 17 janvier, les offres de paix de Kaboul et annoncé la poursuite de la lutte armée. Réclamant le retrait « immédiat et inconditionnel » des troupes soviétiques, les sept principaux dirigeants de la guérilla, réunis à Peshawar (ouest du Pakistan), ont déclaré qu'ils ne tiendraient pas compte du cessez-le-feu décrété unilatéralement, le 15 janvier, par leurs adversaires.

Le haut Conseil de l'Alliance des moudjahidins, qui représente les principaux mouvements de la résistance, a donc opposé un non catégorique au programme de *« réconciliation nationale »* avancé par M. Najibullah, le numéro un de Kaboul. Son communiqué parle de *« complot »*, d'*« ouverture vide de sens »* et estime même que *« les propositions d'un cessez-le-feu avec les forces soviétiques ne pourront être discutées que quand celles-ci auront évacué notre pays »*. Ce rejet était attendu, plusieurs dirigeants de la guérilla ayant déclaré récemment que les offres de paix de Kaboul équivalaient à une demande de *« reddition »*.

L'Alliance n'a évoqué ni la possibilité d'une négociation directe avec Moscou ni celle de l'intervention d'une force neutre — ou de «casques bleus» de l'ONU — en cas de rapatriement du corps expéditionnaire soviétique. Les dirigeants de la guérilla ont choisi d'ignorer les autorités de Kaboul — qualifiées de *« marionnettes »* — et ne parlent que d'*« expulser les forces russes »*.

L'élément nouveau, dans ce communiqué, réside dans l'intention, formulée pour la première fois, de former un *« gouvernement intérimaire des moudjahidins »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

Fixée à 405 F, l'action s'échange à 470 F

La privatisation de Paribas s'annonce fructueuse

M. Balladur a fixé à 405 F le prix de l'action de Paribas. Cette privatisation qui s'annonce fructueuse rapportera quelque 13,5 milliards de francs à l'Etat. Ce cours a été qualifié de « bradage » par le PS. L'émission est déjà plus que souscrite à l'étranger. Les cours du marché gris (où s'échangent les titres non encore cotés) étaient de 470 F. L'estimation s'inscrit dans la médiane des diverses évaluations.



Lire nos informations pages 17 et 19

La «démission» de M. Hu Yaobang

Recentrage politique à Pékin

Le secrétaire général du PC chinois, M. Hu Yaobang, a été démis, le vendredi 16 janvier, de ses fonctions et remplacé, à titre intérimaire, par le premier ministre, M. Zhao Ziyang.

PÉKIN
de notre correspondant

La nouvelle du limogeage de M. Hu Yaobang, annoncée vendredi soir à la télévision, a été reprise avec des titres énormes, mais sans commentaires, par la presse de samedi. M. Hu occupait, depuis février 1980, un poste qu'il devait à une longue collaboration avec M. Deng Xiaoping. C'est pourtant ce dernier qui vient de lui porter l'estocade. Car, même si M. Hu demeure pour le moment membre du bureau politique et de son comité permanent, sa carrière paraît plus que compromise après les sévères critiques dont il vient de faire l'objet.

Cette mesure semble le fruit d'un compromis destiné avant tout à redonner une apparence de stabilité et d'unité au régime et de minimiser la crise politique la plus sérieuse depuis dix ans. Les manifestations d'étudiants n'auraient été, en effet, que le bouquet final d'un conflit plus profond.

Depuis des années, M. Hu pesait de tout son poids en faveur de réformes politiques qu'il jugeait indissociables des réformes économiques. Il s'était heurté à l'opposition des conservateurs au sein du bureau politique, en particulier de MM. Chen Yun, Hu Qiaomu et Peng Zhen, mais, depuis l'arrêt, au début de 1984, de la campagne contre la *« pollution spirituelle »*, ces derniers avaient perdu de leur influence.

En septembre 1985, lors de la conférence nationale du parti, M. Chen avait prononcé une mise en garde aux réformistes qui avait fait du bruit. Il voulait alors prendre date : les réformes économiques connaissaient des difficultés. l'*« ouverture vers le monde extérieur »* amenait non seulement de nouvelles technologies mais aussi les jeans, les cheveux longs et le disco, et la réforme politique prenait son essor. Il avait seulement obtenu de M. Zhao une pause économique.

Au contraire, le mouvement des « deux cents », repris de celui des « cent fleurs et cent écoles » de 1957, s'accéléra. Des dirigeants du parti et des idéologues incitèrent les intellectuels à débattre librement, à remettre à jour un marxisme inadapté aux conditions de la Chine d'aujourd'hui. *« Si les citoyens n'ont même pas le droit d'exprimer leurs vues sur la politique et que celle-ci demeure une « chasse gardée », comment pourraient-ils être les maîtres du pays, comme le stipule la Constitution ? »*, écrivait *le Quotidien du peuple* le 30 mai 1986. Même si le PCC demeurait le maître du pays, des tabous tombaient, les bouches s'ouvraient, les discussions s'intensifiaient. Mais peu de critiques violentes remettant en cause le parti, comme cela avait été le cas en 1957, se manifestèrent, les gens étant devenus plus prudents.

Apparemment, dès l'été dernier, les conservateurs, qui, en Chine, se situent « à gauche », jouant de l'inquiétude des cadres face aux débordements menaçant le parti, aux difficultés économiques et à une crise morale caractérisée par la corruption et le népotisme, reprirent l'offensive.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 3.)

«Atys», de Lully, à la salle Favart

Les enchantements de l'«opéra du roi»

Jamais représenté depuis 1753, *Atys*, l'opéra favori de Louis XIV, vient de nous être révélé salle Favart par William Christie. Une merveille.

« Allons, allons, accourez tous ! » (ce sont les premiers mots d'*Atys* sur la scène de la salle Favart), courez tous louer vos places, car les douze représentations ne suffiront sans doute pas à étancher la curiosité de tous les Parisiens qui voudront assister au triomphe de Lully, dans cette tragédie lyrique qui fut la favorite de Louis XIV, *Atys*, l'« opéra du roi », créé le 10 janvier 1676 à Saint-Germain-en-Laye et jamais repris depuis 1753.

C'est un événement aussi extraordinaire et plus inattendu encore que *les Boréades*, de Rameau, *David et Jonathas* et *Médée*, de Marc-Antoine Charpentier, qui ont jalonné en France la redécouverte de l'opéra baroque, tant Lully traînait une réputation de musicien compassé et ennuyeux (*le Monde* du 8 janvier).

Grand prêtre de Charpentier, William Christie n'aimait guère celui qui avait barré obstinément la route à son héros, et c'est pourtant ce même Christie qui vient de nous révéler Lully dans sa plus juste gloire !... Car si le spectacle mis en scène par Jean-Marie Villégier, les décors de Carlo Tommasi, la chorégraphie de Francine Lancelot, les costumes de Patrice Cauchetier, rassemblent tous les enchantements, c'est avant tout le travail de Christie qui ressuscite Lully, trois cents ans après sa mort.

Un indice apparemment extérieur nous le révèle : pour la première fois peut-être ces dernières années (mis à part *Pelléas et Mélisande*), voici un opéra français dont on entend à peu près chaque mot, quel que soit le chanteur. C'est la confirmation d'un des mérites du récitatif lulliste, modelé sur la déclamation de la tragédie classique (*« Allez entendre la Champmeslé »*, disait-il), mais c'est plus encore l'effet de la recréation du style vocal, de la rythmique française par ce chef américain, d'une manière si stupéfiante que ce récitatif a perdu tout côté mécanique et académique pour n'être plus qu'un admirable « parlé en musique ». Et le livret de Quinault, malgré les conventions propres à la tragédie lyrique, n'est pas indigne de figurer à côté des tragédies de Racine.

Le trop séduisant Atys, qui passe pour indifférent et frivole, est aimé par la déesse Cybèle et la nymphe Sangaride, promise au roi Célénus. Or Atys aime aussi la nymphe en secret. Coincé entre la faveur de la déesse, l'amitié de Célénus et l'amour de Sangaride, il joue entre les personnages un jeu de quiproquos confus et dangereux.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 13 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 19 janvier. – *Amérique centrale :* début de la tournée de M. Perez de Cuellor, secrétaire général de l'ONU.

Mardi 20 janvier. – *CEE :* élection du nouveau président du Parlement européen. Tournée en Europe du premier ministre de la Corée du Sud (du 20 janvier au 5 février).

Vendredi 23 janvier. – *Koweït :* début de la conférence islamique.

Dimanche 25 janvier. – *RFA :* élections législatives.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.I.C. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C. 45-45 39 th Street, L.I.C. N.Y. 11104.



Il y a cent ans

Drumont part en guerre contre « la France juive »

« *LA France aux Français !* » Le cri d'Edouard Drumont retentit à travers toute l'histoire de la France contemporaine. De l'affaire Dreyfus aux divers scandales de l'entre-deux-guerres, de Vichy à nos jours, ce slogan revient sur les lèvres de ceux qui se mobilisent au nom de la « *terre* » et des « *morts* », d'une France qui doit demeurer pure en dépit du « *métissage* » permanent qu'elle subirait du fait d'une immigration sans cesse croissante. A une époque où l'on redécouvre les vertus du *jus sanguinis*, pour remettre en question les mécanismes traditionnels d'attribution de la nationalité à partir du seul *jus soli* et en privilégiant, du même coup, une filiation supposée protectrice de la spécificité nationale, il est bon de relire *la France juive*, le violent pamphlet de Drumont.

C'est la bible de l'antisémitisme du vingtième siècle. *La France juive* inspire directement la rédaction des *Protocoles des Sages de Sion*, qui accusent les juifs de comploter pour dominer le monde entier et qui, réimprimés sans cesse, tant en Russie qu'en Europe occidentale ou, encore, de nos jours, dans certains pays arabes, exacerbent l'antisémitisme. Lueger, le maire de Vienne, aux discours violemment antisémites, qui écoute avec avidité le jeune Hitler, puise chez Drumont une large partie de son argumentation. Sous Vichy, l'œuvre prophétique pourra, enfin, être mise en pratique par l'exclusion des juifs.

« Précurseur du sursaut français »

Qui était Drumont ? Pour le quotidien *Présent* qui, fêtant son millième numéro, en janvier 1986, lui consacre un grand article, c'est « *le témoin angoissé de l'effacement de la France* ». Curieusement, il n'existe aucune étude universitaire systématique, en français, portant sur l'œuvre de Drumont et, là encore, ce sont surtout les historiens de langue anglo-saxonne (1) qui ont consacré de solides thèses à cet aspect de l'histoire politique de la France. Ce quasi-silence surprend quand on sait l'influence que Drumont a exercée, de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours. Le centenaire de *la France juive* n'a été l'occasion d'aucune manifestation, d'aucun colloque, d'aucune publication. Or ce livre, de même que ceux que Drumont va ensuite rédiger, tels *la Fin d'un monde* (1889), *le Testament d'un antisémite* (1891), *le Secret de Fourmies* (1892) ou, encore, le journal *la Libre Parole*, qu'il va fonder et qui, relancé dans l'entre-deux-guerres, reparaîtra jusqu'en 1944, jouent un rôle considérable dans la création d'une idéologie extrémiste. Celle-ci est élaborée, de 1886 à nos jours, par un petit groupe d'hommes qui traversent les époques et sepassent le relais.

De Drumont à Céline, en passant par Maurras et Barrès, s'est constituée en France, une tradition antisémite. Dans *l'Ecole des cadavres*, Céline estime que « *tous les Aryens devraient avoir lu Drumont* ». Dans le même sens, Léon Daudet, qui exerce une influence considérable sur tout le mouvement nationaliste français, affirme, à la même époque, que « *Drumont mérite le titre de précurseur du sursaut français* ». Lucien Rebatet, le 28 juillet 1944, dans le journal *Je suis partout*, déclare : « *J'admire Hitler. Nous admirons Hitler. Dans la lutte contre toutes les foutaises périmées du dix-neuvième siècle, Hitler a eu d'innombrables devanciers, analystes, dialecticiens plus brillants et plus agiles que lui, parmi lesquels Drumont.* » Pour Jean Drault, le fidèle ami de Drumont, « *les frères Tharaud, sans s'en douter, ont servi de trait d'union entre ce que Drumont a proclamé et ce que Hitler a accompli* ».

De son côté, Georges Bernanos affirme son admiration à l'égard de Drumont, auquel il consacre un ouvrage entier, *la Grande Peur des bien-pensants*. Il y célèbre le talent de son « *vieux maître* », ce « *magnifique écrivain français* », cet « *historien visionnaire* », qui a fait de l'antisémitisme une « *grande pensée politique* ». Pour Bernanos, les juifs constituent une « *tumeur* », un « *cancer* », et seul Drumont, en « *homme libre* », a su énoncer cette « *vérité* ». A ses yeux, *la France juive* est « *un livre magique* », et, paraphrasant Drumont, il dénonce, à son tour, « *ces bonshommes étranges, qui parlent avec leurs mains comme des singes (...), comme tombés d'une autre planète, avec leur poil noir, les traits ciselés par l'angoisse millénaire, le prurit sauvage d'une moelle usée depuis le règne de Salomon, prodiguée dans les lits de l'impudique Asie* ». Le grand écrivain catholique rivalise avec Drumont lui-même dans la dénonciation de la « *race juive* ». A la différence des auteurs précédents, il n'en refuse pas moins de voir en son maître le précurseur de Hitler et, en 1944, il ajoute, comme avec regret : « *Ceux qui parlent ainsi se font traiter d'antisémites. Ce mot me fait de plus en plus horreur, Hitler l'a déshonoré à jamais.* »

Quelles étaient les thèses exposées par Drumont et qui devaient avoir une si grande influence ? Quelles sont les idées si originales de « *ce précurseur génial du national-socialisme français* » (Brasillach) ? Dans ce livre au destin d'abord si incertain qu'il ne paraît que grâce à l'appui d'Alphonse Daudet – l'aimable auteur des *Lettres de mon moulin* et de *Tartarin de Tarascon*, que dévorent les écoliers, – dans ce pamphlet publié à compte d'auteur, qu'ont refusé les éditeurs et qui ne trouve, au début, pratiquement aucun acheteur, Drumont commence, d'emblée, par opposer, pour la première fois de manière explicite, en termes raciaux, « *le Sémite, qui est mercantile, cupide, intrigant, subtil, rusé* » à « *l'Aryen enthousiaste, héroïque, chevaleresque, désintéressé, franc, confiant jusqu'à la naïveté* ». Selon Drumont, « *tout vient du Juif, tout revient au Juif* » ; c'est pourquoi il se donne pour tâche de dénoncer le pouvoir de la « *juiverie* », des « *youtres* », qui contrôlent la société française tout entière depuis l'avènement de la Révolution française. Ils ont, à eux seuls, suscité la Révolution pour mieux établir leur puissance contre le roi, qui avait su s'y opposer en les maintenant dans la sujétion. Grâce à l'instauration de la IIIe République, ils sont parvenus à renforcer encore leur pouvoir. Dans un délire sans fin, Drumont voit dans Gambetta, Jules Ferry ou Jules Simon des juifs (alors qu'aucun d'entre eux ne l'était) et estime qu'il y a, à cette époque, en France, cinq cent mille juifs ou même un million alors que, au tournant du siècle, on n'en trouve pas plus de quatre-vingt mille.



Listes nominatives

Pour Drumont, « *qu'est-ce qui nous gouverne ? Quel est le vrai maître ? C'est le Juif. C'est le Juif qui tient tout dans ses mains* ». Pour rendre son combat plus efficace, Drumont élabore les premières listes de juifs exerçant des fonctions importantes dans le monde des affaires, de la banque, de la haute administration ou, encore, du monde judiciaire et de la presse. De telles listes nominatives seront pratique courante aussi bien dans *l'Action française* que dans *Gringoire, Je suis partout, l'Emancipation nationale* et dans l'ensemble de la presse d'extrême droite tout au long de la première moitié du vingtième siècle. Drumont s'en prend, en permanence, aux Rothschild et, comme de nombreux auteurs de son époque tels Jacques de Blez, Morès, Auguste Chirac et bien d'autres, il les accuse d'être à la tête de la banque « *cosmopolite* » qui domine la France tout entière, n'hésitant pas à ruiner délibérément leurs concurrents, comme l'Union générale, banque catholique, qui connaît un krach retentissant, provoquant une véritable panique parmi les petits épargnants. Sur ce point essentiel, Drumont rejoint l'antisémitisme d'une partie importante de l'extrême gauche de son époque, celui de Toussenel, de Leroux, de Proudhon, mais, aussi, durant un certain temps, celui de Jules Guesde ; c'est pourquoi certains critiques de *la Revue socialiste* se montreront très sensibles aux thèses de *la France juive*.

C'est ainsi que Drumont se trouve à l'origine d'un national-populisme qui se veut favorable au monde du travail. Son antisémitisme, tout à la fois socialisant et nationaliste, va se montrer capable de déclencher de véritables mouvements de mobilisation populaire. Il rejoint, aussi, un courant anarchiste, habitué à l'usage de la violence, tout en développant une argumentation plus économique. Pour lui, le capitalisme est un véritable retour au féodalisme, car, comme il l'affirme dans *la France juive devant l'opinion*, « *du haut de leurs capitaux, comme les seigneurs du haut des donjons d'autrefois, les féodaux juifs guettent tout convoi qui passe à l'horizon* ». Dès lors, tout est clair, et, dans *la Fin d'un monde*, Drumont soutient que « *la bourgeoisie exploitant le peuple est dépouillée à son tour par le juif* ». « *Tel est donc*, écrit-il, *le résumé de l'histoire économique de ce siècle.* »

De même qu'une certaine interprétation socialiste réduit l'Etat et le pouvoir politique à de purs instruments de la bourgeoisie, Drumont affirme que les juifs se sont emparés de l'Etat et de l'administration, et que la République n'est que la forme politique que prend leur pouvoir. En définitive, ils sont devenus, selon l'expression de l'abbé Chabauty, « *le maître* », contre lequel il faut se révolter d'autant plus qu'il trahit sans cesse l'intérêt national au profit de ses propres alliances cosmopolites. Pour Drumont, ce sont les juifs qui sont responsables de la guerre de 1870, ce sont eux qui ont organisé la répression de la Commune ; ce sont eux qui veulent les guerres et qui favorisent, à cette époque, l'Allemand, auquel ils vendent les secrets militaires, de même que, plus tard, ils apparaîtront, aux yeux des antisémites de l'entre-deux-guerres, comme les alliés des Russes ou des Anglo-Saxons. Pour Drumont, les juifs les plus assimilés sont des traîtres en puissance. S'attaquant en permanence aux militaires de carrière juifs, Drumont devient, de même que ses collaborateurs, un habitué des duels à l'épée ou au pistolet. Dès 1886, il se bat contre Arthur Meyer, le directeur du journal nationaliste *le Gaulois ;* contre les écrivains Camille Dreyfus et Bernard Lazare, et, tandis que Morès rencontre le capitaine Meyer – dont la mort au cours du duel est un événement national, le capitaine étant enterré avec les honneurs militaires, – Viau se bat contre le capitaine Bloch, etc.

« *A bas les juifs !* », « *Mort aux juifs !* », les cris de haine s'étalent à la « une » de *la Libre Parole*, qui a su trouver un public de plusieurs centaines de milliers de lecteurs, ou, encore, sur celle de *la Croix*, le grand journal des assomptionnistes, qui s'engage résolument dans le combat antisémite et qui reçoit l'appui enthousiaste du bas clergé, les curés de campagne étant de fervents lecteurs des livres de Drumont. Ceux-ci, de même qu'une immense littérature catholique, rédigée par des abbés rivalisant d'antisémitisme, dénoncent les meurtres rituels auxquels se livreraient les juifs. Pour un large secteur de l'opinion publique française, galvanisée par les écrits de Drumont, les juifs représentent le mal absolu, à l'origine, tout à la fois, du capitalisme, des révolutions, de la dégradation des mœurs, de la pornographie, de la prostitution, du déclin de la famille, du divorce, ainsi que des maladies elles-mêmes qui attaquent encore plus sûrement l'âme, française. Drumont, fils d'un petit employé, qui a connu une enfance pauvre, appelle à se dresser contre *l'« or, la boue et le sang »*, titre d'un de ses livres, et à écraser la « *vermine* », les « *rats* », à l'odeur nauséabonde et spécifique, la « *fetor judaïca* ». Diffusée à des centaines de milliers d'exemplaires, rééditée près de deux cents fois, *la France juive* va créer dans la France moderne une tradition antisémite raciale qui n'existait pas auparavant, susciter une littérature d'une incroyable violence qui, à travers l'entre-deux-guerres, la haine contre Léon Blum, et le régime de Vichy, va bouleverser la scène politique, donner naissance à des clivages infranchissables et se constituer, finalement, en une idéologie radicale, systématique, modifiant profondément l'histoire propre aux courants de droite.

Cette idéologie va rapidement se révéler efficace et mobilisatrice. Avec l'affaire Dreyfus, c'est le triomphe de Drumont, car on peut considérer qu'il joue un rôle décisif dans son déclenchement, mais aussi et surtout dans la tournure d'extrême violence qu'elle va revêtir. *La Libre Parole* détient, enfin, la preuve de la trahison des juifs en faveur de l'Allemagne, jusqu'aux échelons les plus élevés de l'armée, preuve, s'il en est, de l'urgente nécessité de les en exclure, de même que de l'ensemble de l'appareil d'Etat. Jour après jour, Drumont et son équipe accusent et poursuivent de leur haine le capitaine Dreyfus, attaquent les intellectuels qui le défendent et, dans ce journal, Zola se voit qualifier de « *pornographe vénitien, fils d'un étranger* ». Dans la rue, sous les fenêtres de *la Libre Parole*, la foule manifeste bruyamment son appui, et, après son procès, Esterhazy, le véritable auteur de la trahison imputée à Dreyfus, vient dans les bureaux du journal pour remercier personnellement l'équipe du soutien qu'elle lui apporte. Avec des amis, Drumont crée la Ligue antisémitique de France, qui se propose d'abolir les décrets d'émancipation des juifs – comme le décret Crémieux, en vertu duquel les juifs d'Algérie avaient obtenu la qualité de citoyens français, – d'interdire aux juifs l'accès de la fonction publique, la participation aux affaires politiques, le droit de vote, etc. Dans l'atmosphère violemment antisémite de l'Algérie, où des journaux comme *l'Anti-Juif* ou *le Petit Africain* accusent les juifs de se livrer au meurtre rituel, Drumont reçoit un appui enthousiaste et, aux élections législatives de 1898, il est élu député, rejoignant à la Chambre un groupe dont le seul programme est, de manière explicite, la lutte contre les juifs. Avec Max Régis, il suscite, en Algérie, de véritables manifestations populaires, au cours desquelles l'emploi de la violence physique contre les juifs est constant. Ce courant se perpétuera jusqu'au pogrome de Constantine, en 1934, et se déchaînera contre le Front populaire.

« Divine surprise »

Durant quelques années, l'agitation est telle que la « *guerre de races* », à laquelle appelle Drumont, semble pouvoir prendre la place de la lutte des classes et mener, plus certainement, à une véritable révolution. Pardelà la simple idéologie, paraît naître une action collective extrémiste, annonciatrice des mouvements fascistes de l'entre-deux-guerres. La synthèse républicaine va, néanmoins, se révéler solide, et la puissance d'un Etat institutionnalisé et légitime sera suffisante, grâce à la maîtrise des forces armées et d'un appareil policier fidèle, pour briser, en cette fin de siècle comme dans les années 30, les velléités de prise de pouvoir de la droite « nationale » et antisémite. Il faudra attendre la défaite de 1940, cette « *divine surprise* », pour que, enfin, se réalise le vœu de Drumont, qui avait écrit : « *Toute la France suivra le chef qui sera un justicier et qui, au lieu de frapper sur les malheureux ouvriers français comme les hommes de 1871, frappera sur les juifs cousus d'or.* » Drumont, qui mourra pauvre et oublié, ou presque, en 1917, n'aura pas connu cette dictature à laquelle il aspirait.

Il aura, aussi, influé involontairement sur la naissance du mouvement sioniste. En 1895, sous la plume de Herzl, paraît, on le sait, *l'Etat juif*, qui donne à ce mouvement une impulsion décisive. Or cet ouvrage se présente comme une réaction à l'affaire Dreyfus, qui semble brutalement remettre en question l'émancipation dont ont bénéficié les juifs, en France, grâce à une tradition révolutionnaire de type universaliste. D'une certaine manière, *l'Etat juif* va répondre, pour certains, à *la France juive* et apporter une solution de rechange à l'assimilation, qui se trouve si durement remise en question. L'année de parution de *la France juive*, 1886, est aussi celle de la naissance, loin à l'est, de David Ben Gourion, qui sera le père de l'Etat juif. Pour la quasi-totalité des juifs français, qui entendent rester les fidèles citoyens d'un Etat républicain émancipateur, le grain semé par Drumont donnera à la France, une cinquantaine d'années plus tard, le visage de Vichy.

PIERRE BIRNBAUM.

(1) Voir, par exemple, Stephen Wilson, *Ideology and Experience of Antisemitism in France at the Time of the Dreyfus Affair*, Associated University Press, Londres, 1982, et, plus récemment, Frederick Busi, *The Pope of Antisemitism, The Career and Legacy of Edouard Drumont*, University Press of America, New-York, 1986.

هكذا من الأمل

La « démission » du secrétaire général du PC chinois

M. Hu Yaobang : celui qui voulait aller trop loin et trop vite

M. Hu Yaobang a toujours été *un homme* d'audace et de franc-parler. Pendant ses sept ans comme chef nominal du PCC, il s'est fait remarquer par la férocité de ses critiques de la révolution culturelle et de Mao Zedong, par ses propos à l'emporte-pièce qui l'amenèrent parfois à faire des gaffes, mais aussi par sa détermination à mener le plus loin possible — dans le contexte d'un régime communiste bien sûr — la réforme politique et, surtout, un degré de libéralisation jusqu'alors inconnu en Chine populaire.

Voilà pourquoi M. Deng l'avait choisi pour succéder à M. Hua Guofeng à la tête du PCC, en février 1980. C'est également la raison pour laquelle le *même* M. Deng, dont il a été le collaborateur pendant près d'un demi-siècle, *vient de se séparer de lui.* La vivacité de ce petit homme était un atout, certes, mais dont il *ne fallait pas abuser. Pour avoir* voulu poursuivre l'ouverture politique et idéologique contre vents *et marées, alors que ses camarades* freinaient des quatre fers, le voilà qui vient d'être contraint *à céder la place.*

Né en 1915 dans une famille de paysans pauvres, il s'engagea dès l'âge de quatorze ans dans la révolution, entra au PCC à dix-huit ans avant d'être un des plus jeunes communistes à faire la Longue Marche. Petit cadre de propagande, il fut associé à M. Deng dès 1941, alors que celui-ci était commissaire politique dans l'*armée rouge.* Après 1949, M. Deng l'appela à ses côtés, et il devint, en 1952, *secrétaire de la Ligue de la jeunesse* (communiste). Il en fit une pépinière de futurs dirigeants, *dont certains, comme M. Qili* — qui, si le processus de succession mis en route par M. Deng avait *fonctionné, aurait dû le remplacer* lors du treizième congrès du PC prévu à l'automne — sont *aujourd'hui en première ligne.*

Secrétaire du parti pour le Shaanxi en 1965, il fut rapidement emporté par la révolution culturelle. Son franc-parler, ses liens avec M. Deng, dont il fut accusé d'être l'un des partenaires au bridge, lui valurent *deux ans et demi comme garçon* d'étable et autant en résidence surveillée.

Ressorti de sa boîte avec M. Deng en 1973, il repasse pour quelques mois à la trappe en 1976 avant d'être réhabilité une fois de plus en 1977. Sa dernière période faste aura duré près de dix ans. Progressivement, son mentor l'installe aux postes de commande du parti, dont M. Hua Guofeng est peu à peu chassé.

Excellent administrateur, prag*matique, rapide à répondre* aux aspirations des gens, il sera le premier à nier totalement tout *aspect positif à la révolution* culturelle et à en rejeter la responsabilité sur le Grand Timonier *en personne. Aucune des idées* de Mao n'est applicable à la Chine d'aujourd'hui, déclara-t-il



en 1980 à des journalistes étrangers. Il faudra encore du temps à la propagande officielle pour rattraper ces propos...

Il semble qu'il ait divergé, dès 1980, avec M. Deng sur la réforme politique. Il veut aller plus loin et plus vite, encourager les chercheurs à plus d'audace, voire à plus de liberté de pensée. Ce sera la floraison de la seconde campagne des « cent fleurs » de 1986, qui vient d'être interrompue de manière brutale.

Sans grande assise politique, il n'a jamais été que le numéro deux du PCC. M. Deng a toujours tiré *les ficelles* du parti, *laissant* M. Hu aller de l'avant, prendre des risques. M. Hu s'est trouvé *trop en pointe* à un moment où le reste de la direction amorçait un mouvement de repli. Il n'a alors pas agi comme aurait dû le faire un bon communiste : il a refusé de céder, à moins qu'il n'ait été le bouc émissaire, la victime expiatoire offerte par les réformateurs à leurs adversaires. Nommé lors du retour en force des « droitistes », avec M. Deng, au lendemain de la révolution culturelle, c'est, ironie de l'histoire, « à droite » qu'il vient de tomber...

P. de B.

M. Zhao Ziyang : le premier des technocrates

Membre des Jeunesses communistes à treize ans, entré au PCC à dix-neuf, M. Zhao Ziyang est, à soixante-huit ans, un vétéran du parti. Il affectionne des complets bien coupés, des chemises de couleur et des cravates club qui lui donnent l'apparence d'un homme d'affaires japonais. Bien sûr, il ne dédaigne pas le « costume Mao » lors des cérémonies officielles ou lorsque les variations de la situation politi*que chinoise l'exigent. Il a confié* à l'agence Chine nouvelle qu'il fait de la course à pied dès son



réveil, nage quand il en a le temps, aime jouer avec ses petits-enfants et apprécie les fleurs que sa femme, retraitée avant l'âge pour raisons de santé, aime cultiver. Il a quatre enfants, dont une fille qui fait du cinéma. Il s'est rendu en France deux fois, en 1979 et en 1984.

Ce n'est pas le portrait-type d'un dirigeant communiste chinois, surtout dans une période de raidissement idéologique. C'est un réformiste qui sait où poser les pieds, mais aussi prendre des risques, qui a fait carrière, ces dernières années, à l'ombre de M. Deng Xiaoping, mais qui déclarait, lors de sa visite aux Etats-Unis en 1984 : *« J'aime que les femmes se fassent belles et mettent du rouge à lèvres, des boucles d'oreille et prennent soin de leur coiffure. »*

Il est le véritable architecte de la réforme économique et même de la réforme politique, dont il fut nommé le patron à l'automne dernier, avant que l'agitation estudiantine ne la renvoie aux oubliettes. Il entreprit le premier, sur le terrain, une expérimentation réformiste dans les campagnes, avant que M. Deng ne l'étende à tout le pays. C'était au Sichuan, dont il a été secrétaire du parti de 1975 à 1980. Auparavant, il avait fait la plus grande partie de sa carrière à Canton, où il avait été le plus jeune secrétaire provincial de Chine, avant d'être dénoncé comme *« engagé dans la voie capitaliste »* par la révolution culturelle.

Au Sichuan, riche province sinistrée par la révolution culturelle, il excella, faisant grimper la production de grains de 12 millions de tonnes en deux ans. Le Sichuan devint ainsi le premier laboratoire de la « réforme rurale » lancée officiellement en 1978.

Homme de terrain, adepte des inspections impromptu, ce fils de propriétaire foncier du Henan, à l'accent persistant, devra à ses innovations et à son courage matiné de prudence d'être choisi par M. Deng pour passer directement de Chengdu à Pékin, à la présidence du Conseil d'Etat (gouvernement), en septembre 1980. Il devint ainsi un des deux principaux collaborateurs de M. Deng, avec M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC depuis *1980, puis un des cinq membres* du comité permanent du bureau politique. M. Deng lui pardonna *de l'avoir dénoncé en avril 1976* comme *« criminel »* voulant *« renverser la dictature du prolétariat et restaurer le capitalisme... ».*

Depuis lors, il a su, quand il le fallait, *engager sa responsabilité* face aux conservateurs qui contestaient ses initiatives. Il a *su aussi, il y a un an, en période* délicate de réajustement, opérer une « pause », qu'il voulait tem*poraire, pour éviter une trop* grande surchauffe économique. Il ajouta à cette charge celle de la *réforme politique à un moment* où la campagne des « deux cents » en faveur de plus de libé*ralisme donnait des boutons aux* vieux idéologues. Il a su enfin, après avoir gardé le silence pen*dant les récents événements,* réapparaître, début janvier, pour tenter de sauver ce qui pouvait *l'être de ces réformes économiques.*

M. Zhao a fait presque toute *sa carrière en province et ne fait* donc pas partie du sérail pékinois, il n'en demeure pas moins *que son poids est supérieur* à celui de M. Hu. M. Deng a toujours gardé, de toute façon, la *haute main sur le PCC. Le regard* pétillant derrière ses grosses lunettes, doté d'une bonne santé bien *qu'ayant paru fatigué* ces derniers temps, M. Zhao aura fort à faire pour consolider l'unité du parti et rassurer *intellectuels,* technocrates et universitaires échaudés par les récentes purges.

P. de B.

Inquiétude à Washington sur la poursuite de la « modernisation »

Le retrait de la scène politique de M. Hu Yaobang pourrait compromettre le processus de succession de M. Deng Xiaoping et ralentir le mouvement de modernisation en Chine, *estiment des experts américains* des affaires asiatiques. *« La théorie selon laquelle Deng se mettait en retrait pour laisser la voie ouverte à des éléments plus jeunes a été balayée. (...) Il est toujours celui qui prend les décisions »*, a estimé M. Harding, du Brookings Institute, en exprimant l'inquiétude que le *« vide politique soit énorme »* à la mort de M. Deng. M. Harding a jugé qu'il n'y aurait pas de changements majeurs dans le processus de modernisation, mais il a prévu un ralentissement. *« Il est déjà difficile de faire fonctionner les réformes existantes et cela va devenir plus difficile dans le climat actuel »*, a-t-il poursuivi, dans un commentaire qui reflète l'opinion de nombreux experts.

Ces changements, au sein de la direction chinoise, ne devraient toutefois pas remettre en cause le voyage que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, prévoit d'effectuer *début mars*, ont estimé vendredi des responsables du département d'Etat. Celui-ci n'a pas encore été *annoncé* officiellement, mais les préparatifs sont dans leur phase finale. *« Il n'y a pas de raisons pour qu'ils ne se poursuivent pas »*, a déclaré un responsable.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé vendredi, sans commentaire, l'élection à titre intérimaire de M. Zhao Ziyang au poste de secrétaire général du Parti communiste chinois. Tass n'a pas fait état de la démission de M. Hu Yaobang.

A Hanoï, un porte-parole officiel s'est refusé à tout commentaire, estimant que les changements intervenus à Pékin étaient une *« affaire intérieure de la Chine »*. — *(AFP.)*

Préoccupation à Tokyo

TOKYO
de notre correspondant

Les spécialistes japonais des affaires chinoises estiment que la destitution de M. Hu Yaobang témoigne d'une réaction plus forte que prévu du camp conservateur au sein du PCC. Même ceux qui parmi les conservateurs ne s'opposaient pas à la politique de modernisation n'en étaient pas moins mécontents du tour, à leurs yeux excessivement *libéral, que prenaient les choses,* souligne l'*Asahi* du 17 janvier.

Selon des sources au ministère des affaires étrangères, citées par ce quotidien, les grandes lignes de la politique économique chinoise ne devraient pas être remises en cause, mais il est possible que la lutte de pouvoir qui a éclaté à Pékin puisse avoir pour conséquence un ralentissement des investissements étrangers et de la mise en œuvre de grands contrats. Cette hypothèse suscite une certaine préoccupation dans les milieux d'affaires nippons déjà *inquiets de la diminution* des exportations japonaises vers la Chine (– 21 % au cours de l'année dernière).

Sur le plan politique, sans écarter l'hypothèse d'une lutte de pouvoir entre MM. Hu et Deng, l'*Asahi* estime que le limogeage du secrétaire général du PCC ne peut qu'ébranler le régime Deng. C'est également l'avis d'un grand sinologue japonais, M. *Mineo* Nakajima.

L'empressement avec lequel le cabinet du premier ministre et le ministère des affaires étrangères ont annoncé que la démission de M. Hu Yaobang n'affecterait pas les rapports sino-japonais dissimule mal, en réalité, les préoccupations de Tokyo. M. Hu, dont on dit qu'il entretenait d'étroites relations personnelles avec M. Nakasone, passait pour être l'*« homme des Japonais »* à Pékin. Il aurait eu notamment la haute main sur les relations avec le puissant voisin. M. Hu avait en particulier cherché à temporiser lorsque éclatèrent, en été 1985, des manifestations antijaponaises en Chine ; il avait, en outre, défendu un certain nombre de grands contrats, et il fut à l'origine de l'envoi au Japon d'étudiants chinois. Les Japonais avaient senti que le vent commençait à tourner au sein du PCC lorsque la Chine réagit avec une vigueur inattendue à l'annonce par Tokyo de l'augmentation de ses dépenses militaires à la fin de l'année dernière.

Ph. PONS.



Recentrage politique à Pékin

(Suite de la première page.)

Minoritaires au sein du comité central, *ils trouvèrent dans les événements* un renouveau de force qui se serait manifesté en août, à l'occasion d'une *réunion* secrète. Lors du plénum de septembre, M. Deng s'opposa, selon le *Miroir* de Hong-*kong, aux ultra réformistes,* qui, comme M. Lu Dingyi (chef de la propagande des « cent fleurs »), *voulaient retirer* de la résolution toute critique du *« libéralisme bourgeois »*. Au contraire, M. Deng en imposa la *référence « pour au moins dix ans »*.

Le débat s'est poursuivi, derrière des portes closes, pendant l'automne. Les manifestations d'étudiants l'ont exacerbé. Il semble que celles-ci aient été spontanées, ce qui, dans un régime aussi contrôlé, est particulièrement inquiétant. Elles furent ensuite récupérées, à la fois par les conservateurs qui y voyaient la preuve que les réformes étaient néfastes *« à la stabilité et à l'unité »* du parti et du pays, et par les réformistes qui voulaient forcer une décision en leur faveur. *Le plus conservateur* des conservateurs, M. Hu Qiaomu, resté longtemps silencieux, se multiplia pour pourfendre *les* réformes.

Le 29 décembre, M. Hu s'est montré pour la dernière fois en public en recevant M. Jospin. Le lendemain, M. Deng l'attaquait violemment. Il renouvela ses critiques le 6 janvier. Simultanément, la presse, *jusqu'alors* mesurée, se lança dans une violente campagne contre le *« libéralisme bourgeois »* et en faveur des *« quatre principes cardinaux »*. Mais on n'utilise pas un marteau-pilon pour écraser une mouche, et *personne* ne pouvait croire qu'une aussi lourde machine de propagande pouvait être nécessaire contre quelques milliers d'étudiants bon *enfant* et un *quarteron* d'intellectuels, aussi populaires soient-ils.

En fait, c'est le secrétaire général du parti lui-même qui était visé. Certes, il n'était pas assimilé à ce *« petit groupe »* coupable de nier la supériorité du socialisme et de proposer le *« retour au capitalisme »* et une *« occidentalisation totale »*. Mais comment ne pas le reconnaître parmi ces autres, particulièrement *au sein du parti*, accusés d'adopter une attitude de laisser-faire et de fermer les yeux devant les vues erronées des *propagateurs du « libéralisme bourgeois »*, encourageant ainsi sa *« diffusion » ?*

Le « libéralisme bourgeois » fustigé

Dans un régime dont le vocabulaire est stéréotypé, *« libéralisme bourgeois »* signifie opposition à la direction du parti et volonté de rétablir le capitalisme. Le *retour* à la langue de bois indique un durcissement de M. Deng, que l'on avait *jusqu'alors cru* derrière les réformistes. A-t-il cédé devant le renforcement des conservateurs ou a-t-il *pris peur des démons* libéraux qu'il avait lui-même lâchés pour se rapprocher de ses adversaires de la veille ?

Les étudiants qui défilaient fin décembre se réclamaient de M. Deng et lui apportaient leur soutien. En fait, c'est à M. Hu qu'ils auraient dû s'adresser, à cet homme qu'ils trouvaient un peu *ridicule* et qu'ils n'arrivaient pas à associer aux réformes. Car M. Deng est avant tout un homme d'ordre. Lui qui était secrétaire général du parti lors de la répression des intellectuels qui suivit les premières « cent fleurs » avait brutalement mis fin au « mur de la *démocratie* » de 1978, ainsi qu'aux *illusions entretenues* sur son libéralisme politique alors qu'il s'était contenté d'utiliser le mouvement *contre son adversaire* du moment, M. Hua Guofeng. Il a soutenu la proclamation de l'état de guerre en *Pologne en* 1981 *et a pris* la tête de l'actuelle reprise en main, s'affirmant même prêt à *« faire couler le sang »* si nécessaire et affichant un profond mépris pour d'éventuelles réactions extérieures. Est-il réformateur ? Certains viennent à en douter : pragmatique, brillant tacticien, M. Deng veut plus moderniser que *changer*, remplacer des vieux qu'il juge hostiles et inefficaces par de jeunes technocrates qui lui doivent tout.

Pourtant, M. Deng a longtemps personnifié un réformisme que lui-même qualifiait d'*« irréversible »*, alors que, en fait, il était plus un moyen qu'une fin en soi. Lorsqu'il a vu renaître de ses cendres pour se dresser contre lui une coalition conservatrice, il a été contraint de choisir. Son choix ne s'est pas porté sur les réformistes en pointe, qu'il a abandonnés pour se placer en position de trait d'union entre les réformateurs modérés, comme le premier ministre Zhao Ziyang, et les conservateurs de l'ancienne génération comme de la nouvelle. Ces derniers sont personnifiés par M. Li Peng, membre du bureau politique et vice-premier ministre responsable de l'économie et de l'éducation.

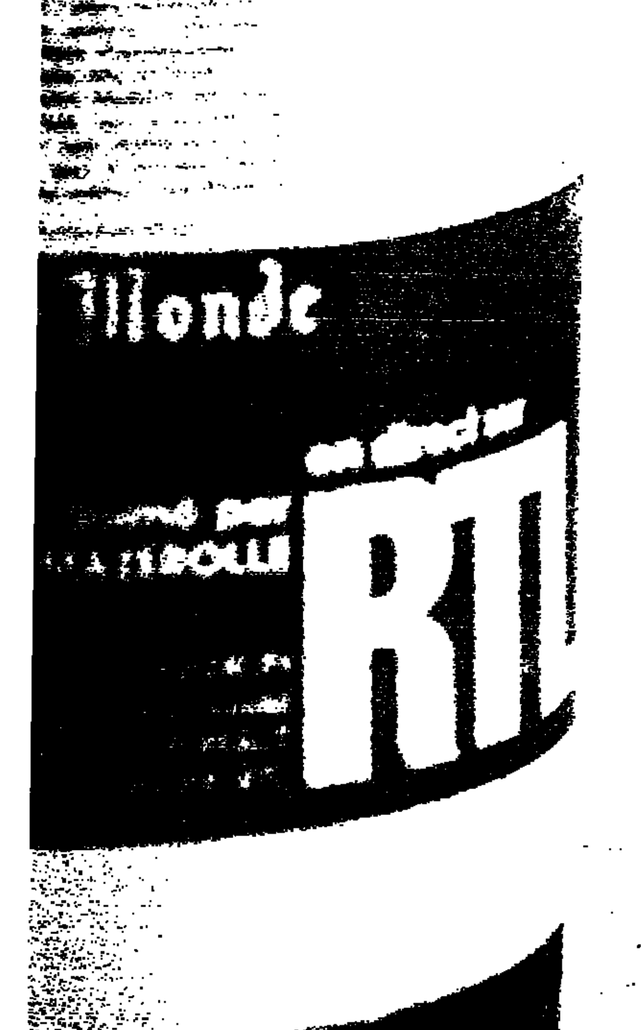
L'autorité affaiblie de M. Deng

Que M. Deng ait limogé son bras droit de son propre chef ou qu'il y ait été contraint par les conservateurs, le mal semble fait. La Chine traverse la crise la plus grave depuis la chute de la « bande des quatre ». L'expression, par certains, de revendications politiques modérées et des manifestations d'étudiants ont remis en question tout le processus de succession laborieusement préparé par M. Deng et qui envisageait, à l'issue du treizième congrès du PCC, prévu à l'automne, le départ de MM. Hu *et* Zhao, la retraite « officielle » de M. Deng et l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants quinquagénaires mûris dans le sérail.

En laissant la Chine et le monde extérieur dans l'incertitude pendant une semaine, en se montrant incapable d'accepter la contradiction avec sérénité, en effectuant en quelques jours un virage idéologique, en faisant preuve d'un souverain mépris pour l'opinion internationale qu'il avait depuis longtemps flattée pour la convaincre de l'*« irréversibilité »* des réformes et d'une ouverture aujourd'hui vidées d'une bonne partie de leurs fondements, le régime est responsable d'une sérieuse et peut-être durable détérioration de son image. Si celle-ci se poursuivait, le « label Chine » s'en trouverait d'autant plus terni auprès des investisseurs que leurs profits ne sont guère mirifiques.

Quant à la jeunesse, aux intellectuels et aux universitaires, sur le *dynamisme* desquels le régime comptait tant pour le vingt et unième siècle, il leur faudra du *temps pour retrouver confiance.* 1957, 1966, 1979, 1987, une série de dates qui les invitera à la prudence *sur les plans de M. Deng pour* l'an 2000. Le cafouillage actuel montre une fois de plus que l'écha*faudage qu'il a construit ne repose* que sur une personne et que sa disparition — il est tout de même âgé de quatre-vingt-deux ans — risquerait de tout remettre en question. De la crise actuelle, l'autorité de M. Deng ne peut que sortir affaiblie.

PATRICE DE BEER.



Asie

AFGHANISTAN : l'entrée en vigueur du cessez-le-feu « unilatéral »

La résistance rejette les propositions de Kaboul

(Suite de la première page.)

Le gouvernement sera chargé d'organiser des *« élections générales, libres et honnêtes »* d'où *« seront issus un gouvernement islamique et un parlement »*. Une commission va être formée, à cet effet, dès le 1er février. *« Dans un délai d'un mois »*, elle soumettra au haut conseil de l'Alliance ses propositions *« de lois et de règlements en vue de l'établissement d'un gouvernement intérimaire »*.

Pour la première fois, donc, Kaboul a forcé la direction de la résistance à se structurer. L'Alliance a, en effet, également annoncé la création de *« délégations juridiques responsables de l'arbitrage entre individus et groupes armés de moudjahidins afin d'aplanir leurs différends »*.

Autrement dit, pour l'instant, non seulement les éléments les plus durs au sein de l'Alliance ont fait prévaloir leur point de vue, mais un accord semble s'être dégagé sur la mise en place d'une structure qui devrait permettre, le moment venu, à la résistance, de former un gouvernement en exil.

Aucune influence extérieure

Il est difficile de voir, dans cette déclaration, une simple tactique en vue d'éventuelles négociations avec le camp adverse, même quand Moscou promet de se désengager *« rapidement »* du conflit. Décidés à renforcer leur unité — ils ne parlent même plus de coalition entre eux, — les mouvements de guérilla ne paraissent encore sensibles à aucune influence extérieure, à aucune suggestion de faire preuve de davantage de souplesse face aux offres de leurs adversaires.

Il est vrai que ces derniers ne joignent pas encore les actes à la parole.

Il reste que le ballet diplomatique amorcé ces dernières semaines devrait continuer. M. Anatoly Kovalev, premier vice-premier ministre soviétique des affaires étrangères, est attendu, dès ce samedi, à Islamabad, où il doit être reçu par le président Zia Ul Haq. Il y précède de vingt-quatre heures M. Michel Armacost, secrétaire d'Etat américain adjoint pour les affaires politiques.

Le conflit afghan figurera, bien entendu, au cœur des entretiens, notamment en raison de la reprise, prévue en février à Genève, sous l'égide de l'ONU, de pourparlers entre Islamabad et Kaboul.

Alors que la résistance mettait au point ses décisions, des blindés soviétiques prenaient position dans la capitale afghane, apparemment pour des raisons de sécurité. Rien ne pourrait mieux souligner le chemin qui reste à parcourir pour mettre fin à un conflit vieux, déjà, de sept ans.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les six points du communiqué

Le communiqué en six points de la résistance afghane publié le samedi 17 janvier à Peshawar (ouest du Pakistan) est formulé dans les termes suivants :

1. — *« Retrait total, inconditionnel et immédiat des forces russes. Nous croyons que nous n'avons pas d'autre alternative pour la libération de notre pays et l'établissement d'un ordre islamique que la continuation de la lutte armée. »*

2. — *« Après le renversement du régime de marionnettes et l'expulsion des forces russes, un gouvernement intérimaire des Moudjahidins prend le pouvoir en Afghanistan. »*

3. — *« Sous la supervision du gouvernement intérimaire, des élections générales, libres et honnêtes, auront lieu, d'où seront issus un gouvernement islamique et un Parlement élus. »*

4. — *« Création d'une commission pour élaborer les lois et règlements en vue de l'établissement d'un gouvernement intérimaire, la procédure de sa formation et la fixation des pouvoirs et devoirs de ce gouvernement intérimaire. Cette commission est supposée commencer ses travaux le 1er février 1987 et devrait avoir terminé sa mission dans un délai d'un mois pour en présenter les résultats au haut conseil de l'alliance pour approbation. »*

5. — *« Création de délégations juridiques qui seraient responsables de l'arbitrage entre individus et groupes armés de moudjahidins afin d'aplanir leurs différends et émettre des* sharia fatwa *(verdicts religieux). Les verdicts et décisions de ces délégations devraient être applicables à tous les individus et tous les groupes de Moudjahidins. »*

6. — *« Dès l'établissement d'un Parlement islamique, la Constitution de l'Etat islamique sera élaborée et appliquée. Cette Cconstitution devrait garantir l'application de l'islam dans toutes les démarches individuelles et de la vie de notre peuple et de notre nation. »*

PHILIPPINES

Cessez-le-feu à Mindanao entre l'armée et des dissidents musulmans

Cotabato (Mindanao) *(AFP)*. — Le gouvernement philippin et une faction rebelle musulmane ont conclu un cessez-le-feu *de facto* près de Cotabato (île de Mindanao, sud de l'archipel des Philippines), à la veille de la venue dans cette ville de la présidente Aquino pour une courte visite, a-t-on annoncé le samedi 17 janvier de source officielle.

L'accord est intervenu après quatre nuits de violences marquées par des attaques sporadiques de rebelles, notamment à la grenade, et de représailles par les forces armées philippines qui ont fait quarante-deux morts et soixante blessés.

Les hostilités avaient été déclenchées par le FLIM (Front de libération islamique Moro), un mouvement dissident, qui entendait ainsi protester contre sa mise à l'écart de la négociation d'une trêve entre le gouvernement philippin et le FLNM (Front de libération nationale Moro), le principal mouvement musulman insurgé.

● **HONGKONG : nouveau gouverneur.** — La Grande-Bretagne a nommé, ce vendredi 16 janvier, le diplomate et sinologue David Wilson au poste de gouverneur de Hongkong. Le *Foreign Office* a indiqué que la reine Elisabeth avait approuvé la nomination de M. Wilson en remplacement de Sir Edward Youde, décédé en décembre 1986. M. Wilson, qui a joué un rôle-clé dans la négociation de l'accord de 1984 sur l'intégration de Hongkong à la Chine en 1997, est considéré comme l'un des meilleurs connaisseurs britanniques de la Chine. — *(Reuter.)*

Amériques

ÉQUATEUR : séquestré par des militaires insurgés

Le chef de l'Etat a été libéré en échange d'un général inculpé de mutinerie

Quito. — C'est en arrivant, le vendredi 16 janvier dans la matinée, à la base de Taura, près du grand port de Guayaquil, sur la côte pacifique, que M. Leon Febres Cordero a été appréhendé par un groupe de parachutistes. Un échange de coups de feu a eu lieu entre ces derniers et les membres de l'escorte présidentielle. Selon des informations concordantes, quatre personnes auraient été tuées et une demi-douzaine d'autres plus ou moins sérieusement blessées au cours de cet affrontement. Le chef de l'Etat, maîtrisé, était emmené dans un local de la base aérienne où il était cependant autorisé à lancer un appel au pays. *« J'ai donné,* disait M. Febres Cordero, *des instructions formelles pour que les mouvements de troupes ordonnés par le ministère de la défense cessent immédiatement... »* Et il ajoutait : *« D'ailleurs, le ministre est à mes côtés... »*

Selon des témoins, le ministre de la défense aurait été légèrement blessé au cours de l'affrontement armé entre les militaires rebelles et les gardes du corps du chef de l'Etat. D'autres personnalités appartenant à la suite présidentielle étaient également appréhendées et retenues en otage par les mutins de la base de Taura, qui faisaient savoir qu'ils réclamaient la libération immédiate du général Frank Vargas, ancien commandant en chef de l'armée de l'air détenu depuis sa double tentative de mutinerie du mois de mars 1986.

J'AI UNE BONNE NOUVELLE M. LE PRÉSIDENT : VOUS ÊTES EN LIBERTÉ ... PROVISOIRE.

PANCHO

Le gouvernement de Quito proclamait l'état d'urgence sur la totalité du territoire et faisait savoir aux représentants des agences de presse internationale que la censure était instaurée.

Mais, parallèlement, des négociations s'engagaient entre les autorités et les représentants des militaires insurgés. Elles ont duré onze heures, vendredi, et se sont terminées dans la soirée par l'annonce que le général Frank Vargas, qui était à la veille de passer en jugement, serait libéré et qu'aucune sanction ne serait prise contre les mutins responsables de l'enlèvement et de la séquestration du chef de l'Etat.

Le vice-président de l'Equateur annonçait lui-même à la radio et à la télévision de Quito les termes de cet « accord ». Et le président Febres Cordero confirmait depuis sa « prison » de Taura : *« J'accepte,* disait-il, *la libération du général Vargas en hommage à la paix qui doit régner dans le pays et pour le maintien du régime démocratique. »* Il confirmait également qu'il s'était engagé par écrit à ne prendre aucune sanction contre les militaires insurgés. Le général Vargas arrivait dans la soirée de vendredi à la base de Taura, et le chef de l'Etat était à son tour autorisé à regagner Quito. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

0 km 200
COLOMBIE
S. Lorenzo
OCÉAN PACIFIQUE
Équateur
Bahia de Caraquez
Ibarra
QUITO
2858 m
ANDES
ÉQUATEUR
Taura
Riobamba
Guayaquil
Salinas
G. de Guayaquil
Cuenca
CORD. DES
Loja
Marañon
PÉROU

● **A Washington,** le porte-parole du département d'Etat avait affirmé, vendredi matin, que *« les Etats-Unis étaient totalement opposés à cette attaque apparente contre la démocratie »*. Et, à Madrid, le gouvernement de M. Felipe Gonzalez avait réclamé la libération de M. Febres Cordero.

M. Leon Febres Cordero, un « lion » très affaibli...

M. Leon Febres Cordero a déjà eu un mandat fort chargé en événements depuis son accession au pouvoir au mois d'août 1984.

Né en 1931 à Guayaquil, capitale économique et grand port de la côte pacifique, cet ingénieur et homme d'affaires formé aux Etats-Unis a été élu de justesse au mois de mai 1984 face au candidat de la Gauche démocratique, M. Rodrigo Borja, pour succéder au démocrate-chrétien, M. Oswaldo Hurtado.

Chef du Parti social-chrétien (conservateur), forte personnalité, surnommé « le Lion », M. Febres Cordero a instauré une politique économique ultralibérale, Celle-ci, appuyée par les Etats-Unis, a connu au début un certain succès puis a été suivie de difficultés croissantes dues à la baisse du prix du pétrole, première source de revenus de l'Equateur.

Fortement attaqué par l'opposition de gauche et de centre gauche, M. Febres Cordero a dû compter avec un Parlement dominé par cette opposition. Et l'affaire Vargas, qui resurgit, a été en mars 1986 la première alerte très chaude pour le chef de l'Etat dont la position apparaît de plus en plus faible face à ses adversaires civils et militaires.

PÉROU

Vague d'attentats terroristes à Lima

Lima *(AFP)*. — Des commandos urbains terroristes ont commis, le jeudi 15 janvier, une spectaculaire série d'attentats, privant de courant électrique Lima, son port de Callao et six départements limitrophes. Les commandos, sans doute membres du Sentier lumineux, ont réussi à faire sauter plusieurs pylônes de haute tension dans la Sierra centrale, à dynamiter les portes d'une dizaine d'établissements publics, dont plusieurs à Lima, et à incendier deux usines de textile dans la banlieue de la capitale.

Les dégâts sont importants. Trois poseurs de bombe ont été victimes de leur action : une femme d'une trentaine d'années a été tuée et un étudiant a eu les jambes déchiquetées par l'explosion d'une charge de dynamite. Une troisième personne a été blessée au cours d'un échange de coups de feu avec les forces de l'ordre.

Dans des documents clandestins et sur les tableaux noirs de l'université San-Marcos de Lima, le Sentier avait annoncé une *« offensive de fin d'année »* qui devait se prolonger à un *« niveau supérieur »* de janvier à mai pendant la période des pluies dans les Andes. Cependant, depuis la mutinerie des prisons de Lima, en juin 1986 — trois cents prisonniers tués, — le Sentier s'était limité à des assassinats sélectifs dans la capitale. L'amiral Jeronimo Cafferrata, ancien commandant en chef de la marine, a été assassiné le 14 octobre, et deux gardes républicains ont été tués le 10 janvier dernier au moment de prendre leur tour de garde dans un hôpital.

Au cours des dix derniers mois, ce sont au total onze officiers de la marine, de l'armée de terre et de la garde civile qui ont été assassinés dans les rues de la capitale. Le nouveau président du commandement conjoint des forces armées, l'amiral Juan Soria Diaz, avait déclaré la semaine dernière que la guérilla était en *« grande partie contrôlée »*. Ces déclarations rassurantes ont été contredites par la vague d'attentats de jeudi.

هكذا من الأصل

Europe

ESPAGNE : l'arrestation de six membres du commando Madrid

Un coup dur porté à l'ETA militaire

MADRID
de notre correspondant

La police espagnole a remporté un important succès dans la lutte contre l'ETA, le vendredi 16 janvier en arrêtant six membres du commando Madrid, le célèbre commando de l'organisation indépendantiste basque qui opérait depuis plusieurs années dans la capitale.

Le ministère de l'intérieur accuse les personnes arrêtées d'être les auteurs de la quasi-totalité des attentats qui se sont produits depuis juin 1985 à Madrid, et qui ont fait au moins vingt-cinq victimes.

L'opération s'est déroulée à l'aube, lorsque les forces de l'ordre ont fait irruption, après en avoir fait sauter la porte à la dynamite, dans un appartement d'un quartier de l'est de Madrid qu'elles surveillaient depuis plusieurs jours. Ses six occupants, trois hommes et trois femmes, étaient emmenés sans opposer de résistance. Ils étaient immédiatement interrogés, et leurs premières déclarations permettaient à la police de découvrir peu après deux autres locaux utilisés par l'ETA dans la capitale, où se trouvaient entreposés de nombreuses armes (dont deux fusils-mitrailleurs), de faux documents d'identité et du matériel destiné à la fabrication d'explosifs.

Le Commando Madrid, appelé aussi commando « Espana », auteur des attentats les plus sanglants et les plus spectaculaires commis par l'ETA, avait pourtant longtemps paru insaisissable. C'est en 1973 que les indépendantistes basques avaient frappé pour la première fois à Madrid, en assassinant le président du gouvernement de Franco, l'amiral Carrero Blanco. Mais ce n'est qu'à partir de 1978, après le rétablissement de la démocratie, que l'ETA devait multiplier ses actions dans la capitale.

La liste des victimes imputées au commando Madrid, dont les membres, selon toute vraisemblance, ont à plusieurs reprises changé au fil des ans, s'allonge alors rapidement : assassinat de deux généraux (dont le gouverneur militaire de la capitale) et de deux colonels en 1979, de trois militaires en 1981, d'un général, chef de la division blindée, en 1982, d'un autre général en 1984, d'un directeur de banque et de trois militaires (dont un vice-amiral) en 1985. Le commando inaugure une nouvelle forme d'attentat, plus meurtrière, dans la capitale : celle de la voiture piégée explosant au passage d'un véhicule de la police. Dix-neuf gardes civils sont ainsi blessés en septembre 1985, cinq sont tués en avril 1986 (un amiral avait été assassiné entre-temps en février), et, sinistre record, douze gardes civils périssent en juillet dernier. Quelques jours plus tard, le commando tire au lance-grenade sur le ministère de la défense.

Victoire psychologique

Rien d'étonnant si, dans ces conditions, le commando Madrid, dont les membres réussissaient toujours à échapper aux poursuites, était depuis quatre ans le plus recherché par le ministère de l'intérieur. La portée exacte des six arrestations de vendredi reste encore difficile à préciser. L'ensemble du commando et de ses groupes d'appui a-t-il été démantelé ? La police ne semble pas en être convaincue, puisqu'elle a immédiatement établi autour de Madrid des contrôles destinés à éviter l'éventuelle fuite d'autres membres de l'organisation. Il est significatif en outre qu'aucun des membres « historiques » du commando, comme Ignacio Aracama Mendia, alias Macario, longtemps considéré comme l'un des principaux responsables de l'ETA dans la capitale, ne figure parmi les personnes arrêtées.

Reste que cette opération affaiblira sans doute une organisation qui se ressent déjà des coups portés contre elle en France.

THIERRY MALINIAK.

POLOGNE

Solidarité veut payer les amendes infligées à ses militants

Le conseil provisoire de Solidarité (un organisme agissant au grand *jour depuis septembre dernier*) a décidé de créer un fonds spécial destiné à rembourser le montant des amendes auxquelles sont condamnés les militants du mouvement. Ce fonds sera alimenté à la fois par les cotisations collectées auprès des militants et par des dons de syndicats occidentaux auxquels le conseil a lancé un appel en ce sens.

Il s'agit pour Solidarité d'essayer de trouver une réplique à la nouvelle tactique du pouvoir, qui préfère désormais imposer systématiquement de lourdes amendes et des confiscations de biens (en particulier de voitures, qui coûtent en Pologne un prix extrêmement élevé) pour des délits qui, jusqu'à l'été dernier, *pouvaient valoir la prison* : manifestations, transport d'ouvrages imprimés clandestinement, etc.

En annonçant publiquement cette initiative, le conseil provisoire (considéré comme illégal par les autorités) prend un nouveau risque, puisqu'une loi spéciale interdit de collecter de l'argent pour payer ce *type d'amendes*.

D'autre part, la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN), qui s'est toujours présentée depuis sa fondation en 1979 comme un « parti d'opposition », a conclu un accord avec l'organisation clandestine Solidarité combattante.

Fondée après le 13 décembre 1981 par un ancien dirigeant de Solidarité de la région de Wroclaw, au sud-ouest du pays, Solidarité combattante estime trop timorées les méthodes d'action du syndicat de M. Lech Walesa. Elle revendique cinq mille militants environ.

Enfin, le cardinal Glemp, primat de Pologne, a accordé une interview à l'hebdomadaire soviétique *Literatournaia Gazeta*. C'est la première fois qu'un primat de Pologne accorde un entretien à un journal soviétique, et, selon des sources religieuses à Varsovie, cette initiative de la *Literatournaia Gazeta* pourrait être le prélude à une invitation de Mgr Glemp à une conférence sur la paix organisée en URSS, sous l'égide du patriarche orthodoxe Pimen.

● **La visite de M. Nakasone à Varsovie.** — Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, s'est déclaré le vendredi 16 janvier *« très satisfait »* de ses entretiens avec le général Jaruzelski, qu'il a invité à se rendre au Japon. M. Nakasone s'est félicité de la libération des prisonniers politiques en Pologne, et a exprimé le souhait que *« cette tendance soit poursuivie »*, tandis que le général Jaruzelski faisait valoir les *« progrès de la démocratisation de la société polonaise »*, a indiqué un porte-parole japonais. M. Nakasone est le premier chef d'un gouvernement japonais à venir en Pologne depuis l'établissement de relations diplomatiques en 1957. Sa visite à Varsovie était la dernière étape d'une tournée européenne qui l'avait conduit précédemment en Finlande, en RDA et en Yougoslavie.

HONGRIE

Six écrivains quittent leur association officielle

Six écrivains hongrois membres du Parti communiste, dont M. Laszlo Gyurko, biographe officiel du chef du PC, M. Janos Kadar, ont annoncé en début de semaine leur démission de l'Association des écrivains hongrois, estimant que celle-ci *« déviait de la ligne du parti »*, a-t-on appris jeudi de source émigrée hongroise à Vienne.

L'un d'eux, Istvan Kiraly, aurait en outre proposé la création d'une nouvelle association des écrivains.

Cette série de démissions fait suite aux divergences apparues lors du dernier congrès de l'Association des écrivains, le 30 novembre dernier, les écrivains non conformistes ayant notamment déploré la « violation » de leurs droits alors que les autorités avaient demandé un alignement plus strict des écrivains sur la politique officielle. — *(AFP.)*

Diplomatie

Le voyage de MM. Raimond, Léotard et Noir au Canada

Un accord de principe a été conclu en faveur de la télévision par satellite

MM. Jean-Bernard Raimond, François Léotard et Michel Noir, respectivement ministres des affaires étrangères, de la culture et de la communication, et du commerce extérieur, devaient regagner Paris le samedi 17 janvier au terme d'une visite à Ottawa, à Montréal et à Québec. Vendredi, M. Léotard a signé avec ses collègues canadien et québécois une déclaration portant sur la diffusion, d'ici à 1988, de la chaîne de télévision par satellite TV 5 en Amérique du Nord.

L'accord de principe porte également sur *« l'accroissement du volume des coproductions de programmes de télévision et l'intensification des échanges de produits, d'expertise et de capitaux »* entre les trois capitales.

« Nous avions jusqu'alors des échanges de programmes (les émissions françaises étaient notamment diffusées par câble sur la chaîne TVFQ et continueront de l'être jusqu'en septembre prochain), *nous avons voulu qu'il y ait une diffusion directe par satellite par le biais de TV5 »*, a notamment déclaré M. Léotard.

Les émissions seront relayées vers l'Amérique du Nord par le satellite canadien Anik-C-3. Canadiens et Français souhaitent créer une société de droit canadien dans laquelle la programmation et la gestion seront faites en commun par le Canada, la France, la Belgique et la Suisse. Les télévisions des trois pays européens auraient une participation de 20 % (maximum prévu par la loi) dans la future organisation. Les premières émissions pourraient être diffusées à l'occasion du prochain sommet de la francophonie, qui doit se tenir en septembre au Québec.

Dans le domaine de la pêche, en revanche — où la France souhaite le renouvellement de l'accord conclu avec le Canada en 1972, qui donne aux pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon et à ceux de Saint-Malo un accès aux eaux très poissonneuses de Terre-Neuve et de l'embouchure du Saint-Laurent, — le voyage ministériel n'a pas produit les résultats escomptés. Les relations franco-canadiennes n'en sont pas moins *« excellentes »* et seul le contentieux sur la pêche constitue une *« déception »*, a estimé vendredi M. Raimond à Ottawa.

Au cours de son séjour, M. Raimond a rencontré le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, à qui il a remis un message du chef du gouvernement français, M. Jacques Chirac. La teneur de cette lettre a été tenue secrète. M. Raimond a signé avec son collègue canadien, M. Joe Clark, trois accords de portée économique (coopération économique et industrielle, convention fiscale et échange de jeunes stagiaires).

Une visite de M. Mitterrand en mai

La discussion sur la pêche est difficile en raison des *« intérêts nationaux importants »* en jeu de part et d'autre. Outre le problème des quotas de pêche français, il existe un différend frontalier entre la France et le Canada, qui revendiquent chacun une zone de 200 milles nautiques dans la région de Saint-Pierre-et-Miquelon.

La compagnie aérienne canadienne Wardair a par ailleurs confirmé, à l'occasion de la visite des trois ministres français, qu'elle allait passer commande de douze Airbus A310 (*le Monde* du 17 janvier).

On a d'autre part appris que M. Mitterrand se rendrait en visite officielle à Ottawa et au Québec au mois de mai, en réponse à l'invitation qui lui avait été adressée par les deux *premiers ministres* respectifs, MM. Mulroney et Bourassa. Certaines personnalités québécoises ayant l'intention de célébrer, en juillet, le vingtième anniversaire de la fameuse exclamation du général de Gaulle : *« Vive le Québec libre ! »*, M. Raimond a précisé que le voyage du président de la République n'aurait aucunement pour objet de s'associer à une telle commémoration...

M. Chirac, qui a dû à deux reprises reporter la date de sa propre visite au Canada, devrait d'autre part s'y rendre avant le sommet francophone de septembre. — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Un Palestinien pourrait être extradé vers les Etats-Unis

Mohamed Ali Hamadi, un jeune Palestinien porteur d'un faux passeport libanais arrêté le mardi 13 janvier à l'aéroport de Francfort, pourrait rapidement être extradé vers les Etats-Unis, a annoncé vendredi un porte-parole du ministère ouest-allemand de la justice.

L'arrestation de Hamadi avait fait suite à la découverte dans ses bagages de bouteilles contenant du nitro-méthane, un explosif proche de la nitroglycérine, en quantité suffisante pour détruire plusieurs immeubles.

Les empreintes digitales avaient permis d'établir qu'il avait participé, en juin 1985, au détournement d'un appareil de la TWA par un commando terroriste chiite. Trente-huit personnes avaient été gardées en otages pendant dix-sept jours sur l'aéroport de Beyrouth et un plongeur de la marine américaine avait été tué par les terroristes.

« D'un point de vue juridique, cette affaire ne pose aucun problème », a déclaré un porte-parole du ministère ouest-allemand de la justice, estimant que l'extradition de Hamadi vers les Etats-Unis pourrait être décidée rapidement par les tribunaux.

Washington devra néanmoins donner à Bonn l'assurance qu'il ne sera pas condamné à mort, car la loi ouest-allemande exige que les autorités obtiennent la garantie que les prisonniers extradés ne subissent pas le châtiment suprême. — *(AP.)*

● **RFA : assassinat d'un réfugié iranien.** — Ali Akubar Mohammadi, ancien pilote personnel du président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a été assassiné le vendredi 16 janvier, *à Hambourg*, de six balles tirées à bout portant par deux inconnus qui ont pris la fuite, a-t-on appris de source policière. L'ancien pilote, âgé de trente-cinq ans, avait fui l'Iran pour Bagdad le 12 août dernier dans l'appareil Falcon-20 du président du Majlis. Le 17 septembre, il avait demandé l'asile politique en RFA. Sa demande était en cours d'examen. — *(AFP)*.

Tchad

Nouveaux bombardements libyens dans le Nord

L'aviation libyenne a recommencé, depuis le vendredi 16 janvier, à bombarder plusieurs localités du nord du Tchad, à la fois à l'ouest, dans le massif du Tibesti (Zouar et Wour), et à l'est, dans l'Ennedi, à Fada. Dans cette dernière localité, une petite fille a été tuée et deux femmes grièvement blessées, a indiqué Radio-Tchad, pour qui *« la Libye, complètement vaincue dans les combats terrestres, recourt à présent aux bombardements »*. D'autre part, selon N'Djamena, la localité d'Aozou, occupée par les troupes libyennes depuis 1973, est transformée en *« camp de concentration »* et les populations tchadiennes y sont *« parquées comme des bêtes et torturées impitoyablement »* par les autorités libyennes, qui veulent les obliger à manifester *« en faveur de la Libye »*.

Le Soudan a, d'autre part, accepté d'*« entreprendre une médiation entre le Tchad et la Libye, afin de mettre fin au conflit »*, a annoncé l'agence officielle soudanaise SUNA, citant M. Zaghloul Al-Sanoussi, envoyé du colonel Kadhafi à Khartoum. De son côté, M. Ali Triki, ambassadeur de Libye aux Nations unies, s'est entretenu vendredi, à Lagos, avec les autorités nigérianes. La Libye souhaite ouvrir une ambassade à Lagos, mais le président nigérian, le général Ibrahim Babangida, a indiqué qu'il réservait sa réponse. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

République sud-africaine

La moitié des mineurs mozambicains pourraient rester dans le pays

La moitié des soixante mille *mineurs mozambicains* installés en Afrique du Sud, à qui Pretoria avait décidé, le 8 octobre 1986, de ne pas renouveler leur permis de travail, pourront finalement rester dans le pays, a indiqué, le vendredi 16 janvier, la Chambre des mines, groupement de l'industrie minière sud-africaine. Selon le quotidien des milieux d'affaires *Business Day*, ces trente mille mineurs sont des ouvriers qualifiés ou semi-qualifiés ainsi que des ouvriers non qualifiés qui travaillent en Afrique du Sud depuis au moins sept ans.

Le gouvernement américain a, d'autre part, éliminé dix minéraux stratégiques de la liste des importations en provenance d'Afrique du Sud interdites en vertu des sanctions économiques contre Pretoria. Le secrétaire d'Etat adjoint, M. John Whitehead, a indiqué que ces minéraux étaient *« essentiels pour l'économie ou la défense »* des Etats-Unis. Parmi ceux-ci, figurent notamment l'antimoine, le chrome, le cobalt, les diamants naturels et industriels, le manganèse, les métaux du groupe du platine et le vanadium. — *(AFP.)*

Porto-Rico

Les accusés plaident non coupable dans l'incendie du Dupont Plaza

San-Juan. — Les deux employés de l'hôtel Dupont Plaza accusés d'incendie criminel, pour avoir provoqué le sinistre qui a fait quatre-vingt-seize morts dans la nuit de la Saint-Sylvestre, ont plaidé non coupable vendredi 16 janvier. Les deux suspects répondaient devant une juridiction fédérale américaine, mais ils devront aussi répondre devant la justice locale portoricaine, où ils cumulent quatre-vingt-seize inculpations pour meurtre.

Dans des documents remis à la justice fédérale, le Bureau fédéral d'investigation (FBI) américain affirme que les deux hommes, Hector *Escuredo-Aponte, trente-cinq ans*, et Armando Jiminez, vingt-huit ans, ont avoué leur participation au crime. Le premier est accusé d'avoir allumé l'incendie en mettant le feu à un bidon d'essence posé sur un tas de meubles dans la salle de danse du prestigieux hôtel. Le second est soupçonné de lui avoir fourni le liquide inflammable. — *(Reuter.)*

Politique

Débat sur les institutions

Le Parti républicain veut faire entendre sa différence

Le Parti républicain s'interroge sur les institutions de la France, les modifications qui pourraient être apportées à la Constitution et l'évolution souhaitable, à ses yeux, de certains aspects de la vie publique.

Encouragé à l'origine par M. Gérard Longuet, le principe de cette réflexion institutionnelle a rapidement été accepté par le secrétaire général du parti, M. François Léotard. Un séminaire de réflexion, de tri et de mise en ordre des questions soulevées à la fin de 1986 et au début de cette année devrait réunir dans quelques semaines autour de M. Madelin les divers protagonistes de ce chantier de propositions. Un projet définitif de Constitution modifiée devrait ensuite être élaboré par certains responsables du PR et les personnalités extérieures dont ils ont sollicité le concours. Les arbitrages ultimes pourraient avoir lieu au début du printemps.

Le Parti républicain, qui met en avant sa volonté de jeter les bases solides de la *« République libérale »* qu'il veut promouvoir, part du constat que le chef de l'Etat de l'après-1988 – si l'échéance normale est respectée – devra tenir compte de la période 1986-1988 et de la redistribution des pouvoirs qu'elle aura vu s'accomplir.

D'autre part, jugent les animateurs du parti de M. Léotard, les pouvoirs du premier ministre actuel demeureront une sorte de marque-étalon pour l'avenir : les successeurs de M. Chirac ne voudront pas avoir moins de marge de manœuvre que le chef du gouvernement d'aujourd'hui.

Cette réalité, estime-t-on au Parti républicain, ne sera pas sans effets sur les relations futures entre le chef de l'Etat et les premiers ministres à venir. Ce « réalisme » et le désir concomitant d'un équilibre *« plus sain »* des pouvoirs conduisent le PR à se tourner vers le *« troisième partenaire »* du jeu – le Parlement – pour tenter d'en revaloriser le rôle.

Pour M. Léotard et ses amis, cette revalorisation, au stade présent de leur réflexion, passe autant par une réduction du mandat présidentiel (l'idée d'un quinquennat renouvelable paraît pour le moment l'emporter) que par des mesures concernant le Parlement lui-même.

Quelles mesures ? Plusieurs pistes sont explorées par les groupes de réflexion du Parti républicain : la suppression ou la limitation à certains débats institutionnels (comme la discussion de lois électorales) de l'usage de l'article 49-3 de la Constitution qui prévoit l'engagement de la responsabilité du gouvernement et l'adoption de fait d'un texte, sauf dépôt et vote d'une motion de censure. Mais la solution de la quasi-suppression, si elle rencontre la faveur des « politiques » suscite les plus vives réticences des juristes.

Autre projet : ménager au cours de sessions une période pendant laquelle le gouvernement n'aurait pas, comme c'est le cas habituellement, la maîtrise de l'ordre du jour parlementaire. Cet espace de liberté pourrait permettre, entre autres, aux initiatives législatives parlementaires de connaître un sort plus heureux alors qu'elles sont, pour le moment, vouées dans la plupart des cas à demeurer lettre morte. Certains évoquent même – là encore sans susciter l'enthousiasme des juristes – l'hypothèse d'un quota de propositions de loi qui apparaîtrait nettement dans les bilans législatifs.

Pour ce qui concerne le Conseil constitutionnel, la tendance dominante est au... libéralisme. Certaines voix, vite étouffées, se sont bien fait entendre pour que soient rendues plus malaisées les possibilités de saisine parlementaire (cent députés ou sénateurs ou deux groupes parlementaires au lieu de soixante députés ou sénateurs actuellement). L'opinion régnante est plutôt d'éviter que le Conseil constitutionnel ne devienne une « chambre d'appel » du débat législatif à laquelle les oppositions auraient systématiquement recours.

Un nouveau préambule

Un Conseil constitutionnel trop difficilement accessible serait du reste en contradiction avec une autre idée agitée en ce moment au Parti républicain : prendre acte du rôle important acquis par les juges constitutionnels en leur donnant désormais comme élément de *« tables de la loi »* un préambule de la Constitution réécrit.

Ce projet de nouveau préambule, actuellement en discussion, prévoirait d'inscrire explicitement au nombre des libertés fondamentales la liberté d'entreprendre, d'enseigner et d'informer ainsi que de fonder clairement les « libertés réelles » sur un socle de libertés formelles intangibles.

En matière d'élection des députés, le Parti républicain demeure favorable à une formule mixte combinant système majoritaire et système proportionnel qu'appelle de ses vœux depuis plusieurs années M. Valéry Giscard d'Estaing.

Globalement satisfait par les dispositions nouvelles relatives à la limitation des cumuls, le PR souhaiterait obtenir rapidement, par le biais d'une proposition de loi déposée au Sénat, la reconnaissance de l'incompatibilité entre les mandats de député et de parlementaire européen.

Ces diverses orientations – si elles sont retenues, – la réforme constitutionnelle qui traduirait certaines d'entre elles – si elle est possible, – mettraient-elles fin à la Vᵉ République telle que près de trente années de pratique l'ont forgée ? Les juristes qui travaillent pour le PR suggèrent de soutenir cette thèse et de parler désormais de VIᵉ République. Les politiques préfèrent, eux, pour le moment, s'en tenir au label de « nouvelle Vᵉ République ».

Estimant que le débat institutionnel pourrait jouer à l'intérieur de la majorité au moment de l'élection présidentielle le rôle d'un critère de différenciation important, le Parti républicain avait résolu, à la fin de 1986, d'en faire un thème de pré-campagne dès le début de cette année.

Les circonstances exceptionnelles de la fin 1986 et du début de cette année en ont décidé autrement, obligeant le PR à entonner avec le reste de l'UDF l'hymne à l'unité de la majorité et à attendre des jours meilleurs pour exprimer haut et fort sa différence institutionnelle.

Plus ou moins haut ou plus ou moins fort, selon la stratégie d'« accompagnement » ou strictement présidentielle que M. Léotard choisira finalement, ou qui lui sera dictée... par d'autres circonstances et des partenaires-concurrents plus puissants que lui.

MICHEL KAJMAN.

Fraude électorale

Annulation des élections régionales en Haute-Corse

Le Conseil d'Etat a annulé, par une décision datée du vendredi 16 janvier, les élections régionales du 16 mars 1986 en Haute-Corse. Le Conseil constitutionnel avait déjà annulé, le 8 juillet dernier, les élections législatives qui s'étaient déroulées en Haute-Corse le même jour que les élections régionales. L'annulation prononcée par le Conseil d'Etat repose sur des motifs semblables à ceux qu'avait retenu le Conseil constitutionnel, et qui portent sur l'irrégularité du déroulement du scrutin à Bastia.

Le Conseil d'Etat a notamment relevé que, dans cette ville, de nombreuses procurations suspectes avaient été utilisées sans que la vérification de leur régularité ait pu avoir lieu en raison de la disparition de la totalité des volets de procuration à l'issue des opérations de vote. Il a, en outre, souligné que les listes d'émargement avaient été transmises à la préfecture à 1 h 40 du matin, alors que la proclamation des résultats avait eu lieu à 21 h 30 et, surtout, que ces listes n'étaient pas celles utilisées lors du scrutin. Dix de ces listes comportaient uniquement des croix alors que les listes originales avaient été émargées par des paraphes. Onze d'entre elles ne comportaient, à la différence des listes originales, ni comptabilisation des votes, ni la signature des membres du bureau.

En raison de la gravité et du caractère organisé de la fraude ainsi constatée, le Conseil d'Etat a estimé que l'ensemble des opérations électorales qui se sont déroulées le 16 mars 1986 à Bastia étaient entachées de nullité. Compte tenu de la proportion importante d'électeurs de la Haute-Corse votant à Bastia, les résultats du scrutin proportionnel organisé ce jour-là dans le département se trouvaient globalement altérés. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a annulé l'élection de tous les membres de l'assemblée régionale élus en Haute-Corse.

Demeurent ainsi en fonction au sein de l'assemblée de Corse les seuls conseillers régionaux élus dans le département de la Corse-du-Sud. De même, le président, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, élu dans la Corse-du-Sud, conserve ses fonctions. En effet, le Conseil d'Etat a jugé, conformément à sa jurisprudence traditionnelle, que l'invalidation de l'élection des trente-trois conseillers régionaux de Haute-Corse était sans incidence sur l'opération électorale distincte que constitue l'élection du président et des membres du bureau de l'assemblée.

Le Conseil d'Etat a décidé que, lors des prochaines élections, chacun des bureaux de vote devrait être présidé par une personne désignée par le président du tribunal de grande instance.

● **Les résultats des élections régionales du 16 mars en Haute-Corse avaient été les suivants :**

Ins. 114 763 ; abs., 23,50 % ; suff. ex. 86 110.

RPR (M. J.-C. Colonna, M. de Corta), 16 542 (19,21 %), 8 élus ; MRG (M. Giacobbi), 16 441 (19,09 %), 8 élus ; UDF (M. Arrighi de Casanova), 8 989 (10,43 %), 4 élus ; CNIP (M. Chiarelli), 7 835 (9,09 %), 3 élus ; PS (M. Motroni), 7 588 (8,81 %), 3 élus ; UPC-MCA (M. Simeoni, UPC), 7 214 (8,37 %), 3 élus ; PC (M. Stefani), 5 901 (6,85 %) 2 élus ; Div. g., 4 462 (5,18 %), 2 élus ; PC-diss. (M. Calendini), 4 122 (4,78 %) ; Div. g. (M. X. Colonna, MRG-diss.), 3 132 (3,63 %) ; Div. opp. (M. Orsatelli), 2 280 (2,64 %) ; RPR diss. (M. Bartoli), 1 604 (1,86 %).

Le projet de code de la nationalité remodelé

Seul le Front national proteste

L'annonce faite par M. Albin Chalandon, ministre de la justice, que le projet de loi sur le code de la nationalité sera remodelé (*le Monde* du 17 janvier) a été favorablement accueilli à gauche comme au centre. Seule le Front national est très critique : le FN voit dans cette décision *« une nouvelle reculade »*. Les amis de M. Jean-Marie Le Pen jugent que M. Jacques Chirac *« trahit une fois de plus* [ses] *engagements »*.

A l'inverse M. Jacques Barrot, député UDF de Haute-Loire, secrétaire général du CDS, s'est déclaré *« satisfait »*. Pour lui, il ne s'agit pas d'*« un repli du gouvernement, mais* [d'] *une concentration des efforts sur l'essentiel »*. Quant à M. Jacques Larché, sénateur (Républicain indépendant) de Seine-et-Marne et président de la commission des lois du Sénat, il juge que la consultation tous azimuts promise par M. Chalandon est *« bonne en soi »*. Le RPR s'est abstenu de toute déclaration publique officielle.

Pour le PS M. Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle, pense que le garde des sceaux a pris une *« mesure sage »*, tout en ajoutant : *« Peut-on encore parler de méthode de gouvernement quand toutes les discussions avec les partenaires associatifs et syndicaux ne s'engagent qu'après des affrontements ou des épreuves de force ? »*

Le PCF, enfin, a considéré par la voix de son secrétaire général que la décision du gouvernement est un *« premier succès appréciable »* et, alliée à l'intervention de Paris auprès de la CEE pour que les excédents alimentaires soient distribués aux plus défavorisés, la preuve des *« possibilités de faire reculer le pouvoir »*. M. Marchais précise que les efforts ne doivent pas se relâcher, *« afin d'obtenir l'abandon définitif de ce projet »*.

● **FRANCE PLUS : « Un pas en avant de M. Chalandon ».** – L'Association France Plus – qui représente des immigrés de la deuxième génération – *« prend acte de la bonne volonté du ministre, reconnaissant les dangers du projet du code de la nationalité. Si la large concertation annoncée,* estime France Plus, *s'incrit dans l'intérêt de la France et de la jeunesse issue de l'immigration, cela implique le retrait de ce projet »*.

Décrispation entre la FEN et M. Monory

« Courtoisie, ouverture, dialogue. » Tels sont les mots utilisés au ministère de l'éducation nationale pour qualifier le climat de la rencontre qui a eu lieu, vendredi 16 janvier, entre M. René Monory, des membres de son cabinet et une délégation de la FEN, conduite par son secrétaire général, M. Jacques Pommatau.

Du côté de la FEN, on constate *« une volonté réciproque de discuter »*. On note aussi, non sans satisfaction, le rendez-vous donne par M. Monory pour une nouvelle rencontre destinée à *« préciser les modalités et les sujets »* d'une concertation où doivent être impliqués *« tous les acteurs et les usagers du système éducatif »*.

« Pour la première fois, j'ai eu le sentiment qu'un dialogue pouvait être possible », déclare M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, qui participait à l'entretien. La FEN accueille plutôt positivement l'ambition affichée par le ministre de *« définir un plan de consensus pour l'éducation nationale »*, et sa volonté de faire reconnaître l'éducation comme une priorité au même titre que la défense. Les amis de M. Pommatau, qui ont rappelé et confirmé les mots d'ordre de grève lancés pour le 27 janvier, assurent avoir acquis la conviction que le ministre n'allait pas publier immédiatement les décrets contestés sur le statut de maître-directeur dans les écoles primaires (*le Monde* du 17 janvier) et pouvait envisager l'éventualité d'une nouvelle présentation de ces mesures.

Signalons d'autre part que le SGEN-CFDT appelle également à la grève, le 27 janvier.

Ph. Be.

● **M. MESSMER et les élections anticipées.** – M. Pierre Messmer député de Moselle, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale a déclaré lors du « Grand Forum Paris-Match radios libres » : *« Aussi longtemps que la cohabitation existe, il faut s'efforcer de la gérer le moins mal possible. Si un jour elle devenait ingérable, si le président de la République livrait au gouvernement une guérilla qui le rende incapable d'accomplir sa mission, il appartiendrait aux uns et aux autres d'en tirer les conséquences, donc de revenir devant les électeurs. »*

M. PIERRE BÉRÉGOVOY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, député socialiste de la Nièvre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 18 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement Fabius répondra aux questions d'André Passeron et de François Renard, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Avant la ratification de la Convention européenne sur la répression du terrorisme

Un appel de la Commission de sauvegarde du droit d'asile

Une soixantaine d'organisations – sous l'égide de la Commission de sauvegarde du droit d'asile – viennent de rendre public un appel dans lequel les signataires déclarent, notamment :

« A la suite de la vague d'attentats terroristes intervenus récemment à Paris, le gouvernement français déclare vouloir faire ratifier la Convention européenne sur la répression du terrorisme, signée à Strasbourg en 1976. Nous partageons l'indignation générale qu'ont provoquée ces attentats et sommes convaincus de la nécessité de lutter efficacement contre le terrorisme. Mais pour préserver la démocratie, que le terrorisme vise justement à déstabiliser, il est très important d'employer des moyens juridiques appropriés et conformes à nos idéaux en matière de droits de l'homme.

» Or la convention en question comporte des risques graves d'atteinte à l'un de ces droits fondamentaux, le droit d'asile. « C'est » d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les gouvernements de » diverses tendances qui se sont succédé depuis neuf ans à la tête de » notre pays ont renoncé à la faire » ratifier, et donc appliquer, en » France. » *Jusqu'à présent, en effet, prévaut dans notre droit le principe selon lequel les auteurs d'infractions politiques ne peuvent pas être extradés vers leur pays d'origine. La convention de Strasbourg vide ce principe de tout sens en déclarant que, désormais, ne seront plus considérés comme « politiques » toute une série d'infractions. Selon la Convention, les personnes accusées ou simplement soupçonnées d'être impliquées dans de telles infractions, comme auteurs ou complices, devraient être automatiquement extradées par l'Etat requis, à moins que celui-ci ne les juge lui-même (ce qu'il est rarement en mesure de faire, s'agissant d'actes commis à l'étranger).*

Ces dispositions extrêmement extensives permettent, par exemple, à un Etat partie à la Convention d'invoquer pratiquement n'importe quel agissement ayant provoqué, ou risquant de provoquer, des dégâts matériels (participation à une manifestation interdite, préparatifs en vue d'une telle manifestation) pour demander et obtenir l'extradition de ses ressortissants (...).

La Commission de sauvegarde du droit d'asile (CSDA) avait justement été créée en 1977 pour empêcher que le droit d'asile ne soit ainsi remis en question au sein des Etats européens concernés. Nous tenons à rappeler que la France dispose d'un arsenal juridique suffisant pour sanctionner les crimes et les délits liés aux actes de terrorisme ; elle a, en outre, ratifié en décembre 1985 la Convention européenne d'extradition de 1957, entrée en vigueur le 11 mai 1986 : celle-ci élargit considérablement les possibilités d'extradition, sans remettre en cause le traitement particulier à réserver aux infractions politiques.

Nos motivations ne peuvent, en aucun cas, prêter à confusion car nous réaffirmons la nécessité de lutter efficacement contre le terrorisme, tout en préservant les caractères essentiels de la démocratie dont le droit d'asile est l'un des éléments fondamentaux. Nous appelons donc toutes les associations et organisations soucieuses de préserver le droit d'asile à se mobiliser contre la ratification de la Convention de Strasbourg en 1977.)

Picardie : budget voté grâce aux voix de l'extrême droite

AMIENS
De notre correspondant

Le budget de la région Picardie présenté par le président de l'assemblée régionale, M. Charles Baur (UDF, PSD), a été voté grâce aux quatre voix du Front national. Les vingt-cinq voix de la droite classique (12 UDF, 9 RPR, 2 Centre national des indépendants paysans, 2 divers droite) ne suffisent pas au président du conseil régional de Picardie pour avoir la majorité face aux vingt-six voix de la gauche (8 PC et 18 PS). Il a donc besoin des suffrages des partisans de M. Le Pen.

Ceux-ci avaient posé les conditions suivantes : suppression des 1 200 000 francs de subvention aux mouvements d'éducation populaire, suppression des subventions aux syndicats, suppression d'une augmentation de la fiscalité sur les permis de conduire, engagement du président à ne pas augmenter dans l'avenir les impôts régionaux plus que le coût de la vie, et de négocier des contrats de plan Etat-région, réduction des frais de fonctionnement.

Le Front national a finalement retiré le dernier amendement après avoir eu satisfaction sur quatre points. Les conseillers régionaux de droite n'ont refusé qu'une exigence de l'extrême droite : la suppression des subventions aux syndicats.

Le budget de la Picardie est de 956 millions de francs, en augmentation de 36 % par rapport à celui de 1986. Cette hausse est essentiellement due au transfert de la charge des lycées de l'Etat à la région (132 millions de francs). Cela coûtera en moyenne à chaque Picard 41 francs de taxe d'habitation supplémentaires.

M. C.

● **Essonne : débat sur les syndicats au conseil général.** – Douze élus de la majorité UDF-RPR du conseil général de l'Essonne, présidé par M. Jean Simonin (RPR), ont quitté la salle de délibération, le jeudi 15 janvier, pour protester contre le refus de l'assemblée départementale de voter un amendement qu'ils avaient déposé. Les douze élus (onze RPR et un UDF) avaient soumis un texte visant à supprimer *« les subventions habituellement destinées aux organisations syndicales »* afin de les distribuer aux *« artisans, commerçants, PMI et PME »*, victimes, selon eux, des grèves récentes *« de plusieurs services publics »*.

● **Seine-Saint-Denis : 1 000 F par gréviste.** – Les élus RPR-UDF du conseil général de Seine-Saint-Denis ont protesté, le jeudi 16 janvier, contre la proposition faite par le président de l'assemblée départementale, M. Georges Valbon (PCF), d'allouer une somme de 1 000 F à chaque gréviste de la RATP, de l'EDF et de la SNCF du département. Le président du groupe RPR-UDF, M. Christian Demuynck, député et maire, conseiller général de Neuilly-Plaisance, juge cette attribution *« scandaleuse »*. La présidence de l'assemblée départementale précise, pour sa part, que *« cette aide permettra aux grévistes de faire face aux échéances financières,*

Sports

AVENTURE : le rallye Paris-Alger-Dakar

Une « casquette » sous le soleil

Cent quatre-vingt-huit concurrents ont pris le départ, vendredi 16 janvier, de la seizième étape Tombouctou-Nema du neuvième Paris-Dakar. Plus de 60 % des courageux qui s'étaient présentés au petit matin du Nouvel An à Versailles sont aujourd'hui hors course. Et l'hécatombe continue, comme le prouve l'accident survenu à Hubert Rigal, l'un des leaders de l'épreuve.

NEMA
de notre envoyé spécial

Pauvre Hubert Rigal. Il n'a même pas eu le plaisir de retrouver les collines de sable presque rose qui entourent la ville mauritanienne de Nema. Jeudi soir, il savourait sa troisième place à Tombouctou (*le Monde* du 16 janvier). Heureux et un brin fier, il téléphonait même à sa femme à Paris pour exprimer sa joie. Certes, l'habitué du Dakar demeurait modeste et assurait qu'un coureur reste perpétuellement à la merci d'un incident. Sage Rigal. Imaginait-il un instant ce que la journée du lendemain lui réservait ? Un moment d'inattention, un coup de volant trop brusque et le Pajero de 1 220 kilos et 250 chevaux a quitté la piste. *« Il a effectué une casquette »*, remarque le spécialiste Rigal pour décrire la trajectoire effectuée par son véhicule, avant qu'il ne s'immobilise sur le toit. Une position fâcheuse, surtout lorsque le conducteur, malgré les sangles qui le maintiennent à son siège, va heurter les arceaux de sécurité.

Rigal a pu se sortir lui-même du Pajero par la portière droite, la seule pouvant encore s'ouvrir. A ce moment, d'autres pilotes témoins de l'accident s'arrêtent pour lui porter secours. Alerté peu de temps après par l'avion de surveillance de la course, l'hélicoptère sanitaire a assuré l'évacuation du blessé après que le médecin du bord a diagnostiqué un traumatisme dorsal.

Allongé dans une « coquille », Rigal est le premier concurrent à rejoindre le campement près du minuscule terrain d'aviation de Nema. *« Je suis désolé pour la voiture »*, lance-t-il au responsable de son écurie venu prendre de ses nouvelles.

Bernard Maingret, son équipier, indemne, va tenter de redresser le véhicule et de le conduire vers un garage. Une aventure qui se termine pour le pilote par un envol en milieu d'après-midi pour Dakar. Direction l'hôpital pour un examen radiologique, et peut-être Paris par le vol de minuit. L'an dernier, Hubert Rigal avait fini le rallye à la troisième place, et il espérait bien améliorer sa position lors de la neuvième édition.

« Je le disais avant, mais c'est encore plus vrai après cet accident, le Dakar demande une bonne mécanique, une navigation intelligente et beaucoup de chance », a-t-il déclaré avant d'être embarqué dans l'avion.

Il n'a pas eu la chance de fouler les sables de la Mauritanie, une épreuve pleine de difficultés pour ses compagnons encore en course qui ont trouvé avec peine leur chemin. Ari Vatanen a effectué 70 kilomètres de plus que nécessaire. Cyril Neveu, le motard jusqu'alors en tête, est tombé plusieurs fois, alors que Hubert Auriol, grâce à un parcours rapide et sans faute sur sa Cagiva, a pris une bonne option sur la victoire finale.

SERGE BOLLOCH.

Classement de l'étape (Tombouctou-Néma)

AUTOS

1. Mehta, 3 h 41 mn 42 s de pénalité ; 2. Masuoka-Takah Ashi (Mitsubishi Pajero), à 2 mn 8 s ; 3. Bouchet-Villepigue (Toyota), à 4 mn 25 s ; 4. Vatanen, à 6 mn 52 s.

Motos

1. Auriol, 7 h 4 mn 5 s ; 2. Orioli, à 7 mn 21 s ; 3. Morales (Écureuil), à 10 mn 18 s.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

AUTOS

1. Vatanen-Giroux (Finl.-Peugeot 205 T16), 24 h 35 mn 16 s de pénalité ; 2. Zaniroli-Lopes (Range Rover), à 2 h 2 mn 53 s ; 3. Mehta-Doughty (Ken-Peugeot 205 T16), à 2 h 37 mn 38 s.

MOTOS

1. Auriol (Cagiva), 60 h 58 mn 58 s ; 2. Neveu (Honda), à 35 mn 5 s ; 3. Rahier (Belg., BMW), à 1 h 24 mn 11 s.

هكذا من الأصل

Mévente des avions et réductions d'effectifs

M. Serge Dassault cherche des clients

M. Serge Dassault a décidé de prendre son bâton de pèlerin et de parcourir le monde à la recherche de clients potentiels pour les productions, civiles et militaires, du groupe aéronautique qu'il préside. Son père, Marcel Dassault, et M. Benno-Claude Vallières, qui l'a précédé à la tête de la société Dassault-Breguet, ne le faisaient pas eux-mêmes. Cette démarche exceptionnelle entend répondre à une situation elle aussi exceptionnelle : le groupe Dassault-Breguet enregistre, depuis quelques mois, des déboires commerciaux, au point que le comité central d'entreprise a été informé, jeudi 15 janvier, du départ volontaire ou anticipé à la retraite de huit cent trente-trois personnes, avant juin prochain.

En octobre dernier, on s'attendait à une réduction de sept cent cinquante-trois emplois. La déflation des effectifs finalement retenue est un peu plus forte et elle doit toucher, en principe, toutes les usines du groupe, ateliers de production et bureaux d'études. Depuis la Libération, il y a une quarantaine d'années, jamais la société Dassault n'avait dû annoncer de telles mesures de restriction.

Selon les années, en moyenne, le groupe a pu espérer exporter, par an, environ soixante-quinze avions de tous les modèles. En 1986, il a dû se contenter de vendre à l'étranger une dizaine d'appareils. L'année 1987 a, du point de vue de l'industriel, mal commencé, avec la décision de la Suisse de renoncer à l'avion d'entraînement militaire Alpha-Jet, que Dassault coproduit avec l'Allemagne fédérale, au profit du rival britannique, le Hawk.

Les militaires suisses, qui ont annoncé ce choix en milieu de semaine, se justifient en faisant valoir que le Hawk serait moins cher à l'achat (on évoque une différence de prix de 10% avec l'Alpha-Jet), qu'il présenterait des caractéristiques de visibilité, à partir de son cockpit, supérieures à celles de l'avion franco-allemand et que sa robustesse en vol serait bien meilleure.

Et si le dollar continue de baisser ?

Chez Dassault, on accuserait volontiers les concurrents britanniques d'avoir offert des prix de *dumping* pour enlever le marché suisse, et on conteste vivement les deux autres considérations techniques : l'Alpha-Jet a pour lui d'emporter, le cas échéant, de plus lourdes charges d'armement, et, à ce jour, les aviateurs français ou ouest-allemands ne se sont pas plaints de la fragilité de leur appareil. On considère, dans ces conditions, chez Dassault, que la partie n'est pas définitivement jouée en faveur du Hawk et qu'il est même possible de remettre en cause le choix des militaires suisses avant la décision politique, en septembre prochain, du gouvernement et du Parlement helvétiques.

L'affaire prend toute son importance si l'on se souvient qu'elle n'est pas le seul marché en discussion entre la Suisse et ses fournisseurs en matière aéronautique. Après la compétition entre le Hawk et l'Alpha-Jet se profile, déjà, la lutte entre le Mirage 2000 français et le F-16 américain pour remplacer les avions de combat F-5 de l'armée de l'air helvétique. C'est un contrat difficile pour Dassault si le dollar continue de baisser.

D'autres pays observent avec vigilance cette bataille commerciale. A commencer, dans l'immédiat, par le Maroc ou par l'Egypte, qui, outre les Mirage 2000, sont sollicités de s'intéresser à des matériels américains pour moderniser ou renouveler leur aviation de combat. Sans oublier l'Inde, qui envisage d'acquérir des appareils d'entraînement (pour un total de quatre-vingt-quatorze exemplaires) en opposant encore l'Alpha-Jet au Hawk.

Avec l'Inde, les discussions en cours sont plus ambitieuses. Les Indiens souhaitent recevoir l'assistance technique d'un constructeur étranger pour concevoir leur propre avion de combat léger à partir d'un réacteur d'origine américaine, le F-404 de General Electric, qui est, précisément, le moteur dont est doté le prototype Rafale de Dassault-Breguet. Aussi les Français ont-ils adressé à l'Inde des propositions de coopération technique et industrielle. Mais ils ne sont pas les seuls : les Britanniques et les Allemands de l'Ouest ont fait, eux aussi, des offres.

C'est la raison pour laquelle M. Serge Dassault vient de décider de réorganiser les instances de commandement de son groupe et d'en renforcer les moyens de promotion commerciale à l'exportation. Lui-même a prévu d'être plus présent sur la scène internationale, pour tirer parti de l'image attachée à son nom. Dans les services rattachés au vice-président « international » de la société, M. Hugues de l'Estoile, les « vendeurs » disposeront de plus d'autonomie selon les marchés ou les matériels en discussion.

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

Retard probable pour le prochain tir de la navette

Il paraît de plus en plus probable que la date du *18 février 1988* prévue pour le prochain lancement de la navette spatiale américaine ne sera pas tenue. Même le futur commandant de bord de la navette Discovery, Fredrick Hauck, en est convenu récemment, ajoutant que, compte tenu des circonstances, *« n'importe lequel des dirigeants de la NASA dirait la même chose »*. Il y a à cela plusieurs raisons, qui tiennent à la fois aux défaillances rencontrées dans la mise au point de nouveaux joints – ceux qui avaient causé la catastrophe – pour les fusées d'appoint, et au temps trop court dont disposent les ingénieurs pour effectuer toutes les modifications nécessaires à la sécurité des navettes. La NASA maintient toutefois son calendrier de vol, et affirme qu'en mai 1988, lors du deuxième tir de la navette, un satellite espion KH-12 sera installé dans la soute.

RELIGION

La Fédération protestante de France se donne un nouveau président

Le Conseil de la Fédération protestante de France (FPF) se réunit à Paris, les samedi 17 et dimanche 18 janvier, pour élire un nouveau président qui succédera au pasteur Jacques Maury, en poste depuis 1977. Le favori est le pasteur Jacques Stewart, président de l'Eglise réformée de la région est. Quant au successeur du pasteur Chrétien, secrétaire général, ce serait un baptiste, le pasteur Louis Schweitzer, qui a été lui aussi officiellement pressenti.

Regroupant la grande majorité des Eglises, institutions, œuvres et mouvements du protestantisme (850 000 baptisés), la FPF a pour mission de favoriser leur rapprochement et de les représenter auprès des pouvoirs publics et des autres communautés religieuses.

Une identité à renforcer

par Jean Baubérot
directeur à l'Ecole pratique des hautes études

Ce renouvellement des hommes au sommet de la Fédération protestante de France (FPF) constitue une étape importante même si, tout protestant étant *« un pape, Bible en main »*, pour reprendre la formule de Boileau, son président a peu de pouvoir institutionnel.

Le mandat du pasteur Jacques Maury aura duré une décennie, plus calme que la précédente, marquée par les soubresauts de 1968. Il a su maintenir l'unité de la famille protestante, mais il est vrai aussi que la Fédération souffre toujours de l'absence d'un projet global, mobilisateur et dynamique.

Après l'échec, à la fin des années 60, du projet d'union luthéro-réformée, la Fédération a mis l'accent sur une *« unité plurielle »* du protestantisme. C'était un peu faire de nécessité vertu, mais cette orientation marquait le retour à une conception plus protestante de l'unité. Elle a, en tout cas, favorisé l'intégration d'Eglises nouvelles de type pentecôtiste, comme la Mission évangélique tzigane. Mais sa régionalisation, depuis longtemps à l'ordre du jour, avance lentement.

La représentation du protestantisme auprès de la société civile reste l'une de ses tâches principales. Comme d'autres minorités, le protestantisme a un besoin vital que l'ensemble de la communauté nationale lui renvoie une image positive de lui-même. L'un des objectifs les plus importants de la Fédération consiste à tenter de donner au protestantisme français une visibilité sociale qui favorise son rayonnement et l'expression de son témoignage. Beaucoup de protestants la trouvent trop discrète à cet égard.

A des difficultés provenant de l'histoire, s'ajoute la manière dont la majorité des cadres du protestantisme mènent l'entreprise œcuménique. Cela aboutit souvent à faire du catholicisme, sinon un écran, du moins le point de passage obligé entre le protestantisme et l'ensemble de la société. La capacité d'initiative protestante est alors restreinte et son image floue.

Ainsi, dans un premier temps, la Fédération avait considéré avec réserve le projet de célébration du tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, en 1986. Jacques Maury a su, à temps, la faire changer de cap. A son initiative, le président de la République s'est adressé, lors d'une séance solennelle à l'UNESCO, à la communauté protestante. Les différentes manifestations commémoratives ont d'ailleurs montré, à cette occasion, la volonté d'une partie importante de la « base » protestante d'actualiser les épreuves du passé et de maintenir une présence active dans le pays.

Des positions contestées

Pourtant, les déclarations politico-sociales de la Fédération soulèvent, assez souvent, quelques difficultés. On a relevé une certaine timidité – la parole dite ne l'a pas été assez fortement – lors de la querelle scolaire, bien que le protestantisme ait joué un rôle non négligeable lors de la création de l'école laïque. Mais un vœu de la dernière assemblée générale (1983) suggérant au gouvernement un *« gel nucléaire »* s'est trouvé également contesté.

Alors, la Fédération devrait-elle plus ou moins s'engager ? Cette question serait dépassée si le Conseil qui l'anime arrivait à maîtriser de façon plus rigoureuse, et aussi plus « protestante », le processus des prises de position. Celles-ci pourraient s'articuler autour de quelques grandes tâches historiques du protestantisme et devenir ainsi davantage mobilisatrices et efficaces.

La défense de la liberté religieuse est l'une de ces tâches historiques. L'un des titres de noblesse de la Fédération, alors présidée par le pasteur Boegner, est son combat, sous Vichy, en faveur des juifs. Durant la dernière décennie, à différentes reprises, les droits de la communauté musulmane en France se sont trouvés défendus par la FPF. Mais, surtout, des positions courageuses ont été prises, enracinées dans l'expérience séculaire du protestantisme, pour que les tensions amenées par le développement des sectes et des nouveaux mouvements religieux ne soient pas le prétexte à l'établissement d'une législation spéciale dangereuse.

En définitive, l'avenir dira si le président Maury et le Conseil de la Fédération ont géré un inévitable déclin du protestantisme ou ont su créer les conditions d'un indispensable renouveau. Le bilan est en demi-teintes et la tâche future reste lourde. Il faudrait davantage mettre en valeur les richesses contenues dans la diversité protestante, comme le montre l'ouvrage de Jean-Pierre Villaime consacré au corps pastoral (1). Il sera également nécessaire de poursuivre le dialogue œcuménique, sur les plans français et international, tout en rendant plus forte et plus visible l'identité protestante.

Le protestantisme français peut rayonner dans son pays s'il reste fidèle à sa vocation propre et actualise ses valeurs spécifiques. Consistant et ouvert, il peut constituer un groupe-carrefour entre « la grande Eglise » catholique, les autres minorités religieuses et le courant laïque lui aussi à la recherche d'un renouveau.

(1) Jean-Pierre Villaime, *Profession : pasteur*. Labor et Fides, Genève 1986.

JUSTICE

Le prix de l'erreur judiciaire

Guy Mauvillain recevra 400.000 francs

Pour avoir passé six ans et demi de sa vie en prison sous l'accusation de meurtre, Guy Mauvillain, soixante-huit ans, a obtenu vendredi 16 janvier, devant la commission chargée d'indemniser les justiciables ayant été détenus à tort, une somme de quatre cent mille francs.

Il y a presque exactement douze ans, le 9 janvier 1975, Mme Meilhan, soixante-seize ans, était victime d'une agression à son domicile, rue Guitton à La Rochelle. Gravement blessée, elle aurait murmuré le nom de Mauvillain avant de succomber. Aussi, après une instruction particulièrement rapide, Guy Mauvillain est condamné, le 25 novembre de la même année, à dix-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Charente-Maritime. Du fond de sa prison, M. Mauvillain clame toujours son innocence. Un comité de soutien se forme mais une première demande en révision est rejetée le 25 août 1978.

En 1980, Me Jean-Yves Dupeu reprend la défense de Mauvillain, jusqu'alors assurée par Me Marie-Christine Etelin, du barreau de Toulouse. Au début de 1981, le pasteur Dora-C. Valayer, de l'Eglise réformée de France, publie un livre sur l'affaire préfacé par Casamayor (1). Une seconde demande en révision, formée le 19 février 1981, est accueillie favorablement par le garde des sceaux de l'époque, M. Robert Badinter, qui saisit la chambre criminelle de la Cour de cassation le 17 juillet 1981, tout en signant un arrêté suspendant l'exécution de la peine.

M. Mauvillain est libre, mais les hauts magistrats rejettent la requête en révision. A la demande du garde des sceaux, le procureur général près la Cour de cassation forme alors un *« pourvoi dans l'intérêt de la loi et du condamné »*, et, le 20 octobre 1983, la juridiction suprême casse l'arrêt de la cour d'assises de Saintes sur une irrégularité commise dans le tirage au sort des jurés.

L'affaire est renvoyée devant la cour d'assises de la Gironde, qui, le 29 juin 1985, acquitte Guy Mauvillain.

Après dix ans de procédure criminelle, il restait à compenser le préjudice d'un mauvais fonctionnement de la justice. C'est la mission de la commission nationale d'indemnisation, qui siège à huit clos dans les locaux de la Cour de cassation et ne motive pas ses décisions. Elle a attribué à M. Mauvillain la plus forte indemnité donnée depuis sa création en 1970 et qui a déjà été attribuée une seule fois, en faveur de Me Pierre Leroy, un notaire accusé du meurtre d'une jeune fille à Bruay-en-Artois.

(1) *Mauvillain : le dossier*, éditions Karthala, 1981.

En remplacement de M. Yves Monnet

M. Robert Diet est nommé président du tribunal de Paris

Quelques mois après être devenu premier président de la cour de Douai, M. Robert Diet a été nommé, vendredi 16 janvier, président du tribunal de Paris. Il remplace M. Yves Monnet, nommé récemment procureur général de la capitale.

Au cours de la même réunion du Conseil supérieur de la magistrature, présidée vendredi par M. François Mitterrand, quatre nouveaux conseillers ont été nommés à la Cour de cassation : Mlle Alice Dieuzeide, président de Bordeaux, M. André Bodevin, président de chambre à Paris et les deux responsables du tribunal de Nanterre : MM. Charles Gaury (président) et Paul Malibert (procureur).

A été nommé premier président de la cour de Metz, M. René Monbroisse.

[Né le 26 janvier 1925 à Rétaud (Charente-Maritime), M. Robert Diet a fait toute sa carrière dans des juridictions comme juge puis comme juge d'instruction. Il a été ensuite président du tribunal des Sables-d'Olonne (1966), président du tribunal de Rochefort (1972), premier vice-président du tribunal de Versailles (1973), président du tribunal d'Evry (1977) et président du tribunal de Bobigny (1980). Il était premier président de la cour de Douai depuis l'année dernière.]

Une société d'édition et deux publications condamnées

Le contexte « passionné et malsain » de l'affaire Grégory

Les procédures criminelles déclenchées après l'assassinat du petit Grégory sont entourées d'une multitude de poursuites croisées où chacun des principaux personnages du dossier défend *« son honneur et sa considération »* dans des procès civils qui sont le reflet à peine atténué par le filtre juridique du climat passionné de cette affaire.

Ainsi, jeudi 15 janvier, la première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Yves Monnin, a rendu trois jugements en faveur de Marie-Ange Laroche et des époux Bolle, les parents de la jeune Muriel. Le premier jugement vise les poursuites engagées contre Christine Villemin et la société Carrère Editions 13 en raison des propos contenus dans son livre *Laissez-moi vous dire*.

Le tribunal n'a pu que rendre une décision de principe en accordant aux plaignants le franc symbolique de dommages et intérêts qu'ils réclamaient. Mais les juges stigmatisent l'auteur en déclarant que, si le livre de Christine Villemin *« peut-être considéré comme tendant à démontrer son innocence dans l'assassinat du petit Grégory sous la forme d'un pamphlet violent »*, il n'en comporte pas moins *« des attaques inadmissibles contre les familles Laroche et Bolle »* et les juges insistent sur *« l'intention de nuire du – ou des – responsable de la rédaction de la publication »*.

Après avoir analysé chaque passage litigieux, le tribunal conclut : *« En admettant la thèse de Christine Villemin selon laquelle elle aurait publié (ou fait publier) son livre pour se justifier, il importe d'observer qu'elle ne présente pas pour ainsi dire la thèse de sa propre innocence, mais se borne pour l'essentiel à des attaques d'une violence inouïe contre Marie-Ange Laroche, Bernard Laroche, la jeune Muriel et ses parents, les époux Bolles. »*

Les limites du droit à l'information

Initialement, Marie-Ange Laroche et les époux Bolle demandaient que le tribunal condamne l'éditeur, la société Carrère Editions 13, à leur verser 1 million de francs de dommages et intérêts, mais une transaction est intervenue et les juges n'ont pu que donner acte du désistement des demandeurs en se référant à *« un protocole d'accord »* datant du 19 novembre 1986.

Les deux autres jugements concernaient des articles parus dans la presse. L'un condamne la société éditrice du journal *Minute* à verser 50 000 F de dommages et intérêts à Marie-Ange Laroche, la même somme aux époux Bolle ainsi qu'à leur fille. L'article publié dans le numéro daté du 6 au 12 juin 1986 sous le titre : « Christine Villemin : l'affaire du livre interdit », comporte, selon les juges, *« des attaques d'une extrême gravité contre les consorts Laroche-Bolle »*. Le jugement précise que le journaliste, *« en présentant Bernard Laroche comme supportant des charges accablantes, en jugeant surprenant l'abandon de la « piste Laroche », en soulignant le rôle joué tant par Muriel Bolle que par sa mère (...), a transgressé les limites du droit à l'information du public. »*

Le dernier jugement sanctionne un article paru le 24 juillet 1986, dans *le Nouveau Détective*, en condamnant la société éditrice de ce journal à verser 100 000 F à Marie-Ange Laroche, 100 000 F à ses enfants, 10 000 F aux époux Bolle et 40 000 F à leur fille Muriel. L'article intitulé « Que la vérité éclate. Les trois clés de l'affaire Grégory » est qualifié par les magistrats de *« présentation tapageuse, sans nuances indélicate de charges et mobiles supposés, nécessairement couverts par le secret de l'instruction »*.

Le tribunal observe, en outre, que le fait de désigner Bernard Laroche, *« lui-même victime d'un acte homicide, comme un possible assassin ne peut être justifié par le droit d'information du public »* et souligne que cette attitude *« est particulièrement fautive dans le contexte passionné et malsain qui entoure cette affaire »*.

M. P.

Faux en écritures

RENNES
de notre correspondant

Directeur de l'Ecole nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) depuis septembre 1986, M. Yves Marchand, quarante-huit ans, vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel de Nantes pour faux en écritures par M. Gilles Dubigeon, doyen des juges d'instruction de Nantes.

Le parquet a interjeté appel de cette ordonnance, sur laquelle la chambre d'accusation de la cour d'appel doit se prononcer. M. Marchand, ancien directeur départemental des polices urbaines d'Ille-et-Vilaine, avait auparavant occupé la même fonction dans le Morbihan, et c'est à Vannes qu'ont eu lieu les faits reprochés au commissaire divisionnaire.

En 1984, un inspecteur de police qui consultait son propre dossier constatait que son carnet de notation pour l'année 1982 ne correspondait plus à la feuille qu'il avait signée. A la suite de la plainte de l'inspecteur, la chambre criminelle de la Cour de cassation confiait l'enquête au parquet de Nantes et, à la fin de l'année 1985, M. Marchand était inculpé de faux en écritures par M. Dubigeon.

Un autre inspecteur de police et une secrétaire du commissariat central de Vannes, également impliqués dans cette affaire, ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu dans la mesure où ils n'avaient fait qu'exécuter les ordres du commissaire Marchand.

CHRISTIAN TUAL.

Chronologie

Décembre 1986 dans le monde

La chronologie paraît habituellement le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

FRANCE

1. – Bull annonce qu'il va prendre 42,5 % de la filiale informatique d'Honeywell (3).

2. – L'Assemblée générale des Nations unies demande par 89 voix contre 24 et 34 abstentions la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires ayant vocation à l'indépendance. M. Charles Pasqua affirme que le gouvernement *« ne tiendra pas compte »* de cette résolution (du 30/XI au 6/XII).

2. – M. Jacques Chirac présente devant l'Assemblée parlementaire de l'UEO une *« charte des principes de la sécurité de l'Europe occidentale »* (2 et 4).

3. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi sur les hôpitaux. M. Mitterrand souligne l'importance qu'il attache à *« l'égalité devant la maladie »*. Mais le « secteur privé » est rétabli dans les hôpitaux publics par un amendement à la loi portant diverses mesures d'ordre social, définitivement votée le 20 (4, 5, 14-15, 17 et 23).

3. – La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) désigne les présidents d'Antenne 2, FR 3, Radio-France, RFO et RFI. La gauche proteste contre la nomination de personnalités jugées trop proches de la majorité (du 4 au 9 et 18).

4. – La dernière adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (2 milliards de francs au lieu de 10 milliards en novembre) porte à 137 milliards de francs la somme levée par l'Etat en 1986, contre 100 milliards en 1985 (7-8).

5. – Abdel Benyahia, un jeune homme qui tentait de faire cesser une bagarre, est tué à Pantin par un policier en état d'ivresse qui n'était pas en service (du 9 au 12).

6. – M. Balladur se félicite du *« succès tout à fait exceptionnel »* de la privatisation de Saint-Gobain : 1 547 000 actionnaires particuliers détiennent 50 % du capital. Le cours de l'action, cotée le 24 à 369 francs, est supérieur de 19 % au prix de 310 francs fixé pour l'offre publique de vente (7, 8, 16 et du 24 au 30).

6-7. – Le RPR célèbre le dixième anniversaire de sa fondation au palais du CNIT, à la Défense (5, 6 et 9).

8. – Le procès de trois membres d'Action directe, ouvert le 3 devant les assises de Paris, est renvoyé après la défection de cinq des neuf jurés, qui avaient été menacés par Régis Schleicher, le principal accusé. Une loi, définitivement votée le 20, rend applicables aux procédures en cours les dispositions prévoyant de faire juger par des magistrats professionnels les responsables d'actes terroristes (3, du 5 au 13, 18, 20 et 23/XII, 2/I).

9. – M. François Mitterrand, invité de l'émission « Découvertes » sur Europe 1, est interrogé surtout sur la contestation étudiante. A propos de la cohabitation, il se pose en *« juge-arbitre »* et, après avoir estimé que M. Chirac *« a beaucoup de qualités »*, déclare qu'il *« souhaiterait que ces qualités fussent appliquées exactement au bon endroit et au bon moment »* (11).

10. – L'ordonnance sur la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) est approuvée en conseil des ministres (7-8, 11 et 14-15).

10. – La loi autorisant la ratification de l'Acte unique européen est définitivement votée (12).

11. – La loi sur le logement de M. Méhaignerie est définitivement votée (4, 11 et 14-15).

11. – Une loi qui autorise certains fonctionnaires civils de l'Etat à partir en retraite à soixante-huit ans au lieu de soixante-cinq et supprime la troisième voie d'accès à l'ENA, créée par la gauche en 1983, est définitivement votée. Le Conseil constitutionnel rejette, le 22, le recours des socialistes (3, 5, 14-15, 19 et 24).

11. – M. Chirac annonce l'institution d'une taxe sur les allumettes et les briquets pour lutter contre les incendies de forêt (13).

12. – Un conseil de cabinet exceptionnel est réuni à l'hôtel Matignon sur le budget de 1988, qui devra prévoir 40 milliards de francs d'économies nouvelles. C'est aussi l'occasion pour M. Chirac de demander que, *« plus que jamais, il y ait solidarité, cohérence, à l'intérieur du gouvernement »* (13 et 14-15).

12. – Dans l'affaire du Carrefour du développement, une enquête du *Monde* conclut que le « vrai faux » passeport provenant de la DST aurait été remis à M. Yves Chalier avec l'autorisation de M. Charles Pasqua. Interrogé le 15 sur Europe 1, M. Pasqua se retranche derrière le « secret défense » et accuse les deux journalistes auteurs de l'article du *Monde* de mener une *« entreprise de déstabilisation »* (3, 4, 6, 9 et du 11 au 22).

12. – En novembre, le déficit du commerce extérieur a été de 600 millions de francs, le nombre des chômeurs a augmenté de 0,2 % et les prix ont augmenté de O,1 % (13, 14-15, 25, 26 et 30).

13-14. – La convention nationale du PS, réunie sur le thème de l'emploi, se félicite que la contestation étudiante ait mis le gouvernement en *« panne »* (10 et du 13 au 17).

15. – M. Alain Peyrefitte échappe à un attentat : à Provins, une bombe fait exploser sa voiture, tuant l'employé municipal qui la conduisait. Les enquêteurs soupçonnent Action directe d'être responsable de l'attentat (16, 17, 18, 20 et 25).

15. – Le Comité national d'éthique recommande l'arrêt pour trois ans des recherches sur les manipulations génétiques de l'embryon humain (12, 16, 17 et 20).

15. – A la Bourse de Paris, l'indice de la Compagnie des agents de change atteint 414,3, en hausse de plus de 60 % en un an. Mais les cours retombent au-dessous de 400 avant la fin du mois (7-8, 12, 14-15, 16, 21-22 et 30/XII, 4-5/I).

16. – L'assemblée générale du CNPF désigne le successeur de M. Yvon Gattaz, « patron des patrons » depuis 1981 : M. François Périgot est élu par 354 voix contre 130 à M. Yvon Chotard (16, 17 et 18).

16. – Les caisses de Sécurité sociale signent avec les deux principales organisations de médecins libéraux un accord qui prévoit un relèvement de 13 % du tarif des consultations et une meilleure coopération pour limiter les dépenses de santé (18).

16. – Le taux d'intervention de la Banque de France est relevé pour la première fois depuis cinq ans : il est porté de 7 % à 7,25 % en raison de la faiblesse du franc, surtout par rapport au deutschemark (7-8, 10, 14-15, 18, 21-22 et 28-29/XII, 1 et 2/I).

16-17. – La réunion du comité central du PCF sur la jeunesse approuve la thèse de la direction du parti sur le *« glissement à droite de la société »* (16,18 et 19).

17. – M. Mitterrand refuse de signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail présentée au conseil des ministres du 10. Mais le gouvernement présente ce texte au Parlement sous la forme d'un amendement au projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. La loi est définitivement votée le 20. Les socialistes, qui ont tenté de s'opposer à ce vote expéditif, saisissent le Conseil constitutionnel (11, 14-15 et du 19 au 25/XII, 3/I).

17. – Le conseil des ministres approuve une ordonnance qui prolonge certaines des mesures prises le 16 juillet en faveur de l'emploi des jeunes : fin novembre, 718 738 moins de vingt-cinq ans avaient bénéficié de ce plan (du 14 au 19 et 28-29).

17. – Le budget 1987 est définitivement voté. Le Conseil constitutionnel rejette, le 29, le recours des socialistes (du 18 au 22 et 31/XII, 3/I).

17. – La loi de programme pour les départements d'outre-mer est définitivement votée (19).

17. – M. Raymond Lévy est nommé PDG de Renault en remplacement de Georges Besse, assassiné le 17 novembre (10, 13, 17 et 19).

18. – Lors de la conférence annuelle agricole, M. Chirac annonce 2 milliards de francs d'aide aux agriculteurs et confirme la vente en 1987 de la Caisse nationale du Crédit agricole (12, 13 et du 18 au 23).

18. – M. Edouard Balladur annonce le retrait de la nouvelle pièce de 10 F que les usagers confondaient avec la pièce de 50 centimes (29/XI et 20/XII).

18. – M. Henri Pigeat, PDG de l'Agence France-Presse, démissionne après une grève de huit jours de la rédaction contre son plan de restructuration de l'AFP (du 10 au 23).

19. – Le Sénat commence à débattre en première lecture du projet de loi sur les prisons privées. La suite de la discussion est renvoyée à la session du printemps 1987 (2, 3, 6, 10, 11, 12, 17, 19, 21-22 et 27).

20. – La session ordinaire du Parlement s'achève avec l'adoption définitive des lois sur les aides à la famille, les nouvelles procédures de licenciement et les conseils de prud'hommes (10, 11, 12, 18, 19 et 23).

30. – CGE et ITT signent l'accord qui crée le numéro deux mondial des télécommunications (31/XII et 1/I).

31. – M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, exalte *« l'esprit de tolérance et la volonté de dialogue »* et souligne la nécessité de faire *« prévaloir la paix sociale »* (2 et 3/I).

La fronde étudiante et les grèves des transports publics

Le 4, 500 000 étudiants et lycéens défilent à Paris dans le calme pour obtenir le retrait du projet de réforme universitaire de M. Alain Devaquet. La fin de la manifestation est marquée par des violences policières.

Le 5, M. René Monory, dans une « déclaration gouvernementale » faite à la télévision, annonce qu'il *« prend en main »* le dossier universitaire et que les mesures les plus contestées de la loi Devaquet sont retirées du projet.

Dans la nuit du 5 au 6, un étudiant, Malik Oussekine, meurt au quartier Latin après avoir été roué de coups par des policiers d'une brigade motocycliste.

Le 6, une manifestation spontanée de deuil et de protestation *« contre la répression »* est suivie dans la nuit d'actes de vandalisme et de violentes échauffourées au quartier Latin.

Le 7, devant les militants RPR réunis à la Défense, M. Jacques Chirac se déclare *« ouvert à toute forme de dialogue »*, tandis que M. Charles Pasqua en appelle à *« la défense de la démocratie et de la République »*.

Le 8, M. Chirac annonce le retrait complet de la réforme universitaire. Cette décision, que, dès le 3, M. Mitterrand lui avait recommandé de prendre, est approuvée par la majorité comme par l'opposition. La démission de M. Devaquet, présentée le 6, est acceptée. M. Monory annonce aussi l'abandon de la réforme des lycées.

Le 9, M. Chirac décide l'annulation de la session extraordinaire du Parlement prévue pour janvier. Elle devait examiner plusieurs projets contestés, dont la réforme du code de la nationalité ou la création de prisons privées. Le soir même, M. Mitterrand, invité d'Europe 1, approuve ce *« nouveau rythme »* de l'action gouvernementale. Il souligne l'*« étonnante maturité »* des étudiants et se déclare *« sur la même longueur d'onde »* qu'eux.

Le 10, d'importantes manifestations sont organisées, à Paris et en province, à la mémoire de Malik Oussekine, avec pour mot d'ordre : *« Plus jamais ça ! »* La CGT, la FEN, d'autres syndicats d'enseignants et des organisations de parents d'élèves appelaient à participer aux défilés.

Cependant la polémique sur le comportement des forces de l'ordre du 4 au 7 s'amplifie, et M. Pasqua est vivement mis en cause par le PS et le PC, qui demandent la constitution de commissions d'enquête parlementaires. Deux commissions sont en effet créées, le 17, à l'Assemblée nationale et au Sénat, mais la majorité obtient que leurs investigations portent sur *« la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre »*.

Le 18, une grève des agents de conduite de la SNCF, partie de la base à la gare du Nord, gagne progressivement l'ensemble du réseau, perturbant gravement le trafic ferroviaire pendant les fêtes de fin d'année. D'autres conflits sociaux paralysent, depuis le 8, le transport maritime et, du 22 au 24, le métro parisien. A la SNCF, le mouvement s'étend et se durcit de jour en jour, tandis que le gouvernement se dit résolu à ne pas céder aux revendications salariales des grévistes, pour ne pas mettre en cause la *« politique de redressement »*, qui en est à un *« moment décisif »*. Mais le gouvernement laisse la direction de la SNCF *« en première ligne »* : la nomination d'un médiateur, le 29, puis l'abandon, le 31, du projet de nouvelle grille salariale n'amènent pas de reprise du travail (à partir du 2).

CULTURE

1. – Le musée d'Orsay, qui rassemble dans l'ancienne gare des œuvres d'art de 1848 à 1914, est inauguré par M. Mitterrand, en présence de MM. Giscard d'Estaing et Chirac (29/XI, 3, 6, 20 et 25/XII, 4-5/I).

1. – La société Paris-Câble commence à vendre des contrats d'abonnement après l'autorisation de la télévision par câble dans la capitale par la CNCL : le réseau était testé depuis trois mois dans deux cents foyers (30/XI-1/XII, 4, 17 et 21-22).

2. – Philippe Labro, pour *l'Etudiant étranger* (Gallimard), obtient le prix Interallié (3).

4. – Jean-Louis Curtis est élu à l'Académie française au fauteuil de Jean-Jacques Gautier (6).

7. – Riccardo Muti inaugure sa première saison de directeur musical à la Scala de Milan avec *Nabucco* de Verdi (10).

9. – L'exposition consacrée au « Japon des avant-gardes » (1910-1970) est inaugurée au Centre Georges-Pompidou (11 et 12).

9. – M. Jimmy Goldsmith, PDG de la Générale occidentale, détient plus de 50 % du capital des Presses de la Cité après le succès de son offre publique d'échanges (10).

11. – Le prix Louis-Delluc est attribué à *Mauvais Sang*, film de Leos Carax (10 et 13).

15. – La création d'*Akea*, de Yannis Xenakis, clôt le Festival d'automne à Paris (19).

15. – Mort de Serge Lifar, danseur, maître de ballet et chorégraphe (18).

18. – Des milliers d'artistes manifestent à Paris contre la politique de M. Léotard (12, 19 et 20).

28. – Mort à Paris d'Andreï Tarkovski, cinéaste soviétique (30 et 31/XII, 1 et 7/I).

Un choix d'enquêtes et de reportages

POLOGNE : Les tergiversations du pouvoir et de l'opposition (2).
YÉMEN DU SUD : L'ombre menaçante de l'ancien président Ali Nasser (3).
SPECTACLES : Paris perd ses cinémas (4).
FAO : Crise financière et guerre de succession (5).
BIRMANIE : Les perspectives de l'après-Ne Win (5).
ARABIE SAOUDITE : La dialectique de l'or noir et du Coran (6).
FRANCE : La légende de don Pasqua (6).
COLOMBIE : La violence et le trafic de drogue (9 et 17).
VILLE AU FUTUR : Lyon (12).
TURQUIE : La revanche de « l'homme malade de l'Europe » (13).
MÉDECINE : Les excès du diagnostic prénatal (17).
FRANCE : Les designers à l'œuvre (20).
ÉCONOMIE : Bilan 1986 (23).
FRANCE : Les exclus de l'hôpital (23).
ZAIRE : L'épidémie de SIDA à Kinshasa (24).
CAMBODGE : La crise s'éternise (25).
FRANCE : Bernard Bosson, ministre « bien dans sa peau » (27).
HISTOIRE : L'assassinat de l'amiral François Darlan (28-29).
ÉCONOMIE : Les marchés financiers en 1986 (30).
THAILANDE : Les militaires continuent à jouer un rôle déterminant (31).

ÉTRANGER

2. – **ÉTATS-UNIS** : M. Ronald Reagan est contraint d'accepter la nomination d'un procureur spécial et la mise en place de deux commissions spéciales d'enquête parlementaires bipartites sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran et le financement clandestin de la guérilla antisandiniste au Nicaragua. M. Frank Carlucci est nommé conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale. Mais la volonté de M. Reagan de *« coopérer pleinement »* à l'enquête ne calme pas la tempête politique provoquée par l'affaire (du 2 au 24, 26 et 28-29).

3. – **GRANDE-BRETAGNE** : L'opération de privatisation de British Gas, la plus importante effectuée par le gouvernement de Mme Thatcher, s'achève sur un gros succès populaire : plus de quatre milliards d'actions, au prix unitaire de 135 pence (12,50 F) sont acquises par 4,3 millions d'investisseurs (4 et 11).

5-6. – **CEE** : Le conseil européen se réunit à Londres (du 5 au 9).

6. – **TAIWAN** : Aux élections législatives, l'opposition progresse, mais le Parti nationaliste (Kouomintang) conserve une majorité écrasante (2, 3, 6 et 9).

8. – **URSS** : Mort en prison, à l'âge de quarante-huit ans, d'Anatoli Martchenko, l'un des dissidents les plus connus (du 11 au 17).

8-11. – **ZAMBIE** : Des émeutes de la faim, qui font près de 30 morts, contraignent le président Kaunda à annuler le doublement du prix de la nourriture de base, la farine de maïs (du 11 au 16/XII et 3/I).

10-13. – **FRANCE-ÉGYPTE** : Le président Hosni Moubarak se rend en France pour une visite d'Etat (du 10 au 15).

11. – **AFRIQUE DU SUD** : Une censure encore plus stricte est imposée à la presse locale et étrangère, accusée d'entretenir un *« climat révolutionnaire »*. En 1986, les violences ont fait 1 300 morts en onze mois (du 13 au 16 et 23).

11. – **TCHAD** : De violents combats reprennent dans le Tibesti (nord du Tchad) après une offensive des forces libyennes contre leurs anciens alliés, les partisans de M. Goukouni Oueddeï, qui reçoivent des renforts de l'armée tchadienne ainsi que du matériel militaire parachuté par l'aviation française. En dépit des demandes répétées du président Hissène Habré, M. Mitterrand confirme, le 24, le refus de la France de s'engager militairement au nord du 16e parallèle (4, 6 et à partir du 13).

11-12. – **EST-OUEST** : La réunion du conseil atlantique à Bruxelles confirme l'hostilité des pays européens de l'OTAN à une réduction simultanée de plus de 50 % des forces nucléaires stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS (7-8 et du 12 au 15).

14-19. – **PAKISTAN** : Des violences intercommunautaires font près de 200 morts à Karachi (du 16 au 23).

15. – **CENTRAFRIQUE** : Le procès de l'ex-empereur Bokassa, ouvert le 26 novembre, mais aussitôt ajourné, reprend à Bangui. Il pourrait durer jusqu'en mars (16, 17, 18, 20, 24, 25 et 30).

15. – **TRINITÉ-ET-TOBAGO** : Aux élections législatives, l'Alliance nationale pour la reconstruction (NAR) obtient 33 des 36 sièges du Parlement, contre 3 au Mouvement national populaire (PNM), au pouvoir depuis trente ans (18 et 21-22).

16. – **CEE** : Les ministres de l'agriculture des Douze décident une nouvelle réduction de la production laitière, une baisse des quotas et des prix de la viande bovine, ainsi que le déstockage de 1 million de tonnes de beurre (du 9 au 19).

17. – **NICARAGUA** : Le mercenaire américain Eugene Hasenfus est gracié et libéré. Du 4 au 8, des combats ont opposé forces honduriennes et nicaraguayennes à la frontière entre les deux pays (du 9 au 20).

17. – **NIGÉRIA** : Lagos obtient de dix-neuf pays créanciers le rééchelonnement de 7,5 des 20 milliards de dollars de sa dette extérieure (18).

17-19. – **URSS** : Des émeutes d'étudiants ont lieu à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, après le remplacement, le 16, d'un Kazakh par un Russe à la tête de la République. Les médias soviétiques évoquent ces troubles nationalistes, qui auraient fait une vingtaine de morts (du 17 au 23, 26, 27 et 30/XII, 2/I).

18. – **FMI** : M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France, est élu directeur général du Fonds monétaire international, pour succéder le 15 janvier à M. Jacques de Larosière (19, 20 et 23).

18. – **VIETNAM** : Le sixième congrès du Parti communiste s'achève avec la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh. Auparavant, la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho, avait été acceptée (du 14 au 22, 24, 28-29 et 31).

19. – **LIBAN** : L'attaque de positions syriennes à Tripoli (nord du Liban) par des miliciens intégristes sunnites est suivie d'une sévère répression syrienne, qui fait entre 100 et 400 morts, tandis qu'à Beyrouth et dans le sud se poursuit la « guerre des camps » entre Palestiniens et miliciens chiites d'Amal, qui, en trois mois, a fait officiellement 880 morts (du 2 au 11, 16, 17, 18 et du 21/XII au 3/I).

19. – **ONU** : L'Assemblée générale des Nations unies supprime l'obligation de recourir au vote majoritaire lors du processus budgétaire et autorise la pratique du consensus. Washington, qui avait réduit sa contribution financière, se félicite de cette réforme (21-22/XII et 2/I).

19. – **URSS** : M. Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23 avec Elena Bonner, son épouse. Dans plusieurs entretiens avec la presse occidentale, il réaffirme son engagement en faveur des *« prisonniers de conscience »* (du 20 au 31/XII et 1/I).

20. – **PÉTROLE** : Les treize pays de l'OPEP, réunis à Genève depuis le 11, décident de plafonner leur production à 15,8 millions de barils par jour et de revenir à un système de prix fixes autour d'un prix-pivot de 18 dollars le baril. Cependant, l'Irak refuse de diminuer sa production (11, du 13 au 24 et 31).

22. – **BURKINA-MALI** : Un jugement de la Cour internationale de justice de La Haye résout le conflit frontalier qui avait provoqué une guerre de cinq jours un an auparavant (24).

23. – **ÉTATS-UNIS** : L'avion expérimental Voyager, piloté par Dick Rutan et Jeana Yeager, réussit le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement. Il a parcouru 42 000 kilomètres en neuf jours (17, 23, 24 et 25).

24. – **LIBAN** : Aurel Cornéa, l'un des deux membres de l'équipe d'Antenne 2 enlevés le 8 mars et encore retenus en otage, est libéré à Beyrouth par l'Organisation de la justice islamique, *« à la suite des modifications enregistrées dans la politique de la France »*. Le 25, il est accueilli à Orly par M. Chirac, qui remercie l'Algérie, les Palestiniens, la Syrie et le Liban (du 24 au 27/XII, 1/I).

24-25. – **IRAN-IRAK** : Une offensive iranienne est suivie de très violents combats sur les rives sud de l'estuaire du Chatt-el-Arab (du 23 au 30/XII et 1/I).

25. – **ARABIE SAOUDITE** : Un Boeing-737 irakien, détourné entre Bagdad et Amman par quatre pirates de l'air, explose sur l'aéroport saoudien d'Arar. 62 des 106 personnes à bord sont tuées. Plusieurs organisations d'extrémistes pro-iraniens revendiquent le détournement (du 27 au 30).

26. – **CHINE** : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étudiants revendiquent plus de démocratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin (11 et à partir du 21).

29. – **GRANDE-BRETAGNE** : Mort de Harold Macmillan, premier ministre britannique de 1957 à 1963 (31).

30. – **CEE-ÉTATS-UNIS** : M. Reagan annonce des représailles commerciales, qui entreront en vigueur le 1er février, après l'échec des négociations sur les compensations que Washington voulait obtenir pour neutraliser les effets négatifs de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal (du 14 au 17/XII, 1 et 2/I).

30. – **LIBAN** : L'Organisation des opprimés sur terre annonce à Beyrouth l'*« exécution »* de 3 otages juifs (1 et 2/I).

31. – **ÉTATS-UNIS** : L'annonce d'un déficit record de la balance commerciale en novembre (19, 2 milliards de dollars) entraîne un nouveau recul du dollar, qui chute de 6,45 F à 6,34 F, à Paris le 2 janvier (du 2 au 5/I).

31. – **PORTO-RICO** : Un incendie d'origine criminelle ravage le plus grand hôtel de San-Juan et fait au moins 96 morts (du 3 au 6/I).

1986 en « Folio »

A la mi-février, les douze chronologies mensuelles de 1986 paraîtront chez Gallimard, dans la collection de poche « Folio-Actuel », avec une préface d'André Fontaine et augmentées d'un index détaillé.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

• LE SOIR BRUXELLES • LA PRESSE TUNIS • Le Monde PARIS • LE DEVOIR MONTRÉAL • EL DIA MEXICO • DAWN KARACHI • le soleil DAKAR • 经济日报 JINGJI RIBAO PÉKIN •

朝鮮日報 The Chosun Ilbo SÉOUL

UN SEUL MONDE

Supplément mondial pour un nouvel ordre économique international

Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU et d'associations françaises pour le développement

N° 24

• FORUM DU DÉVELOPPEMENT NEW-YORK • ASAHI SHIMBUM TOKYO • ŻYCIE WARSZAWY VARSOVIE • ПОЛИТИКА POLITICA BELGRADE • Magyar Nemzet BUDAPEST • EL PAIS MADRID

« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

Les citoyens face au développement

CE supplément de presse a désormais sept ans : l'âge de raison. Aujourd'hui, *Un seul monde* prend de nouvelles dimensions. Depuis 1979, l'année de son lancement, *Un seul monde* poursuit le dialogue qu'il a instauré entre plusieurs grands journaux du monde entier et les organisations du système des Nations unies sur le développement du tiers-monde et sur une authentique solidarité économique et sociale entre toutes les nations, riches et pauvres.

Ce dialogue n'a jamais été facile, et il reste difficile, dans un monde de plus en plus divisé et déchiré par la violence ; dans un monde de peur et de colère où se manifestent toujours davantage incompréhensions, frictions et confrontations entre ceux qui possèdent toujours plus et engendrent de moins en moins, et ceux qui n'ont rien qui prolifèrent dans le Sud et ne connaissent guère d'autres réalités ou perspectives que le chômage, la misère et la faim ; dans un monde enfin où l'extraordinaire développement de la communication, loin de rapprocher les hommes, les oppose le plus souvent, tant sont vives partout les peurs, les vanités et les passions nationalistes et idéologiques.

Dialogue d'autant plus difficile que, faisant souvent appel à des considérations morales et religieuses, il n'est ni attrayant ni rentable dans les sociétés de consommation. Il faut donc un certain courage pour le publier.

Mais, parallèlement, plus la situation se dégrade dans le monde, plus nombreux sont ceux qui s'interrogent et prennent conscience de la nécessité de parvenir à mettre en pratique la notion de « *bien commun de l'humanité* ». Bien commun qui devrait mener à la cohabitation pacifique des hommes dont seraient assurés et respectés les droits et libertés essentiels.

L'établissement d'une telle cohabitation exigera évidemment une grande concertation, beaucoup de compromis et, ce qui sera le plus difficile, la fin des immenses gaspillages que constituent aujourd'hui la course débridée aux armements et la consommation excessive des privilégiés du Nord et du Sud. Gaspillages dont le résultat est de raréfier et détourner l'argent qui devrait servir à créer des emplois et à produire des biens de première nécessité pour des centaines de millions d'hommes dans le Sud.

Dans ce souci de réalisme et d'efficacité, les partenaires d'*Un seul monde* portent aujourd'hui une attention toute particulière aux « nouveaux modes de développement » que préconisent de plus en plus d'organisations et de mouvements, parmi lesquels, très en pointe, les organisations non gouvernementales (ONG) pour le développement.

C'est ainsi que plusieurs grandes ONG du Nord (qui seront bientôt suivies par d'autres du Sud) ont accepté de devenir le troisième partenaire d'*Un seul monde*, dont elles peuvent concrétiser le dialogue et recevoir un soutien. Elles ont ainsi participé pour la première fois, en septembre dernier, à Madrid, au comité éditorial du supplément *Un seul monde*, dont les débats ont naturellement porté sur ces nouveaux modes de développement. A ces débats a également participé le Club de Rome, dont le président et le secrétaire général ont affirmé leur conviction que les ONG jouaient un rôle essentiel pour résoudre le problème de la faim et celui du sous-développement en général.

Avant eux, le secrétaire général du l'ONU, M. Perez de Cuellar, s'était félicité en 1985, dans une lettre au coordonnateur, de cet élargissement d'*Un seul monde* aux eloppement et de l'information des opinions publiques.

Il faut souhaiter que d'autres groupes suivent la voie très prometteuse ouverte par les ONG. Le mouvement coopératif et mutualiste notamment, que sa grande tradition démocratique d'aide mutuelle et son expérience en matière de crédit devrait inciter, conformément à sa vocation, à se renouveler en se mettant davantage au service des hommes du tiers monde.

Cette recherche de nouveaux modes de développement sera poursuivie à Lima, en mars 1987, par les journaux du supplément *Un seul monde* et les organisations de l'ONU, en étroite coopération avec les ONG européennes et andines, au cours d'une conférence à laquelle il est espéré que le président péruvien Alan Garcia s'adressera. Il y sera question de l'écrasant service de la dette des pays en développement, mais aussi de la mise au point de « nouveaux modes d'investissement », destinés à relayer, compléter et galvaniser une aide publique et bancaire, catastrophiquement amenuisée au cours des dernières années. Au point que, désormais, l'argent circule du Sud vers le Nord, à l'inverse des objectifs recherchés.

Un vide s'est ainsi créé. Pour le combler, de nouveaux modes d'investissement, compris et contrôlés par les citoyens eux-mêmes, doivent offrir aux plus lucides et généreux d'entre eux la possibilité de traduire concrètement dans leur vie leur souci de solidarité envers ceux qui n'ont pas le minimum vital.

JEAN SCHWOEBEL,
coordonnateur.

LE SOIR *(Bruxelles)*

Une nouvelle panacée ?

BIENHEUREUSES illusions des années 70 : le sous-développement n'était alors qu'un simple retard de croissance, auquel les transferts de capitaux et de technologie allaient apporter une solution rapide et durable. Mais, par la suite, il fallut constater les effets pervers des grands barrages, mesurer l'érosion provoquée par les routes rectilignes, rembourser les usines rouillées et les rizières vides...

...Et, sans trop s'apesantir sur l'autocritique, les mêmes organismes internationaux changèrent leur fusil d'épaule et commencèrent à s'intéresser à des acteurs plus modestes qui, à moindres frais, enregistraient souvent de meilleurs résultats : les organisations non gouvernementales (ONG). Aujourd'hui, les ONG deviennent des acteurs privilégiés, dont le poids économique n'est pas négligeable : elles sont deux mille deux cent quatre-vingt-dix-sept à l'heure actuelle, et brassent chaque année 2,5 milliards de dollars de fonds privés et 1 milliard de dollars de fonds publics, ce qui représente un vingtième du total de l'aide publique au développement. Est-ce la nouvelle panacée ?

La faveur dont jouissent les ONG s'expliquent par des facteurs évidents : souplesse plus grande, dévouement des acteurs, modestie des ambitions initiales, soutien des organisations de base, en amont comme en aval, dynamisme de l'initiative privée, accumulation d'expériences concrètes.

Absence d'autocritique

Mais lorsque l'on sait qu'en Afrique 70 % des pompes à eau ne fonctionnent pas et que des millions de villageois se sont retrouvés plus seuls, plus démunis qu'auparavant après le départ des promoteurs, on ne peut que déplorer, dans le cas des ONG également, l'absence d'autocritique.

En fait, ainsi que l'explique Bernard Lecomte (1), l'aide par projet, qui satisfait le bailleur de fonds extérieur, est rassurante sur le plan comptable, mais trop parcellaire ; elle se soucie souvent trop peu des cohérences du développement et des institutions locales. Même s'ils sont animés des meilleurs intentions, les promoteurs de projet partent de leur propre motivation, de leur propre notion de besoin : un puits, un moulin, un dispensaire. Ils prévoient tous les détails de l'exécution (et les délais sont parfois très longs), mais se soucient peu du résultat ni, surtout, des retombées une fois le projet terminé, lorsque le coût d'entretien revient à la charge de la collectivité locale. On se demande parfois qui il s'agit de satisfaire : la bonne conscience des donateurs ou les besoins que les populations concernées ressentent le plus vivement. C'est aussi cela qui explique le silence prudent qui entoure les échecs des ONG, comme naguère les erreurs des grandes organisations.

Des interlocuteurs selon les besoins

Afin de tenter de mieux «coller» aux besoins réels, bon nombre d'ONG mettent aujourd'hui l'accent sur les «partenaires» locaux, sur les homologues qui prendront la relève. C'est ainsi qu'un certain nombre d'ONG se sont créées dans le tiers-monde, en Amérique latine et en Asie surtout, avec pour vocation d'être les relais idéologiques et financiers des actions de développement.

Mais, bien souvent, les associations du Nord choisissent des interlocuteurs à leur image, qui parlent le même langage et partagent les mêmes soucis : ces partenaires apparaissent à l'ombre des Eglises, des partis politiques, dans *le sillage d'intellectuels qui savent* comment parler aux Occidentaux. Pour les autres groupements paysans spontanés, associations de quartier qui ne sont pas reliées au réseau international, il est bien difficile de se faire entendre. Même les ONG les mieux disposées ne sont pas toujours à l'écoute des besoins réels de la population, et leur idéalisme les empêche parfois de suivre ceux qui, très humainement, souhaiteraient augmenter leur propre pouvoir ou leurs propres ressources monétaires. Comme si, au Nord, le progrès économique avait eu d'autres moteurs que le goût du pouvoir ou celui de l'argent : dans le tiers-monde, on exige le désintéressement !

En fait, on constate que les seules communautés du tiers-monde qui progressent réellement sont celles qui ont pu imposer leur point de vue parce qu'elles en avaient le pouvoir. Mais, *par angélisme, ignorance ou de* manière délibérée, les rapports entre les ONG et le pouvoir sont soigneusement évacués. Les organisations qui, au-delà de l'aide technique et financière, veulent renforcer le pouvoir politique de leurs partenaires sont souvent considérées comme suspectes. Et, cependant, c'est lorsqu'ils auront accru leur pouvoir, en tant que groupe social, que les paysans du tiers-monde, que les plus pauvres des sociétés en développement, pourront réellement défendre leurs besoins et obliger ceux qui veulent les aider à en tenir compte.

COLETTE BRAECKMAN.

(1) *L'Aide par projet ; limites et alternatives*, par Bernard J. Lecomte. OCDE, Paris, 1986.

TRIBUNE DES NATIONS UNIES *(BIT)*

Les mini-crédits : une chance pour les plus pauvres

RAHIMA, mendiante à Chittagong (Bangladesh), vient d'emprunter de l'argent pour créer son entreprise ; une somme dérisoire : 1 dollar. Tout juste de quoi acheter son fonds de commerce : quelques rubans pour les cheveux et des bracelets. Par ce geste, elle cesse d'être cette marginale indigente qui arpente comme tant d'autres les villes et les villages du tiers-monde, pour devenir une commerçante indépendante.

Un nombre considérable de paysans et de chômeurs attendent ce minimum de fonds nécessaire pour sortir de la pauvreté. Dans plusieurs pays du tiers-monde, de nombreux organismes populaires de crédit et d'épargne se sont constitués spontanément pour *canaliser le crédit vers* ceux-là qui en ont le plus besoin mais à qui on refuse traditionnellement l'accès au crédit dans sa forme classique. En Afrique, par exemple, moins de 20 % des agriculteurs ont accès à des services financiers. En Inde, à *peine un tiers du total* des crédits bancaires a touché les agriculteurs possédant 2 hectares ou moins en 1970.

Un chercheur du BIT, M. Philipp Egger, et son équipe ont étudié plusieurs de ces nouveaux organismes de crédit en direction des pauvres, basés sur la participation et la solidarité. Bien qu'ils ne représentent encore qu'une goutte d'eau à la mer, ces nouveaux circuits offrent un potentiel considérable.

La Banque (rurale) Grameen, au Bangladesh, compte actuellement 100 000 membres et assure plus de 16 millions de dollars de crédit. L'Association des travailleuses indépendantes à Ahmedabad, dans l'Etat du Gujurat en Inde, regroupe 15 000 membres, le Forum des travailleuses de Madras, 50 000. Au Zimbabwe, 200 000 travailleuses participent à six mille clubs d'épargne...

De ces quelques réalisations, certaines conclusions se dégagent déjà : premièrement, on peut faire crédit aux pauvres ; le fait qu'ils ne présentent pas de garanties – ni biens ni capitaux – n'implique pas de plus grands risques, au contraire ! Le taux de recouvrement de leurs dettes atteint même le record de 95 %, contre 23 % à la Banque agricole, remarque le Dr Mohamed Yunnus, fondateur et directeur de la banque Grameen. Non pas que les pauvres soient plus consciencieux que les autres ; ce taux record de recouvrement tient plutôt à leur habitude des remboursements fréquents (hebdomadaires), par petites tranches, et à leur sens de la responsabilité collective. Ainsi, des groupes de cinq personnes fonctionnent, quatre d'entre elles étant responsables des remboursements de la cinquième. De même, un plan d'épargne collective minimum prévoit le versement obligatoire de 1 takka (1) par semaine, constituant une sorte de caisse d'assurance spéciale ; sa gestion donne en outre l'occasion de discuter sur les problèmes d'intérêt commun.

Deuxièmement, les prêts de ces organismes sont en général consentis à des taux commerciaux réalistes, donc susceptibles de donner confiance. Un taux d'intérêt trop faible inciterait à suremprunter et perpétuerait un esprit de dépendance. Les remboursements hebdomadaires valent pour leur rappel constant à l'obligation de rembourser. Ainsi Rahina remboursera son dollar sur plusieurs mois.

Troisièmement, alors que les crédits classiques à bon marché tendent de plus en plus à aller vers les entreprises à forte densité de capital, pour l'achat de machines ou pour des importations et qu'ils ne créent que peu d'emplois, les petits prêts à taux commercial réaliste encouragent les activités rentables, à forte proportion de main-d'œuvre. Augmentant la production de biens et de services, ces activités tendent donc à élever les salaires et à faire baisser les prix. Autant de caractéristiques qui encouragent les pauvres, les marginaux, les sans-terre, les non-solvables, à se lancer dans le circuit productif. Les femmes participent souvent à 50 % dans ces associations. Les décisions relatives à l'octroi de crédits se font collectivement, même publiquement à la banque Grameen, tant pour les présentations de demande de prêts que leur discussion. Chacun prend ainsi connaissance des projets et activités de la communauté. On *comprend les répercussions sociales de* telles démarches, surtout pour des populations habituellement tenues hors de tout circuit financier. Le sentiment initial d'incrédulité des paysans, par exemple, à l'égard des systèmes de crédit tend à se dissiper. Les peurs, rumeurs et conflits face aux prêteurs traditionnels, voués à disparaître, s'estompent progressivement pour faire place à un puissant sentiment de solidarité et de confiance entre les membres des associations, qui peuvent désormais débattre démocratiquement des questions qui les concernent.

L'impact de ces mouvements est tel que, selon M. Dharam Ghai, chef du service des politiques rurales de l'emploi au BIT, leurs leaders sont en passe de devenir des dirigeants du tiers-monde d'un genre nouveau, sans rapport avec la génération post-coloniale : ils ont compris que la participation massive des populations à leur développement est une condition nécessaire pour harmoniser le progrès économique et le progrès social.

KYRIL TIDMARSH.

(1) 1 takka = 4 cents américains.

DE NOUVEAUX MODES

LE MONDE *(Paris)*

Briser la spirale de l'usure

SI les pauvres sont pauvres, c'est qu'ils n'ont pas d'argent. Ce n'est pas une blague ! Sans monnaie aujourd'hui, impossible d'investir dans l'engrais qui améliorera le rendement, dans le moulin qui diminuera la peine des femmes, dans l'usine qui apportera un emploi et un revenu.

L'action des établissements financiers n'a pas pénétré le cercle vicieux de la pauvreté : les banques classiques n'accordent en effet de crédit qu'aux personnes solvables ou qui présentent des garanties, en général fondées sur le foncier. Selon une étude récente (1) au Burkina-Faso, en dehors de la Caisse de crédit agricole, toutes les banques orientent leurs concours vers une clientèle urbaine ; les prêts atteignent des taux complètement fous, variant de 80 % à 800 %. Les investissements en équipements productifs ne représentent que 0,4 % des emprunts.

Au Rwanda, la Confédération helvétique travaille depuis 1972 à la mise en place d'un réseau de coopératives d'épargne et de crédit. En 1984, soixante-douze banques couvraient la moitié des communes rwandaises. Ces banques populaires sont calquées sur le modèle mutualiste Raiffeisen (caisses locales, administrateurs bénévoles, dividendes non distribués mais réinvestis...). Ce système fondé sur la solidarité, indépendant de l'Etat, semble bien correspondre aux valeurs culturelles du Rwanda. Mais les cautions exigées (titres de propriété, cession de récolte...) sont éminemment sélectives. De plus, la distinction entre la fonction collecte de l'épargne et la fonction crédit est inefficace puisque les éventuels épargnants ne sont pas mobilisés sur un objectif connu.

Heureusement, il y a toujours l'exception qui confirme la règle. Au Bangladesh, où, pour 85 %, la population vit dans une extrême pauvreté et est de ce fait exclue des circuits officiels de crédit (les circuits officieux travaillent avec des taux de 10 % par mois et parfois par semaine...), la Grameen Bank (2) a décidé il y a dix ans, de rompre avec la spirale infernale de l'usure. Elle couvre aujourd'hui trois mille villages, avec un encours de prêts de 30 millions de dollars. Son succès vient de méthodes qui rompent délibérément avec les techniques bancaires conventionnelles : elle ne demande pas de garantie, ne fait pas remplir de formulaires, n'a pas d'agences aux guichets impressionnants. Elle recrute des groupes de cinq personnes, les uns servant de garantie aux autres. Résultat : la pression sociale est assez forte pour que le taux d'impayés atteigne moins de 1 % ! Les prêts financent toute activité, pourvu qu'elle soit rentable. Ainsi une femme qui avait prévu d'acheter une vache a en réalité acheté une barque après que la région eut été inondée. En transportant les gens, elle a gagné beaucoup plus d'argent...

L'épargne du Nord comme garantie du Sud

En deux ans et demi, le revenu moyen des familles concernées avait augmenté de 35 %, nettement plus que la moyenne nationale. Les effets indirects de l'action de la Grameen Bank sont tout aussi intéressants : dans les régions où elle est présente, elle exerce une pression à la hausse sur les salaires et à la baisse sur les taux d'intérêt ; elle contribue aussi à alléger le poids des traditions (dots et cérémonies coûteuses) et des mythes en vertu de quoi les pauvres et les femmes n'auraient pas le sens de l'entreprise. Ce modèle bancaire, où la solidarité du groupe remplace les garanties matérielles, fait désormais des émules au Pakistan, au Népal, à la Dominique.

En Europe, plusieurs organisations confessionnelles ont mis sur pied des circuits financiers avec le même objectif : que les pauvres, en milieu urbain cette fois, qui n'ont pas accès au système bancaire, puissent devenir des agents économiques comme les autres. L'expérience encore jeune de la Société d'investissement et de développement international (SIDI) (3) en France a montré que le problème essentiel du développement est bien celui du passage obligé par le crédit et les garanties qu'exigent les banques auprès de gens qui précisément n'en possèdent pas. Un système original est en train de se mettre en place : le Crédit lyonnais acceptera de donner sa caution (4 millions de francs sont prévus) à des emprunts dans les pays du Sud, cette caution étant elle-même garantie à hauteur de 2 milliards de francs par la SIDI. Ce système permet d'accorder des emprunts en monnaie locale garantis par une monnaie forte, sans qu'il y ait transfert de devises, c'est-à-dire sans augmentation de l'endettement pour les pays du Sud.

Dans le même ordre d'idée, en collaboration avec le Centre international de crédit mutuel, la SIDI participe à un fonds de garantie pour la création de coopératives d'épargne et de crédit au Burundi.

Entre la voie classique de l'économie de marché, qui, dans la plupart des pays du Sud, a conduit à un appauvrissement et une dépendance accrus, et la voie de l'aide et des subventions, qui débouche sur une dépendance certaine et un « non-développement », ces modes de financement variés et autogérés devraient permettre aux pauvres des pays du Sud d'entrer efficacement dans le jeu économique. Des voies qui ne demandent qu'à être prolongées.

JACQUES GRALL.

(1) *Nouvelles approches en matière d'épargne et de crédit rural pour l'Afrique au sud du Sahara*, par Maria Nowak. (Caisse centrale de coopération économique).

(2) Cf. l'article du BIT page précédente, « Le mini-crédit, une chance pour les pauvres », de Kyril Tidmarsh.

(3) Cf. dans la page ONG : « Investisseurs sans frontières ».

JINGJI RIBAO *(Pékin)*

Maîtres dans l'art de la dérobade

LE monde en développement, soit cent trente et un pays, croule sous le poids de sa dette, qui atteindra bientôt 1 000 milliards de dollars. Les deux tiers de cette dette concernent des emprunts auprès de banques privées. L'accélération des remboursements a inversé dans plusieurs pays le sens des capitaux qui transitent désormais parfois du Sud vers le Nord. Les pays riches tirent bien sûr avantage du volume énorme de capitaux et de technologie dont ils disposent et utilisent la division du travail irrationnelle qui existe dans le monde pour exploiter et soumettre les pays débiteurs. Ainsi les pays les plus défavorisés supportent-ils le plus grand poids de la récession mondiale, devant accepter les excédents de capitaux que leur louent les pays riches à des taux d'intérêt extrêmement élevés. Ce sont encore les pays industriels qui élèvent des barrières protectionnistes pour enrichir leur commerce et imposent les prix des cours mondiaux. Bref, il est clair que la crise de la dette – certains pays endettés ne peuvent absolument plus rembourser – est à mettre au compte des pays développés.

Ces derniers dispensent de belles paroles sur la gravité de la situation. Mais quand il s'agit d'aider concrètement les nations débitrices, ils sont maîtres dans l'art de la dérobade. Ils cherchent à gagner du temps, ne craignant pas, si besoin est, de mettre en cause la compétence des gouvernements des pays en développement qui feraient mieux de s'aligner sur le modèle occidental.

C'est pourquoi, las de cette situation, les pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, sous le nom de Groupe des 24, ont exhorté les pays industrialisés à ne plus faire pression sur eux pour qu'ils adoptent des méthodes de gestion inapplicables dans des pays qui souffrent de stagnation économique, d'inflation galopante et d'un chômage élevé.

Car, en fait, les pays créditeurs devraient s'intéresser au règlement du problème. Si les débiteurs ne paient plus du tout, les créanciers risquent bien de se retrouver en faillite.

L'Amérique latine préfère se « serrer la ceinture » et rembourser ses prêts au fur et à mesure de ses possibilités. Mais certains pays du sous-continent commencent à comprendre que leur croissance ne peut se fonder exclusivement sur des emprunts étrangers. Ils commencent alors à abandonner leur stratégie traditionnelle de dépendance, pour s'efforcer d'accumuler des capitaux chez eux, de développer leurs exportations et de trouver un équilibre entre la production industrielle et la production agricole. Cette stratégie a le double intérêt qu'elle fonde les bases de leur propre développement tout en renforçant leur capacité de remboursement.

Mais pour traiter le mal à sa source, la communauté internationale doit créer un environnement favorable à l'économie des pays débiteurs, en agissant sur les règles du marché, les taux d'intérêt, la durée et le montant des prêts. Les pays en développement, enfin, doivent être laissés libres d'adopter des politiques de réajustement économique, à long terme, en fonction de leur propre situation.

Le problème de la dette ne date pas d'hier, et il ne pourra se régler que de haute lutte. La fin des années 80 est cruciale pour le système monétaire mondial dans son ensemble.

HUAN WENFU.

LA PRESSE DE TUNISIE *(Tunis)*

Le retour des pêcheurs

DANS le port de Mahdia, à 170 kilomètres de Tunis, comme chaque année au mois d'octobre et de novembre, les pêcheurs sont pris de la « fièvre de la crevette ». Cinq cents barques de toutes tailles et une douzaine de chalutiers se ruent vers le golfe et écument la mer. Les prises sont bonnes, et les apports aussi. Les crevettes se vendent cher.

Sept des chalutiers appartiennent à des pêcheurs de Mahdia rentrés de Sicile après de longues années d'absence. La région de Mahdia compte ainsi une centaine de pêcheurs, émigrés en Sicile puis rentrés au pays. Mohamed Sfar, la cinquantaine, a travaillé treize ans pour les Italiens. Maintenant, il est copropriétaire d'un chalutier avec d'anciens émigrés. Il est parti en 1979 à Mazzara-del-Vallo, a cherché à revenir après six ans pour se mettre à son compte, mais ça n'a pas marché ; il est reparti dans les ports siciliens. Finalement, en 1982, il a décidé de rentrer pour de bon. Un an plus tard, il travaillait sur son propre chalutier.

Habib Turki a trente-six ans. Il est le dernier rentré de Sicile. *« Il m'a fallu douze longues années de rude labeur à Mazzara pour économiser ; mais maintenant je suis copropriétaire d'un chalutier et je travaille pour mon compte, dans mon pays »*, raconte-t-il.

Cinq mille marins-pêcheurs tunisiens vivent ainsi en Sicile, dont presque la moitié sont originaires de la région de Mahdia. Ils acquièrent au cours de leurs séjours un savoir-faire, une expérience de la pêcherie moderne sur les grands chalutiers qu'il fallait penser à mettre en valeur pour mieux exploiter les 1 300 kilomètres de côte tunisienne.

Une commission d'experts s'est donc rendue en Sicile pour sensibiliser les pêcheurs au retour. On leur proposait une aide : une subvention et un prêt. Très vite, des sociétés de deux ou trois personnes se sont constituées ; un autofinancement équivalent à 5 % du montant de l'investissement global de 320 000 dinars (1) par chalutier, plus une subvention de 20 % et un prêt bancaire remboursable sur douze ans, assorti d'une année de grâce.

En 1983, le premier chalutier, celui de Mohamed Sfar et de ses deux associés, prend la mer. Depuis, d'autres ont suivi. La flottille de pêche de Mahdia s'est ainsi enrichie de quinze nouveaux chalutiers puissants (jusqu'à 600 chevaux) appartenant tous à d'anciens émigrés. Des dizaines de dossiers attendent encore, dont les demandeurs veulent eux aussi créer leur société. Restera pour certains la question de l'autofinancement, condition nécessaire à la réalisation du projet, mais pas toujours facile à remplir. Il faudra aussi s'arranger avec le retard de livraison des chalutiers, importés ou construits localement, avec le manque de certaines pièces d'armement, avec les charges d'exploitation élevées...

Quoi qu'il en soit, ce programme de promotion de la pêche présente un bilan encourageant ; il a permis la création directe et indirecte d'emplois, une meilleure exploitation des eaux tunisiennes (encore sous-exploitées), grâce surtout à la modernisation des techniques acquises par les pêcheurs au cours de leur émigration. L'encouragement au retour continue à faire lentement son chemin.

MAROUKI MANOUBI.

ASAHI SHIMBUN *(Tokyo)*

Contre les gaspillages officiels

« POURQUOI devrais-je accepter un prêt pour acheter du dentifrice, des parfums, des magnétoscopes, du whisky ou de belles voitures ? Le seul prêt que j'accepterai est celui qui me permettra d'accroître directement ma production réelle, de rendre mon économie plus indépendante et d'en améliorer les résultats. Les jérémiades des pays du tiers-monde croulant sous le fardeau de la dette ne nous impressionnent pas. »

C'est en ces termes qu'Eri Musebeni, président de l'Ouganda, s'adressait en septembre 1986 aux chefs d'Etat réunis à Harare (Zimbabwe) pour le huitième sommet des pays non alignés. Il indiquait ainsi, sans ménagement, qu'une bonne partie des capitaux investis dans l'aide au développement est gaspillée.

D'énormes sommes affectées à cette aide n'ont, en effet, souvent d'autre utilité que d'enrichir les hauts fonctionnaires du gouvernement bénéficiaire ou de démobiliser une population désireuse de s'en sortir par ses propres moyens.

C'est ainsi que, dans le cadre d'un projet d'aide au développement, le Japon a construit au Zaïre en 1983 le pont Mobutu : ce pont suspendu à deux étages, long de 722 mètres, était censé permettre le transport de minéraux vers l'Atlantique par route et voie ferrée. Or cet objectif ambitieux n'a pas été atteint, car le port prévu dans le projet initial n'a jamais été construit. La France et la Belgique, qui devaient se charger de la construction, se sont retirées de l'opération devant l'inflation due au « choc pétrolier » des années 70 et la baisse des cours du cuivre. Et comme Sese Seko Mobutu, président du Zaïre, voulait vraiment qu'un pont porte son nom, le Japon a accédé à sa demande.

Transiter par l'ONU

Mais le pont, qui a coûté en tout 3,5 milliards de yens (22,5 millions de dollars), ne comporte pas de voie ferrée. Les seuls usagers en sont quelques chauffeurs de camions et les habitants de la région qui le franchissent à pied, leur régime de bananes en équilibre sur la tête. Personne ne sait quand il aura suffisamment de circulation pour rentabiliser l'investissement.

Voici un autre exemple de gâchis dans l'aide au développement : le Japon a participé au Kenya à un projet d'aménagement d'une zone industrielle, commencé en 1977 et achevé l'été dernier.

Douze spécialistes de la fonte de l'acier ont été envoyés au Kenya dans le cadre de ce projet qui impliquait un transfert de technologie, pour un montant de 15 millions de yens (97 000 dollars). Ingénieurs japonais et techniciens kényans se mirent au travail avec enthousiasme, et ces derniers eurent vite fait de maîtriser les techniques de la fonte.

Le projet vient de s'achever, mais, déjà, la zone industrielle est pratiquement mort-née. Faucilles et houes, mangées par la rouille, gisent en tas dans un entrepôt. Pourquoi cet échec ? Parce que le gouvernement japonais ignorait tout du système local de distribution et de vente et de ses mécanismes.

De façon générale, les pays donateurs s'intéressent plus à l'idée initiale d'un projet d'assistance qu'à l'efficacité de son exécution. Les pays bénéficiaires, de leur côté, ont tendance à demander une aide au développement « qui se voit ». La conjonction de ces deux attitudes favorise l'injustice et la corruption et, de ce fait, la multiplication de programmes irréalistes.

Il y a toutefois des exceptions. Un projet au Ghana financé par l'Italie, par exemple. Au lieu d'accorder directement au gouvernement ghanéen les 2,3 millions de dollars destinés à l'achat de tracteurs, le gouvernement italien a confié l'exécution du projet à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Celle-ci a fait acheter les tracteurs par les agriculteurs ghanéens eux-mêmes. Puis, elle leur a enseigné toutes les techniques d'utilisation et d'entretien.

Ce projet est une réussite totale. Quatre ans après son achèvement, tous les tracteurs sont en bon état et utilisés à pleine capacité. Voilà qui est remarquable si l'on pense que dans le cadre d'un autre projet agricole exécuté, toujours au Ghana, dans une ferme nationale, 85 tracteurs sur les 100 fournis par la Banque africaine de développement sont hors service.

Qu'est-ce qui fait la différence ? Selon un membre de la FAO responsable du projet italien, *« il faut éviter l'aide brute et répéter inlassablement aux bénéficiaires que les machines ont besoin d'être entretenues »*.

Les organismes du système des Nations unies tels que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le programme des Nations unies pour l'environnement, le programme alimentaire mondial et la FAO connaissent bien la situation des pays bénéficiaires et n'agissent jamais par intérêt, à la différence de certains gouvernements locaux.

Les bureaux locaux des Nations unies pourraient servir de « guichet » pour la coopération internationale, rendue ainsi plus efficace. On se demandera peut-être si ces bureaux ne sont pas orientés politiquement, si l'organisation elle-même n'est pas trop bureaucratique, si ses fonctionnaires respectent les efforts des pays en développement pour devenir indépendants...

Mais les pays donateurs sont trop souvent persuadés qu'il suffit de donner de l'argent. Il faut reconnaître que l'investissement et l'assistance fournis jusqu'à présent ont bien souvent desservi les pays du Sud. Ce plan n'est qu'une proposition qui permettrait d'attendre que donateurs et bénéficiaires aient trouvé, par essais et erreurs, les méthodes les plus efficaces pour soutenir le développement.

JINICHI MATSUMOTO.

EL DIA *(Mexico)*

Saignée aux quatre veines

« LES dix années qui viennent de s'écouler pourraient bien être une décennie perdue pour l'Amérique latine » ; tels sont les sombres pronostics en tout cas de la Commission économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL)...

Voilà donc la problématique qu'il va falloir inverser. Il est devenu urgent de progresser vers une organisation sociale des producteurs et des mécanismes de distribution et de consommation, de façon à contrôler les innombrables mécanismes qui ont conduit à la ségrégation économique et sociale dont sont victimes partout aujourd'hui de larges couches de la population.

Les idées sur la question qui dominent au Mexique par exemple n'ont pas permis de surmonter les difficultés dans lesquelles la société se débat ; le débat est entré dans une phase où la croissance devient à nouveau négative, où l'inflation s'accélère, dont les effets sur l'emploi et les conditions de vie sont catastrophiques.

La rentabilité insuffisante des capitaux investis dans la production et l'impossibilité d'assurer à celle-ci un financement suffisant sont les prinicpales causes de ce triste tableau.

Les mesures prises pour endiguer la demande sociale ont en fait concentré le marché intérieur, ce qui conduit, avec une répartition des revenus de plus en plus inégale, à des phénomènes d'exclusion.

Sur le plan international, l'Amérique latine est également en mauvaise posture. Déjà en 1975, Robert Mac Namara, alors président de la Banque mondiale, déclarait : *« C'en est fini des crédits de faveur accordés à l'Amérique latine. »* Les années qui suivirent lui donnèrent raison ; au cours des années 80, les flux de capitaux inversaient leurs cours : plus de 60 % allaient vers les pays industriels, et à peine 25 % vers le tiers-monde. En décembre 1985, c'était encore plus criant : plus de 80 % des capitaux rejoignaient les pays riches, et 8,7 % seulement se dirigeaient vers les pays en voie de développement.

Dans le même temps, le crédit est devenu cher, rare et « lié », privant les pays en difficulté de ressources qui auraient pu les aider à se redresser. En juin 1986, le Mexique avait accumulé une dette publique extérieure de plus de 72 milliards de dollars. En cinq ans, il avait emprunté 43 milliards de dollars, mais payé plus de 60 milliards à l'extérieur. Une hémorragie qui, bien sûr, freine la croissance. Le crédit intérieur souffre de difficultés analogues : taux d'intérêt élevés, critères d'octroi très sélectifs et forte proportion d'argent étranger, provoquant là aussi exclusion, de la production et de la société, de certaines couches de la population.

Or l'organisation sociale des producteurs des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche, de même que de multiples branches de l'industrie – notamment dans l'alimentation, l'habillement, la chaussure, etc. – et la restructuration du commerce, des transports et des services offrent précisément la possibilité d'arrêter cette marche vers l'exclusion sociale que connaissent les pays comme le Mexique. C'est une solution de rechange qu'il faut envisager pour que le peuple puisse survivre.

RAUL HUERTA GARCIA.

POLITIKA *(Belgrade)*

Le risque d'étouffement protectionniste

LA vague actuelle de protectionnisme touche tous les pays, petits ou grands, développés ou non. Impossible à circonscrire, il risque fort de devenir l'ennemi numéro un pour l'économie mondiale, titre que l'inflation détenait jusqu'ici.

Adoptant des règlements de plus en plus rigides, les Etats-Unis se protègent du Canada, de la CEE et même des « tigres asiatiques » (Singapour, Corée du Sud, Taiwan et Hongkong), c'est-à-dire de tous ceux qui ont servi de « vitrine » pour montrer combien les économies libérales axées sur l'exportation devenaient prospères.

Les pays en développement ne sont pas seulement des observateurs passifs de ce jeu dangereux. Bon gré mal gré, ils en font les frais. Les rapports du FMI montrent que leurs recettes d'exportation ont chuté de 90 milliards de dollars, ces cinq dernières années, pour tomber à 504 milliards en 1986.

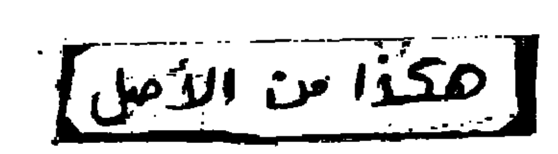
Cela vient-il des droits, des barrières, des tarifs douaniers ? Non, bien moins que cela. Il existe 800 façons « non tarifaires » de perturber le commerce international. Le front le plus meurtrier est celui de la ligne Nord-Sud, même s'il s'étend aujourd'hui aux relations Nord-Nord et Sud-Sud. Ainsi, 80 % des restrictions sur les entrées de textiles, vêtements de confection et chaussures dans la CEE concernent uniquement les importations en provenance des pays du Sud.

Mais les exemples de protectionnisme foisonnent aussi dans le Sud. Diverses dispositions non tarifaires sont utilisées, sans qu'il soit très facile d'en mesurer les effets ; elles sont pour la plupart extrêmement subtiles. L'argument selon lequel elles protégeraient les industries naissantes a fait long feu. Luttant contre le monopole industriel, technologique et agricole des pays riches, les pays en développement tombent souvent eux-mêmes dans les mêmes pièges. Désireux d'éviter les ennuis que le protectionnisme a valus au Nord, ils viennent de prendre une mesure décisive : en s'orientant vers la mise en place d'un système mondial de préférences commerciales. Sur le plan économique, cette décision renforce les liens entre les 126 pays en développement ainsi que leurs échanges. Sur le plan politique, elle montre leur détermination à sortir de leur dépendance vis-à-vis du Nord.

Par la déclaration de Brasilia, en mai 1986, les pays du groupe des 77 notamment se sont engagés à ne pas adopter de nouvelles restrictions sur les importations d'ici à la fin 1987, échéance de ces négociations. L'enjeu est considérable ; le volume des échanges commerciaux Sud-Sud pourrait avoir gagné en 1990 50 % à 80% de leur volume de 1979.

Tout ne changera pas du jour au lendemain ; mais s'il ne réussit pas à devenir indépendant dans le domaine industriel et commercial, le tiers-monde est au moins résolu à créer un équilibre qui lui soit plus favorable. Pourtant, le lierre du protectionnisme continue de grimper contre le système commercial international, au risque de l'étouffer. Il serait vraiment dangereux de le laisser se développer davantage trop près des lieux de décision des différentes politiques nationales.

BOSKO JAKSIC.



DE DÉVELOPPEMENT

CHOSUN ILBO *(Séoul)*

S'endetter pour mieux décoller

LE développement économique de la Corée est considéré aujourd'hui par tous comme un succès. Le produit national brut est passé de 300 dollars par habitant dans les années 60 et 70 à plus de 2 000 dollars en 1985.

Cet essor économique est dû en grande partie aux capitaux étrangers et à la clairvoyance de ceux qui ont conçu les plans successifs de développement.

En 1962, lors de la mise en œuvre de son premier plan quinquennal, la Corée se fixait les objectifs suivants :

1. augmentation massive du PNB ;
2. priorité aux exportations ;
3. recours aux capitaux étrangers ;
4. politique de bas salaires pour concurrencer les marchés étrangers ;
5. priorité aux industries lourdes, aux dépens des industries légères ;
6. intervention du gouvernement dans la conception et l'application de ce programme.

Du fait de sa dépendance des capitaux étrangers la Corée se trouve aujourd'hui parmi les pays les plus endettés du monde (avec 44,7 milliards de dollars fin 1985), derrière le Brésil, le Mexique et l'Argentine. Cette dépendance est née de sa vocation jusqu'alors essentiellement agricole qui n'avait pas favorisé l'épargne intérieure ni joué sur le rythme inquiétant de l'inflation. Si les Coréens ont gagné dans les années 80 arrogance et confiance en eux-mêmes, grâce à leur succès économique, ils restent autant inquiets qu'ils étaient immédiatement après la guerre de Corée de 1953 devant le taux encore très élevé du loyer de l'argent. Et la dette extérieure continue de croître, parallèlement au développement économique. Les responsables du plan s'accordent avec l'ensemble de la population pour juger que la réduction de la dette devient désormais l'objectif prioritaire.

Il fallait donc favoriser l'épargne intérieure, et pour cela maîtriser l'inflation. Le gouvernement est parvenu à stabiliser les prix au début des années 80 ; ce qui n'est pas un mince exploit avec un taux de croissance économique de 5 % à 10 % par an. Les effets s'en ressentent aujourd'hui : l'épargne a augmenté de 28,4 % en 1985, de plus de 30 % en 1986 ; on attend un accroissement de 33 % en 1987... grâce à la puissance de cette épargne, la Corée – qui a dû trouver ses ressources pendant vingt-cinq ans à l'étranger – peut maintenant recueillir chez elle les fonds d'investissement dont elle a besoin. C'est pourquoi on espère que le pays va pouvoir réduire son endettement dès cette année. Déjà, la balance des échanges commerciaux, qui dégage d'importants excédents, facilite cette tendance.

Une trop forte dépendance d'un pays vis-à-vis des autres le rend incapable d'être concurrent sur le plan économique. C'est pourtant la situation dans laquelle la Corée s'est trouvée pendant vingt-cinq ans, et qui faisait craindre qu'elle ne puisse jamais rembourser sa dette. L'épargne intérieure est venue rompre ce risque, tout en favorisant le développement économique. Dans d'autres pays, en revanche, le détournement des prêts de leur objectif premier et l'interventionnisme de *certains donateurs ou organisations internationales* limitent l'efficacité de ces fonds.

1986 marque ainsi un tournant dans l'histoire du développement de la Corée : la fin de la politique d'emprunt à l'étranger au profit d'une politique d'investissement fondée sur l'épargne nationale.

YONK SUK SHIN.

DAWN *(Karachi)*

Quand l'aide n'arrive pas...

LORSQUE l'aide de l'Etat fait défaut ou est insuffisante dans une zone déshéritée, la population locale peut, si elle est efficacement organisée et bénéficie d'un soutien technique, répondre seule à ses besoins en faisant appel à ses propres ressources et compétences.

Orangi est un *kachchi abadi*, c'est-à-dire un bidonville qui s'étend sur plus de 2 000 hectares et où vivent 800 000 personnes. Rien qu'à Karachi, il existe 362 zones analogues, où s'entassent deux millions de personnes, soit près d'un quart de la population de la ville.

Les pouvoirs publics ont longtemps hésité à reconnaître l'existence de ces bidonvilles, et même après la création d'une direction de l'aménagement des *kachchi abadis*, dans les années 1970, *aucun programme* n'a *été mis en œuvre*, faute de ressources, pour améliorer l'hygiène, l'habitat et les possibilités d'éducation et d'emploi. Les squatters vivaient dans des conditions dégradantes, en espérant qu'un jour l'Etat leur viendrait en aide.

Comme rien ne venait, il a bien fallu faire quelque chose. Pour reprendre les propres termes d'Akhtar Hameed Khan, militant très actif, instigateur et directeur du projet, il fallait que l'initiative parte de la base, que les squatters s'organisent eux-mêmes et mobilisent leurs propres ressources. Ils se chargeraient seuls de réunir et de répartir les compétences techniques nécessaires.

D'octobre 1981, date à laquelle la première conduite souterraine d'évacuation a *été posée* dans le quartier d'Hanifabad, à septembre 1986, les habitants ont installé et financé eux-mêmes le tout-à-l'égout, des canalisations secondaires et des toilettes dans les habitations (le tout pour 1 688 600 dollars).

Près de 30 000 ménages ont bénéficié de cette opération, dont le succès s'explique par plusieurs raisons. Le système retenu, économique sans être de qualité moindre, était à *la portée des habitants* et a recueilli leur adhésion. Le coût des travaux a *été inférieur* au tiers du prix pratiqué par les entrepreneurs et a été supporté entièrement par les bénéficiaires. Les travaux d'assainissement ont permis d'amorcer la formation des femmes dans le domaine de l'hygiène, l'aménagement de jardins potagers, la plantation d'arbres dans les ruelles, l'évacuation des ordures ménagères, *etc. Enfin et surtout*, en répondant eux-mêmes à un besoin qui était longtemps resté insatisfait (l'hygiène), les habitants d'Orangi ont vécu une expérience unique qui leur a donné confiance en eux et les capacités techniques nécessaires pour se débrouiller dans bien d'autres domaines, par un effort collectif analogue.

Il existe aussi à Karachi une importante industrie textile, pour *laquelle de* nombreuses femmes de Karachi travaillent. L'idée est venue d'organiser des centres de travail pour tenter d'obtenir des commandes des exportateurs et de meilleurs salaires et, pourquoi pas un jour, monter des coopératives. L'ambassade du Canada a fourni 10 000 dollars de subventions pour ce projet, ce qui a permis d'acheter *des machines* à coudre et de démarrer le travail. Neuf centres ont été créés, qui tous fonctionnent ; les commandes affluent. Ce complément de salaire est très précieux pour les familles concernées d'Orangi, puisque le revenu moyen d'un ménage est inférieur à 100 dollars.

Cette expérience n'aurait jamais si bien marché sans les constants contacts avec la population et l'importance donnée à son information : diapositives, affiches, brochures et revues en ourdou, la langue locale. L'expérience d'Orangi sert aujourd'hui de modèle de développement dans le monde entier ; on y fait référence dans des conférences un peu partout, et des étudiants pakistanais, hollandais, anglais viennent y faire leurs travaux de recherche pour leur thèse. Ainsi, grâce à l'énergie déployée autour de ce bidonville de Karachi, la science du développement peut-elle faire un grand pas en avant.

SAMI MUSTAFA.

Le club de Rome : la volonté pour arme

LE club de Rome : « *Une non-organisation non gouvernementale, animée par un esprit idéaliste romantique, dont l'objectif est de protéger la réalité.* » Telle est la définition qu'en donnait récemment Alexander King (1), le président de ce cercle de cent personnalités du monde (47 pays), hommes politiques, scientifiques, économistes, inquiets de la myopie générale, qui se sont regroupés en 1968 afin de mieux comprendre les implications à long terme des tendances qui orientent les activités humaines sur la planète. Le club ne vise pas le consensus mais le compromis ; c'est pourquoi les rapports d'étude sont faits *au* club et non par le club. De même, aucun procès-verbal des assemblées n'est dressé, de façon à éviter toute tentation de promotion personnelle.

En revanche, des études peuvent être communiquées à des dirigeants pour les éclairer. Ainsi, MM. Reagan et Gorbatchev ont-ils reçu une communication sur les ventes d'armes dans le tiers-monde. Seul M. Gorbatchev a répondu directement.

Le dernier rapport au club de Rome, « la Révolution aux pieds nus » de Bertrand Schneider (2) – son secrétaire général, – établit un bilan jusqu'ici inexistant de l'action des ONG dans le domaine du développement, étude réalisée dans 19 pays du tiers-monde. Cette étude fait ressortir les règles qui régissent le sous-développement, qui est bien autre chose que la simple absence de développement, et propose des solutions.

« *Les ONG peuvent régler le problème de la faim d'ici cinq ans* », affirme Bertrand Schneider après avoir dirigé cette enquête. « *Cent millions de paysans sont déjà touchés par leur action et son devenus capables à leur tour de diffuser ce qu'ils ont appris. L'apport des ONG dans le Sud dépasse désormais largement le cadre de la survie alimentaire. Elles interviennent maintenant beaucoup plus globalement, pour une « première formation », celle qui touche à l'hygiène, à l'organisation... Et elles travaillent sur un terrain où les populations, les femmes en particulier, lasses de la terrible dégradation de leurs conditions de vie, sont prêtes à des ruptures nettes avec la passivité du passé.* »

Une certaine neutralité

Cet ambitieux programme a l'avantage d'être fort raisonnable sur le plan financier puisque Bertrand Schneider évalue à 65 F par an la somme nécessaire pour sortir une personne du « *cercle vicieux de la pauvreté* », évacuant ainsi d'emblée un argument financier qui justifie souvent des lenteurs.

Mais ils sont 2 milliards à attendre ce petit coup de pouce qui pourrait les faire sortir de cette « *dynamique négative de l'appauvrissement...* » « *La priorité des ONG est de toucher dans un premier temps les 500 millions de paysans qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté absolue, cela est tout à fait possible, à court terme* », affirme l'auteur du rapport qui compte beaucoup sur le relais des ONG du Sud. Il en a dénombré des milliers en Asie, en Amérique latine et en Afrique. « *Ce sont en général des paysans qui prennent cette appellation pour être reconnus par les circuits financiers. De cette façon, les ONG du Nord pourront progressivement se retirer du terrain et se consacrer à offrir des conseils en organisation, en finance, alors que les populations répondront elles-mêmes à leurs propres besoins. Il faudra pour cela que les ONG du Nord dépassent leur vision actuellement parfois étroite de l'économie et acceptent une communication réelle entre tous les partenaires du développement.* »

L'articulation du travail des ONG avec les programmes de développement des gouvernements locaux ne se fait pas toujours sans heurts, parfois même dans une totale ignorance mutuelle. Là encore, le club de Rome estime pouvoir jouer un rôle en profitant d'une certaine neutralité que lui confère son organisation informelle (les personnalités participent au club à titre privé). « *On accepte de nous des choses que l'on n'accepterait pas d'un organisme officiel* », insiste son secrétaire général.

Le club vient par exemple de réunir à Yaoundé (Cameroun) une douzaine de pays africains sur « *le rôle de l'Afrique dans la problématique mondiale* » (dette, désertification, potentiel...) ce qui a permis de dégager les grandes priorités, l'objectif prioritaire étant de redonner courage aux dirigeants eux-mêmes pour effectuer la nécessaire « révolution structurelle » qui s'impose en Afrique et de « réaménager » le continent par une meilleure coopération de voisinage entre pays africains.

Il envisage aussi des « tables rondes » sur l'alimentation et la santé qui donneront l'occasion à des responsables politiques africains de rencontrer pour la première fois les ONG locales, les spécialistes et instituts de formation du Sud, afin de mettre au point un plan de cinq ans qui devrait permettre de titrer dans les journaux en 1991 : « Plus de faim en Afrique ». « *L'argent, la technique existent. Il ne manque que la volonté politique* » déplore Bertrand Schneider. Un grand scandale que le club de Rome entend bien dénoncer.

CECILE GUIOCHON.

(1) Lors de la dernière rencontre du comité éditorial du supplément « Un seul monde », accueilli à Madrid par la Fondation espagnole Santillana et le club de Rome.

(2) En français, chez Fayard, 340 pages, 89 F ; en anglais, *The Barefoot Revolution* ; aux Etats-Unis, en cours d'édition ; en allemand, *Die Revolution der Barfüssigen* ; chez Europaverlag, en espagnol ; *La revolucion de los desheredados* ; chez Alhambra, et bientôt en japonais.

EL PAIS *(Madrid)*

De la colonisation à la coopération

AUJOURD'HUI, l'Amérique centrale est un laboratoire intéressant, parce que conflictuel, du nouveau rôle de la coopération dans la politique extérieure espagnole. En outre, les Espagnols ont là l'occasion de vérifier sur le terrain si la méfiance qu'ils suscitaient traditionnellement en tant qu'ex-colonisateurs est finalement dépassée à l'époque de l'Espagne démocratique.

L'aide espagnole au développement reste fort éloignée de la moyenne des pays industrialisés, puisqu'elle ne représentait en 1985 que 0,1 % du produit intérieur brut (PIB). Mais sa croissance (25 %, en pesetas, entre 1984 et 1985) illustre une tendance à se rapprocher de la moyenne (0,3 % du PIB) des pays avancés. C'est surtout l'augmentation des fonds destinés à l'aide économique bilatérale (+ 50,2 % en 1985) qui explique cette croissance.

Le secrétaire d'Etat à la coopération, Luis Yanez Barnuevo, disait récemment de la croissance de l'aide bilatérale espagnole : « *On sait que les pays en voie de développement préfèrent l'aide multilatérale, qui leur crée une moindre dépendance, mais le multilatéralisme est en crise, et un pays comme l'Espagne, en train de développer sa coopération, doit acquérir l'expérience directe de la chose. En outre, l'Espagne ne peut pas et ne veut pas créer des situations de dépendance. Les pays en voie de développement le savent.* » C'est dans ce contexte que s'inscrit le plan de coopération intégrale avec l'Amérique centrale, créé il y a deux ans dans le cadre de l'appui espagnol au groupe de Contadora.

La coopération espagnole avec l'Amérique centrale passe aussi par les organisations non gouvernementales (ONG), dont l'une, Manos unidas, est souvent louée pour son sérieux et son savoir-faire. C'est une ONG catholique, basée dans les paroisses et qui n'envoie pas de coopérants sur place ; elle finance ou cofinance des projets présentés par les gouvernements de la zone. Ceux-ci peuvent concerner l'agriculture, la santé, les services sociaux, l'éducation et la promotion de la femme. Manos unidas soutient des projets dans six pays de la région. Ses résultats ont attiré l'attention de la Communauté européenne et de la commission de lutte contre la faim de la FAO, qui ont désormais recours à ses conseils. Ainsi, le projet d'assistance aux réfugiés guatémaltèques au sud du Mexique, conçu par Manos unidas a-t-il été financé à 80 % par la CEE. Manos unidas s'est également occupée de l'aide au Salvador après le récent séisme. « *Quand le monde avait oublié le Salvador et que le chaos régnait* », explique la porte-parole de l'organisation.

VICTOR DE LA SERNA.

ZYCIE WARSZAWY *(Varsovie)*

Comment en est-on arrivé là ?

DEPUIS quelques années, l'endettement des pays du tiers-monde et le service de la dette toujours croissant entravent le développement économique de ces pays que l'on cherchait pourtant à soutenir en leur fournissant des crédits. Résultat : leur volume d'importations a baissé d'un quart en cinq ans, et même d'un tiers pour certains. De même, leur taux de croissance diminue, comme en Amérique latine, dont la participation dans la production industrielle mondiale tombe à 5 %...

Comment en est-on arrivé là ? Certains des pays aujourd'hui endettés ont sans doute eu le tort de consacrer une trop large part des crédits étrangers à l'augmentation de la consommation plutôt que de les investir dans la capacité productive du pays. De là, le potentiel d'exportation a beaucoup souffert et n'a pas offert la garantie de revenus pour assurer les remboursements. Tel a été le cas de la Pologne, confrontée aux difficultés de paiement dès 1981. Certains pays ont aussi utilisé leurs emprunts à l'achat d'armement militaire, d'autres ont exporté leur capital privé à l'étranger ; 30 milliards de dollars par an ont ainsi quitté les pays du tiers-monde au début des années 80. La crise des pays industriels a elle aussi alourdi la situation économique des pays en développement, par une chute de leurs exportations et celle des prix des matières premières. Ces dernières représentent l'essentiel de leurs revenus, et leurs cours ont chuté de 20 % ces cinq dernières années. Les barrières protectionnistes des pays riches, enfin, ont détérioré l'exportation, donc les revenus des pays en difficulté.

Par ailleurs, les banques privées réduisaient ces dernières années, de façon très nette, leurs prêts aux pays pauvres. En 1985, ces prêts ne s'élevaient plus qu'à un sixième de la valeur de ceux de l'année 1982. De leur côté, les gouvernements et les organisations internationales réduisaient dans le même temps leur aide de *moitié*. Ainsi le *flux* de capitaux a-t-il fini par s'inverser, allant des pays pauvres (par leurs remboursements) vers les pays riches. Plus de 5 milliards de dollars ont quitté de cette façon la Pologne en trois ans.

Autre condition aggravante : la hausse spectaculaire des taux d'intérêt, qui ne laisse aucune chance à certains débiteurs de pouvoir jamais relever le défi.

Cinq issues possibles

Quelles peuvent donc être les issues à une situation à ce point difficile ?

La première possibilité consiste à accorder de nouveaux crédits à ces pays paralysés, de façon qu'ils développent leur capacité d'exportation, notamment dans *le secteur industriel, puisque les marchés* de matières premières diminuent devant les progrès des pays industriels dans leurs propres productions, liés entre autres à la réduction des coûts énergétiques.

La deuxième possibilité consiste en un abattement sensible des taux d'intérêt. Une baisse de 1 point se traduit actuellement par une allégement de 10 milliards de dollars par an pour l'ensemble des *débiteurs*.

Troisième possibilité : que le Fonds monétaire émette de nouveau des droits de tirage spéciaux (DTS) qui apporteraient aux pays endettés un afflux gratuit de moyens grâce auquel ils pourraient s'acquitter d'une partie de leur endettement.

La quatrième possibilité relève de la décision des pays riches de lever les barrières protectionnistes face à l'exportation des pays pauvres.

Pour finir, il reste la possibilité d'annuler purement et simplement la dette pour les plus endettés.

STANISLAW RACZKOWSKI.

LE SOLEIL *(Dakar)*

« Vivre chez soi, vivre mieux »

DEVANT les expulsions massives et l'offensive xénophobe de l'extrême droite en France, des organisations de travailleurs émigrés établis dans ce pays mettent au point des stratégies pour résoudre au mieux la difficile équation de la présence des travailleurs étrangers en Europe, rendue encore plus délicate par la crise.

Un syndicat, l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF), coordonnatrice de cent soixante associations de développement dans les villages sénégalais, a lancé un programme d'action ambitieux : « Vivre chez soi, vivre mieux ». Il tend à la fois à favoriser l'insertion en France des travailleurs émigrés qui souhaitent y rester et à harmoniser la vie des communautés locales avec les associations villageoises. Ce deuxième objectif vise notamment à réduire le taux d'émigration vers l'Europe et à favoriser les conditions d'un retour pour ceux qui le veulent ou qui y sont contraints.

L'idée est partie du département de Matam, au nord du Sénégal, particulièrement touché par l'émigration. Sa réalisation est cofinancée par le gouvernement, les ONG et la coopération internationale. La priorité est donnée au secteur hydraulique, que le gouvernement sénégalais s'est engagé à soutenir. Il assure donc les forages, et *l'UGTSF* a charge de l'équipement. Outre ce programme axé sur la maîtrise de l'eau, des projets agricoles dans la vallée du fleuve Sénégal, la promotion de l'artisanat, de groupes féminins, la réalisation de banques céréalières, devraient donner envie aux villageois de rester au pays plutôt que d'émigrer, et même à ceux qui sont déjà partis de revenir.

« Vivre chez soi, vivre mieux » traduit la volonté des travailleurs sénégalais émigrés de contribuer efficacement au développement de leur pays. Ces mêmes travailleurs émigrés s'étaient déjà signalés par leur concours dans la réalisation d'équipements socioculturels (écoles, dispensaires, postes, mosquées...) et l'aide aux populations victimes de la sécheresse.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA.

LA PAGE DES ONG POUR LE DÉVELOPPEMENT

ON disait les organisations non gouvernementales (ONG) crispées, jalouses de leur indépendance, repliées sur « leur » aide humanitaire au tiers-monde ou leur réseau de volontaires. Clichés vieillots à ranger parmi les images d'Epinal. Foin du microcosme! Les ONG de développement se sont ouvertes sur l'extérieur. Elles investissent dans le secteur de la communication pour faire connaître leurs actions à un plus large public. Cette page qui accompagne depuis trois ans le supplément trimestriel « Un seul monde » en porte témoignage. Elles élargissent aussi leur champ d'intervention et de réflexion, composent avec entrepreneurs et banquiers, hier voués aux gémonies. Bref, pour les ONG, il n'y a plus de sujets tabous. L'argent, on en parle. On le fait même fructifier. Enjeu : promouvoir de nouveaux modes de développement et de financement pour accroître l'efficacité et la durabilité du travail accompli au Sud. Tous ces aspects novateurs font l'objet de la présente enquête.

La fin des tabous

CE n'est pas une révolution, affirme-t-on d'emblée côté ONG, mais une évolution conduite à la demande de nos partenaires du tiers-monde. Vu du terrain, les projets bougent en effet. Mais les inflexions sont aussi diverses que les ONG sont variées.

A Negros, île au centre de l'archipel philippin, 430 000 travailleurs de la canne vivaient douloureusement la crise de surproduction du sucre et l'effondrement des cours. Une population de serfs en état de survie disposant rarement de son propre lopin. Avec le concours de la CEE, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) a pu acheter 3 000 tonnes de riz sur le marché national. Parallèlement les pressions de l'Eglise locale et du syndicat des coupeurs de canne ont amené quelques planteurs à plus de compréhension : 4 000 hectares ont été libérés pour les cultures vivrières. A l'invite des interlocuteurs philippins, le soutien extérieur s'est dès lors porté sur la mise en valeur de ces champs. « *Nous sommes passés très vite d'une aide alimentaire d'urgence à une aide au développement* », commente Jeff Tremblay. Et le responsable du CCFD d'ajouter : « *Ce qui a été possible sous Cory Aquino ne l'aurait sans doute pas été sous Marcos.* » Trois ans plus tôt, le même scénario s'était déroulé avec les paysans aymaras de l'Altiplano bolivien frappé par la sécheresse.

Alternatives régionales

La région de Chumbivilcas, entre Cuzco et Arequipa (Pérou), jouxte les zones où s'affrontent les guérilleros de Sentier lumineux et l'armée. Dans ce district sensible, le Centre international de coopération pour le développement agricole (CICDA), en collaboration avec le Comité français contre la faim (CFCF), tente depuis 1979 de revitaliser les communautés indiennes. Appuyé par l'organisation paysanne locale, le projet va de l'avant.

La construction d'un entrepôt de pommes de terre, culture dominante, a permis de réduire la dépendance à l'égard des intermédiaires. L'édification d'un moulin à grain, encourageant la diversification des cultures, a connu un beau succès. L'activité de mouture a non seulement rendu inutile l'importation de farine d'Arequipa, mais la zone dispose de capacités excédentaires qu'elle cherche à exporter. Des contacts ont été pris avec les cantines populaires des agglomérations voisines et de Lima.

« *C'est à un changement d'échelle que nous sommes confrontés*, assure Etienne Grall du CFCF. *Passer d'un micro-projet à un projet régional qui intègre une dimension commercialisation des produits.* » Le CICDA, également implanté en Equateur et en Bolivie, se dit prêt à relever le défi. Il travaille d'ores et déjà sur une alternative andine de développement rural.

Dakar, la capitale sénégalaise, abrite quelque soixante mille ateliers artisanaux (mécanique auto, couture, menuiserie...) regroupant chacun de cinq à quinze apprentis. Dans ce secteur informel en progression constante, un programme de formation des apprentis a été lancé en 1982, soutenu par Terre des hommes (TDH). « *Maintenant les apprentis posent le problème de leur rémunération, du contrat d'apprentissage* », souligne Oumar N'Yyang, économiste sénégalais et membre de l'équipe locale de TDH. « *On peut aussi*, poursuit-il, *répondre à leur demande en créant des emplois, des coopératives de production, des petites entreprises. Mais il faudra penser alors à donner des cours de comptabilité, des prêts bonifiés. On étudie la question avec la chambre des métiers.* » « *Nous aussi on cogite*, surenchérit Corinne Riquet de l'équipe parisienne de TDH. *Mener des études de faisabilité, faciliter l'accès au crédit des partenaires, on ne peut pas dire que ça soit la routine de l'association.* » Un colloque intitulé : « Les ONG face à la dimension économique de la coopération », prévu au printemps 1987, fera le point des connaissances et élaborera des propositions d'action, en particulier pour faire « embrayer » le secteur non structuré des pays du Sud avec le secteur moderne.

L'évolution propre des ONG comme facteur de changement est moins souvent évoquée. Elle n'en a pas moins joué. La crise des modèles, une fois le désarroi passé, a somme toute constitué une bonne école de réalisme. Retour aux faits. Villes-mirages ou pas, il s'est agi, par exemple, de mieux prendre en compte le fait urbain dans le tiers-monde. Dans le même temps, l'esprit militant a cédé un peu le pas au désir de professionnalisme et au souci de démultiplier les actions entreprises.

Les petits projets sont peut-être irremplaçables, mais ils ne constituent pas la panacée pour sortir du sous-développement. De leur côté, les partenaires appelés à se responsabiliser s'émancipent peu à peu de la douce tutelle des ONG du Nord. Une économie du prêt se substitue à une économie du don, souvent empreinte de paternalisme. Et l'immense champ de la coopération économique s'ouvre bientôt sous les pas des ONG. Découverte de nouveaux opérateurs, prise en compte de l'environnement politique et économique des projets. Un défi que les associations privées veulent affronter sans perdre leur âme.

A la commission coopération-développement, instance de concertation entre les pouvoirs publics et les ONG, un groupe de travail défriche le terrain. Dans ses propositions pour 1986-1987, Aude Raiga, présidente du groupe, note en particulier : « *Poursuite de la réflexion sur la possibilité de concilier les exigences du marché avec la priorité donnée à l'intérêt collectif par les ONG.* »

Quelques associations ont connu moins de mutations, car elles s'étaient d'emblée situées sur le terrain économique. Elles n'en ont pas moins recadré leurs actions. Tels Artisans du monde, créé en 1974. Idée de départ : favoriser le développement local par un appoint d'exportations. Le groupe a commencé de commercialiser les produits de coopératives affiliées *(voir encadré)*. « *Il y a dix ans, ça passait mal auprès de beaucoup de militants d'ONG*, se souvient Benoît Decq. *Faire du commerce, c'était se salir les mains. Les temps ont changé.* » « *Nous aussi*, reprend-il, *à l'époque on voulait à tout prix court-circuiter les intermédiaires, et on avait le culte des micro-projets. Small is beautifull.* » « *Oui*, enchaîne Claire Mainguy, économiste à l'association, *aujourd'hui on se livre à des analyses-filières sur le café en Tanzanie ou la banane en Amérique centrale, en s'efforçant d'éviter l'esprit simpliste. Un transporteur qui fait son job mérite lui aussi un juste prix pour son travail.* »

Des femmes entreprenantes

Fondée en 1982, Femin'autres, affiliée à la Women's World Banking (WWB), vise à accroître le pouvoir économique des femmes à travers la création et la gestion d'entreprises. « *Afin qu'elles bénéficient d'une véritable autonomie* », précise Céline Ostyn, du collectif parisien. Chaque groupe – il en existe une quarantaine dans le monde – peut dispenser une formation à la gestion et au marketing, et dispose d'un réseau de consultantes prêtes à aider celles qui, associées, veulent monter un projet. Ici, en « réinventant » une tontine *(voir encadré ci-contre)*, elles permettent à Fatima Hal et à ses amies d'ouvrir un restaurant de cuisine marocaine ; là-bas, sur les hauteurs de La Paz en Bolivie, un prêt à une coopérative de femmes indiennes autorise les achats de laine et la réalisation des premiers tissages. L'affirmation de l'autonomie n'est pas synonyme de féminisme pur et dur. « *Pour agir là où elles sont encore regardées avec défiance*, ajoute Céline Ostyn, *les femmes ont besoin d'instruments spécifiques. Mais le travail en commun avec d'autres ONG est souhaitable et même nécessaire.* »

Comme en écho à ces multiples transformations, la traditionnelle assistance aux pays en voie de développement fait peau neuve elle aussi. La coopération par le métier est le thème de prédilection de l'Institut Belleville, lié au syndicat CFDT. Utilisant les compétences à l'œuvre dans les sections ou les associations para-syndicales, l'Institut cherche à dispenser une formation adaptée à la demande. Depuis 1983, il a assuré la formation de quelque cinq cents délégués du personnel zimbabwéens, salariés de l'industrie, employés des services et de l'agriculture. En Bolivie, l'Institut a tenté avec l'aide de médecins du travail d'améliorer l'hygiène et la sécurité dans les mines d'étain. Un programme de formation à la maintenance des émetteurs radio a également été lancé. A Siglo-Veinte, à Huanuni, à Catavi, ces mines du bout du monde perchées à 4 000 mètres d'altitude, les émissions en quechua ou en aymara des radios des mineurs sont la principale source d'information des populations indiennes.

Investisseurs sans frontières

Au Mali, l'Institut Belleville va risquer une incursion dans l'amélioration de la distribution des fruits et légumes. L'opération doit se dérouler sur le plan national en liaison avec l'union des coopératives maraîchères. « *On ne peut pas poursuivre seul l'effort sur les techniques ou la production si cette dernière ne trouve pas à s'écouler* », commente Benoît Willot. « *Il faut seulement prendre garde*, ajoute-t-il, *de ne pas réduire cette nouvelle coopération économique à un dialogue ONG/chefs d'entreprise.* »

Les fonctions publiques pléthoriques de la majorité des pays du tiers-monde sont en crise. Des cohortes de diplômés, frais émoulus des universités, viennent grossir les rangs des « compressés » (victimes des compressions de personnel), comme on dit en Afrique. Une tendance « lourde » qui redonne toute son actualité à la formation de praticiens du développement en prise avec les réalités de terrain, action privilégiée de longue date par le Collège coopératif *(voir encadré ci-contre)*.

Pour certaines ONG, l'entrée de plain-pied dans la sphère économique répond d'abord à la modification des attentes des partenaires. Pour d'autres, la cure de réalisme, un certain volontarisme même, précipitant les changements, ont constitué des éléments moteurs. Quoi qu'il en soit, les évolutions ont été rapides. Balbutiante au début des années 80, la coopération économique a acquis aujourd'hui un droit de cité indiscuté. Nul ne conteste que les actions sociales, éducatives, sanitaires en direction du tiers-monde, non rentables à court et moyen terme, resteront indispensables longtemps encore. « *La finalité du développement, c'est l'homme* » demeure un thème-leitmotiv. Il ne saurait dissimuler les nouvelles responsabilités des ONG ni éclipser des interrogations aussi feutrées que générales dans leurs rangs : comment articuler activités d'assistance et pratiques économiques ? Quel poids financier accorder aux crédits sociaux par rapport aux investissements productifs ? De quelle redistribution des rôles entre les ONG est porteuse cette nouvelle donne ? Faut-il redouter une coopération privée à deux vitesses ?



L'utilisation de nouveaux outils financiers par les ONG est bien évidemment partie prenante au débat. Le lancement, en mai 1983, à l'initiative du CCFD, de la Société d'investissement international (SIDI) a bouleversé les habitudes. Les ONG ont intégré ce « *club d'investisseurs sans frontières* » qui prenait des participations dans des entreprises locales en création ou existantes. Alimentée par un fonds commun de placement qui a suscité un réel engouement – 12 millions de francs de bénéfices dégagés en 1986, – la SIDI essaimera demain dans plusieurs pays du tiers-monde. Jean-Paul Vigier, dynamique initiateur de l'opération et président de la SIDI, connaît bien le monde des entreprises. Il a assuré durant dix années la formation d'ingénieurs de grandes firmes. « *Ce qui me passionne dans l'aventure*, raconte-t-il, *c'est de mettre en relation deux mondes qui s'ignorent largement. J'étais par ailleurs persuadé que les ONG utilisaient mal l'argent dont elles pouvaient disposer.* » Autre levier financier en plein essor, le fonds de garantie. Il permet aux partenaires des ONG d'emprunter en monnaie locale. Un schéma de fonctionnement bien connu de Femin'autres. L'association se porte caution à hauteur de 25 % du prêt, et la maison-mère, la WWB, à hauteur de 50 %. Reste au financier local à s'engager sur les 25 % restants. « *Bien des femmes*, dit Céline Ostyn, *ont pu grâce au système se familiariser avec la pratique bancaire tout en échappant aux usuriers.* »

En compagnie de trois autres organisations européennes, de la Fondation du crédit coopératif et de la CEE, le CFCF s'engage au sud du Mali dans un projet de création de caisses d'épargne et de crédit. Objectif : permettre aux paysans de cette région cotonnière de financer leur développement avec leur propre épargne. Mais capter l'épargne populaire suscite bien des convoitises. Les ONG participantes sauront-elles éviter les transferts de crédits vers la capitale ou des milieux sociaux a priori non concernés ? Un test. Un échec sur ce terrain financier réveillerait probablement les critiques de ceux qui craignent une dérive politique des ONG. Le succès, par contre, donnerait un second souffle aux banques populaires, et, dans la foulée, aux sociétés de secours mutuel.

En élargissant leur rayon d'action comme leur gamme d'interventions pour agir sur tout le cycle d'un projet, du montage financier en amont à la commercialisation des produits en aval, les ONG du Nord (et du Sud) deviennent des acteurs du développement non négligeables. Leur rôle n'est plus indifférent. On polémique avec elle (à propos de l'Ethiopie par exemple) ou on les courtise. « *Vos actions m'intéressent* », semble aujourd'hui leur dire les décideurs. Et ce, à l'heure où on enregistre un tassement persistant des flux financiers privés et publics à destination des PVD. Tout se passe comme si les ONG occupaient un petit bout du terrain largement délaissé par les gouvernements et les organisations internationales. Fortes de leur percée dans la sphère économique, les ONG ont encore à mener à bien une tâche importante : agir en synergie avec tous les autres opérateurs du développement, gage d'une meilleure efficacité. Comme le dit Henri Desroche, citant Gandhi : « *L'amour de la vérité doit nous enseigner l'art des compromis.* »

YVES HARDY.

Henri Desroche ou le souffle coopératif

CASQUETTE vissée sur la tête, pipe à la bouche, Henri Desroche promène allègrement ses soixante-douze printemps dans son bureau cerné de livres du plancher au plafond, d'où il préside aux destinées du Collège coopératif, fondé il y a vingt-quatre ans. On s'attend que ce vénérable sage de la coopération associative décoche quelques traits acérés à l'endroit des dernières « toquades » des jeunes ONG. Que nenni. D'un débit de voix rapide, il risque un petit couplet autocritique – « *Hier la conscientisation de nos stagiaires n'était pas exempte de paternalisme* » – avant de saluer la capacité d'adaptation des ONG, leur dynamisme. Il décèle même « *bien des promesses, y compris en Afrique, dans la vague associative montante qui s'immisce entre les appareils gouvernementaux et les embryons de société civile* ». Une mouvance aujourd'hui reconnue, qualifiée de manière bien terne de « *zone grise du développement* » par les Nations unies.

La coopération économique ? « *Mais nous en faisons depuis des années, à notre manière* », s'exclame Henri Desroche. Au cours des quatre sessions annuelles de ses Universités internationales nomades, le Collège forme des praticiens déjà engagés dans des opérations de terrain et stimule leur esprit d'entreprise. Mille cinq cents « acteurs de développement », nouveaux « compagnons » des trois continents, constituent ainsi le réseau de Collège. La prochaine session, qui se tiendra au Cap-Vert, en janvier 1987, comptera avec l'active participation du ministre du développement rural, M. Joao Pereira. « *Un ami et un adepte du Collège* », commente le directeur. L'intérêt présent pour les outils financiers n'a pas non plus pris Henri Desroche au dépourvu. Le Collège s'est livré à bien des analyses sur les mécanismes traditionnels et imaginatifs de collecte sur l'épargne locale. Ainsi, les tontines africaines, où la cagnote est versée à tour de rôle aux adhérents, à moins qu'elle ne soit mise aux enchères, connaissent très peu d'impayés. L'éthique couturnière et la pression sociale plaident pour le remboursement de cette dette d'honneur. Et le Collège d'opposer l'argent « chaud » – acquis à la sueur de son front, qui reste au chaud dans le village ou dans le quartier – à l'argent « froid », celui de l'Etat ou les « toubabs » (blancs), avec lequel on peut prendre plus de libéralités (1).

De retour du Québec, Henri Desroche va bientôt boucler ses valises pour l'Afrique de l'Ouest. « *Mes collaborateurs disent toujours que je reviens plus jeune que je ne suis parti* », lâche-t-il en souriant. Un exemple de cure de jouvence pour tout le mouvement coopératif.

(1) Cf. *Argent chaud et Argent froid*, par Guy Bedard, Cahier de l'Université coopérative internationale (1986), et *Solidarités traditionnelles et développements mutualistes*, Actes de l'Université coopérative de Yaoundé-Saa (1983).

Le père Noël vient du tiers-monde

NON ce n'est pas la dernière mise en scène à grand spectacle du « show-biz » de la charité. Plus modestement, une idée originale en cette période de fêtes : pourquoi les jeux, jouets et autres cadeaux fabriqués à Rio-de-Janeiro, Manille ou New-Delhi ne rempliraient-ils pas les souliers alignés devant la cheminée ? L'association Artisans du monde, qui a tissé de multiples liens avec des groupes de producteurs indépendants et des coopératives des pays en voie de développement (PVD) organise l'approvisionnement. L'Institut Belleville, fort de ses liens avec la CFDT, tente de mobiliser les comités d'entreprise. Relais de poids. Plusieurs centaines de millions de francs destinés aux achats de fin d'année transitent par ces comités. Si l'idée séduit, l'expérience sera développée, et un catalogue des produits disponibles, édité en 1987.

Au-delà de cette initiative ponctuelle, Artisans du monde tient portes ouvertes toute l'année. La fédération dispose déjà d'un réseau d'une quarantaine de boutiques à travers l'Hexagone. Dépaysement assuré. Sur les rayonnages de l'échoppe parisienne, le café du Nicaragua ou de Tanzanie, le miel du Mexique, voisinent avec les noix de cajou du Mozambique, les vanneries des Philippines, ainsi qu'avec des brochures et des livres d'actualité sur « les » tiers-mondes. Mais l'association veut aussi promouvoir « *une autre façon d'acheter* ». Avec les sandales ou les ceintures en cuir en provenance d'Inde, une petite fiche rappelle le sort des tanneurs de la caste des *harijans* (intouchables), véritables parias de la société. En complément du lot d'épices de Sri-Lanka, vous pouvez acquérir un petit livret d'information sur les groupements locaux de producteurs de gingembre, cannelle ou clous de girofle et l'organisation du marché mondial. Tous ceux qui souhaitent donner un piment différent à leur prochain Noël ont de quoi remplir leur hotte !

Artisans du monde : 20, rue Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 48-74-66-59.

CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42-61-51-60.

CFCF : Comité français contre la faim, 42, rue Cambronne, 75015 Paris. Tél. : 45-66-55-80.

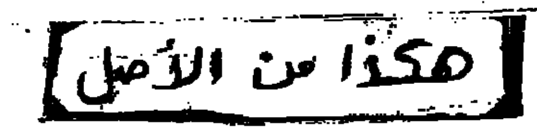
CICDA : Centre international de coopération pour le développement agricole, 67, rue Robespierre, 93100 Montreuil.

Collège coopératif : 7, avenue Franco-Russe, 75007 Paris. Tél. : 47-05-91-14.

Femin'autres : B.P. 418, 75527 Paris Cedex 11.

Institut Belleville : 4, boulevard de La Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 42-03-80-60.

TDH : Terre des hommes, 26, rue des Bateliers, 93400 Saint-Ouen. Tél. : 42-55-05-37.



هكذا من الأصل

THÉATRE

« Antigone », de Jean Anouilh

La hauteur d'un coup bas

Antigone, symbole de la résistance. La pièce d'Anouilh a été créée pendant l'Occupation. Et si Jean Anouilh avait écrit une œuvre de compromis ?

Le Théâtre de Boulogne-Billancourt reprend la pièce de Jean Anouilh, *Antigone*.

L'un des phénomènes les plus désarmants de la vie de notre culture est le soutien assidu que les ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères ont apporté et apportent à cette œuvre d'Anouilh, quelles que soient les options des gouvernements. Cette *Antigone* est l'un des rares livres dont la lecture est d'une manière constante prescrite aux lycéens, comme aux jeunesses qui fréquentent les écoles françaises de par le monde.

Chaque reprise de la pièce d'Anouilh réveille néanmoins des démons. Lorsqu'il fut annoncé, aux jours les plus noirs de l'Occupation allemande, qu'un théâtre de Paris allait présenter une adaptation de l'*Antigone* de Sophocle, grande fut la surprise.

Certes, cette œuvre fondamentale de la tragédie grecque avait été l'objet d'approches divergentes, de Goethe à Hegel, de Shelley à Schopenhauer, de Hölderlin à Péguy, mais il n'en restait pas moins que Sophocle, opposant Antigone à Créon, opposait une figure de la résistance à une image du pouvoir absolu et de sa violence. Comment la censure nazie pouvait-elle laisser passer ça ?

A l'écoute de la pièce, la surprise disparut. Anouilh avait écrit une *contre-Antigone, à tout le moins une* œuvre de compromis.

Le Créon de Sophocle est un dictateur, illicite, aveugle, mal dans sa peau, borné. Il se venge sur autrui d'un embarras personnel : c'est par une femme, par sa sœur, qu'il a pu s'emparer du trône, et non pas par son « honneur d'homme ». Il en fait une maladie. Il a pris les femmes en horreur, c'est devenu son obsession, il ne veut pas qu'elles s'approchent, si peu que ce soit, de la conduite de la cité. C'est devenu son idée fixe, il ne cesse de la retourner, tout au long de la pièce. Et même, il a peur d'être pris, lui, pour une femme. D'être une femme.



ROGER-VIOLLET

Jean Davy et Monelle Valentin (février 1944).

Ce qu'il ne peut admettre, chez Antigone, c'est bien sûr qu'elle lui résiste, mais c'est avant tout qu'elle est une femme qui résiste. Si Antigone était un homme, il ne l'enverrait pas si hâtivement à la mort, il le dit.

Un homme a bien saisi cette obsession de Créon, c'est son fils, Hémon, qui doit épouser Antigone. C'est pourquoi Hémon, comme argument ultime de la défense d'Antigone, jette à la figure de son père Créon qu'il est une femme.

Ce qui détermine aussitôt un réflexe de panique de Créon, et la première de ses deux lâchetés : il ne fait pas mourir Antigone dans l'immédiat, il la fait enfermer dans une grotte, avec du pain. Qu'elle meure ou qu'elle survive, si elle le peut.

C'est un verdict de mort qui n'ose pas dire son nom. Un verdict de mort vivante. Un verdict d'exil mortel, sur place.

Le second recul du Créon de Sophocle, ce sera lorsque Tirésias lui dira que « *les furies de l'enfer et des dieux* » (donc des femmes) vont dresser le peuple contre lui. Alors Créon, qui perd la tête, court vers la grotte où est enfermée Antigone. Mais il n'est plus temps.

Le compromis d'Anouilh, c'est que, avec sa pièce, la Résistance-Antigone ne se bat plus contre l'Autorité-Violence-Créon (lequel Créon n'est plus obsédé par la Femme). Créon devient chez Anouilh un dirigeant responsable, consciencieux, sensible, ouvert, indulgent, qui ne se préoccupe que *de sauver* Antigone.

Et c'est là que se trouve l'« invention » majeure d'Anouilh, qui a été relevée par tous les commentateurs. Afin de convaincre Antigone de ne pas rendre les honneurs funèbres à son frère Polynice (puisque c'est le nœud du conflit), Créon s'emploie d'abord à déconsidérer Polynice, à le décrire comme un moins que rien, puis, voyant que c'est sans effet, c'est la « trouvaille » : il affirme à Antigone que le corps de Polynice n'est pas forcément le corps de Polynice : sur le champ de bataille, les corps étaient méconnaissables, Créon en a pris un parmi d'autres.

Dans les circonstances de l'Occupation allemande, l'événement de la pièce d'Anouilh était cette prise de position, feutrée, subtile, puis très marquée, en faveur du dictateur Créon, suivie du fait qu'Antigone, dans un premier temps, contrairement au texte de Sophocle, met bas les armes, cesse de résister, accepte de rentrer chez elle. Et il a été peu aperçu que, en revanche, Jean Anouilh a fait une Antigone, à tout prendre, presque plus nette et « résistante », dans son for intérieur, que celle de Sophocle.

Car l'Antigone de Sophocle reconnaît, étrangement, que l'opposition aux volontés du dictateur n'est pas son projet premier. Si le cadavre, déclare-t-elle, était celui de mon mari, ou de mon fils, je n'aurais pas pris sur moi de l'inhumer, au défi des ordres de Créon. Je m'insurge seulement parce qu'il s'agit de mon frère. Anouilh laisse de côté cet aveu restrictif.

Si habile aura été, en dernière analyse, l'entreprise d'Anouilh, son « coup de force », que chaque reprise de sa pièce détermine, comme ici même, de nouveaux comptes rendus, alors que les qualités d'écriture et de dramaturgie de son *Antigone* restent, à tout prendre, faibles. Une sorte de gouaille démagogique handicape sans cesse la tenue des dialogues. L'auteur ne se prive pas d'un clinquant plutôt vulgaire. Il y a aussi des facilités de situation. Par exemple, Sophocle s'est interdit de « faire la scène » de la rencontre d'Antigone et de Hémon. Anouilh se paie cette scène, qui est d'ailleurs médiocre.

Quant à la nouvelle mise en scène d'*Antigone* d'Anouilh au Théâtre de Boulogne-Billancourt, par M. Eric Civanyan, elle est, en soi, une mesure pour rien. Décor quelconque, mise en espace quelconque. Et interprétation quelconque, sauf la présence d'un acteur de renom, Guy Tréjean, dans le rôle de Créon. Tréjean est excellent, comme toujours, quoique handicapé par un costume grotesque.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h 30.

MUSIQUE

Une création de Gérard Grisey à Radio-France

« Talea » : le pas en avant

Dans la première partie de sa nouvelle composition, Gérard Grisey a mis en marche une « machine à fabriquer la liberté ».

A raison d'une œuvre par an en moyenne, Gérard Grisey (né en 1946) édifie sans hâte une œuvre homogène et originale, à travers laquelle on reconnaît, depuis une dizaine d'années, non seulement l'un des compositeurs français les plus marquants de sa génération, mais surtout une sensibilité particulière qui le distingue de ceux dont il partage l'esthétique.

Musicien de la durée, excellant à instaurer chez l'auditeur un état de réceptivité propre à lui faire sentir d'infimes variations de couleurs ou d'intervalles, Gérard Grisey s'était peu préoccupé jusqu'ici des ruptures ou des contrastes entre le fort et le doux, la lenteur et la rapidité.

Sa *dernière œuvre, Talea,* pour flûte, clarinette, violon, violoncelle et piano, commandée par Radio-France et créée le 13 janvier au Grand auditorium par l'Atelier-Musique de Ville-d'Avray, représente à ce double point de vue un élargissement notable de son vocabulaire, dans la mesure où une tendance discursive fait son apparition. *Il* ne s'agit pas, bien entendu, d'un programme dramatique, encore que l'intitulé du texte de présentation : « La machine et les herbes folles » laisse la porte ouverte à l'imagination. *« La première partie,* écrit le compositeur, *m'apparaît comme un processus implacable, véritable machine à fabriquer la liberté, qui émergera dans la seconde partie. »*

En effet, à l'audition, on est frappé par la rudesse des traits ascendants ou descendants, que les instruments lancent les uns après les autres, ou presque simultanément. De temps en temps, la pluie cesse et l'on écoute la résonance. Peu à peu, les déferlements s'organisent... pour se désorganiser par la suite, précise l'auteur, mais ce n'est plus cela qui attire l'attention désormais ; car, passé le dépaysement du début, on est surpris de retrouver cette « oreille » du compositeur, qui fait sonner une formation instrumentale classique depuis le *Pierrot lunaire,* d'une façon presque inouïe. Ce n'est, dira-t-on, que l'habit de la pensée, mais il est clair, dans ce cas, que seule une pensée extérieure au simple souci de la couleur pouvait donner des teintes aussi particulières.

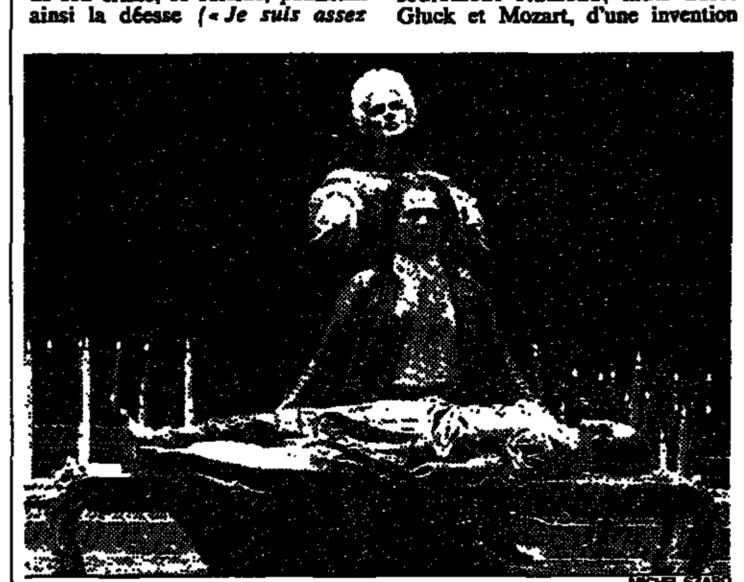
GÉRARD CONDÉ.

★ L'Ensemble de l'Itinéraire ouvrira sa maison le 12 février au Centre Pompidou avec *Partiels*, de Grisey, et la création de son œuvre la plus récente, *Accord perdu*, aura lieu le 16 juin à Radio-France.

Les enchantements de l'« opéra du roi »

(Suite de la première page.)

Tout s'achève en catastrophe au cinquième acte : Cybèle, furieuse, égare l'esprit d'Atys, qui tue Sangaride en croyant la protéger d'un monstre, puis, découvrant l'horreur de son crime, se suicide, punissant ainsi la déesse *(« Je suis assez vengé ; vous m'aimez et je meurs »)* ; celle-ci lui confère l'immortalité en le métamorphosant en pin, son arbre favori...



MICHEL SZABO

Jennifer Smith (Cybèle), Howard Crook (Atys) et Ann Monoyios (Sangaride)

Jean-Marie Villégier n'a pas cherché à faire une reconstitution historique de l'opéra à machines. Au contraire, dans un beau décor unique de marbre noir, avec des costumes tous traités en harmonies de noir, blanc et gris, c'est un spectacle sobre, excluant le merveilleux, une image de la société du grand siècle, perruques et larges chapeaux ronds, où seuls les allégories et les personnages hors intrigue des divertissements jettent le contraste de quelques couleurs.

La chorégraphie de Francine Lancelot avec son ensemble Ris et danceries, au plus près de la tradition, a retrouvé naturel et fraîcheur de source dans ces amples divertissements pour une fois fort bien intégrés à l'action, en particulier le ballet des « songes agréables et funestes » par lequel Cybèle entend révéler son amour à Atys, merveilleux moment de féerie et de rêve avec, sur scène, le concert des flûtes, luths et théorbes, aux instrumentistes en habits d'or.

Dans la distribution très nombreuse, chaque personnage est silhouetté avec une grâce exquise : la majestueuse, terrible et touchante Cybèle de Jennifer Smith, Ann Monoyios, Sangaride fragile, dont la voix délicieuse semble sans cesse brisée par le choix entre l'amour et le devoir, le Célénus glorieux, très maréchal de Saxe, de Nicolas Rivenq, Daniel Salas, qui va jusqu'à la pointe du récitatif expressif, et surtout Howard Crook (Atys), séduisant, passionné, désespéré, voix de rêve qui à elle seule vous convaincrait du génie de Lully.

Mais la plus belle découverte est sans doute celle d'une grande architecture musicale, qui préfigure non seulement Rameau, mais aussi Gluck et Mozart, d'une invention formelle jaillissante, qui évite tout sentiment d'ennui ou de stagnation et entraîne la tragédie dans un mouvement irrépressible (1).

Tout cela apparaît dans l'interprétation souveraine de Christie, à la tête de ses chœurs et d'un orchestre des Arts florissants élargi à cinquante musiciens, avec en particulier ce continuo opulent (quatre luths, guitare, deux clavecins, basses de violon et de viole), qui a improvisé autour des récitatifs une musique pleine de couleurs et de sentiments.

Des Arts florissants qui seraient, nous dit-on, au bord de la faillite à la suite de cet immense travail, irremplaçable, malgré le soutien de la région Aquitaine. Laissera-t-on s'écrouler ce « chef-d'œuvre en péril », le château de Versailles de notre musique ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations salle Favart (avec deux distributions différentes, de qualité égale semble-t-il), les 17, 19, 21, 23, 24, 26, 28, 30 janvier, 3, 5, 6 *février* (19 h 30), puis à Caen le 10 février, Montpellier les 8, 9, 10 mars, au Brésil et à Innsbruck en août. Coproduction avec le Teatro Comunale de Florence et l'Opéra de Montpellier. Enregistrement à paraître chez Harmonia Mundi.

(1) On en aura les explications techniques et psychologiques dans la magistrale analyse de Jean Duron pour le numéro spécial de *l'Avant-Scène Opéra* consacré à *Atys*, qui rassemble maints autres textes d'une riche substance, de Philippe Beaussant, J.-F. Labie, Jacques Morel, W. Christie, etc. (nº 94, 130 pages, 65 F).

NOTES

Jimmy C. Newman le cajun de Nashville

Longtemps isolés par les bayous et l'économie rurale, les cajuns de la Louisiane n'ont pas eu de mal à préserver leur langue et les traditions de leurs ancêtres d'il y a deux cents ans. La musique, singulièrement, a *reflété ces valeurs immuables* : Nathan Abshire, Dewey Balfa, Zachary Richard nous ont dit en forme de blues créole leur attachement à une communauté repliée sur elle-même, avec le goût d'un bonheur simple, campagnard.

Paradoxalement, le plus célèbre aux Etats-Unis des musiciens cajuns est pratiquement inconnu en France. Il s'appelle Jimmy C. Newman et il est sociétaire du Grand Ole Opry, le sanctuaire de la musique country à Nashville. Né il y a soixante ans à High Point, en Louisiane, il est l'auteur-compositeur et interprète de blues et ballades cajuns au style robuste *(Alligator man, City of the Angels, A Fallen Star)*, qui ont été des succès dans le sud et l'ouest des Etats-Unis.

Ce samedi 17 janvier, au Théâtre Rutebeuf, pour la première fois dans l'Hexagone, Jimmy C. Newman donne un concert. Une découverte pour ceux qui aiment les musiques traditionnelles.

C. F.

★ *Théâtre Rutebeuf, 16, allée Gambetta*, Clichy, 21 heures.

« Hérodiade » et la tête du prophète

Après la tragédie commence la vraie tragédie : celle de Bérénice ou celle d'Hérodiade, une fois Salomé retournée à sa chambre, et restée seule avec à terre la tête du prophète. Fabio Testori, peintre, critique d'art, passionné et redoutable, écrivain (auteur de *Rocco et ses frères)*, a choisi le moment où tombe le rideau : Hérodiade abandonnée, inutile, entreprend un long soliloque destiné aux ombres, aux fantômes et où le public remplace la tête de Jean-Baptiste.

Texte puissant, encombré, anarchiste (on traite volontiers en Italie Testori de Pasolini de droite) où la vieille reine abandonnée finit par se ramener à une figure emblématique du théâtre impuissant. Adriana Innocenti est une Mamma Roma généreuse, violente, de la grande tradition de Magnani. Il n'importe que Testori, sans doute aussi « esclave de son catéchisme » que Rimbaud, se perde un peu dans les chemins méandreux de l'ancienne et de la nouvelle religion. Ce qui reste de cet étonnant spectacle italien, c'est ce numéro tout en justesse d'un théâtre « aux tripes », à la romaine, qu'il est assez rare de voir par ici.

B. R.

★ *Hérodiade*, Teatro Popolare di Roma, au Centre Pompidou, petite salle, samedi 17 janvier, 21 heures, dimanche 16 heures. Réserv. : 42-77-12-33.

ARTS

Julian Schnabel au Centre Pompidou

La peinture à tout va

Julian Schnabel, une des coqueluches de la jeune peinture américaine, pour la première fois présentée aussi largement en France.

Le vent d'abstraction dure et pure qui souffle à nouveau sur la scène artistique internationale risque d'avoir raison d'une quantité de fabricants d'images qui ont fait les beaux jours et l'ordinaire de la peinture au début des années 80. Mais les revers de fortune n'atteindront sûrement pas toutes les nouvelles vedettes qui, pour avoir été gonflées par les surenchères du marché, ne manquent pas de souffle pour autant.

Julian Schnabel, l'artiste le plus cher de sa génération — 85 000 dollars pièce à New-York, en 1983, alors qu'il n'avait que trente-deux ans, — est de ceux-là, n'en déplaise à une partie de la critique américaine qui ne voit que vide et plagiat dans sa peinture d'éclats (littéralement parlant) et son poids d'assiettes cassées, collées dans une espèce de mortier de couleurs.

C'est ainsi qu'il s'est fait connaître, et il y revient épisodiquement, comme s'il lui fallait se délester du poids des choses en replongeant dans cette marée archéologique pour jouer ailleurs, sur du velours, ou naviguer en compagnie des monstres d'une grande parade épiphanique dessinée sur des bâches rapiécées ou des tentures de théâtre kabuki. Il s'agit là des dernières œuvres de Schnabel que l'on peut voir chez Yvon Lambert en conclusion toute provisoire du parcours proposé au Centre Georges-Pompidou. Un parcours en quarante tableaux et trois sculptures — quel peintre aujourd'hui ne s'y adonne pas — en *bronze, en forme d'amphores* véhiculant la vie, bien sûr, et bien sûr sauvées des eaux chargées de débris de poteries *(The Sea*, 1981).

Gaudi et le parc Guell pour les assiettes cassées, les *Plate paintings*, Rauschenberg pour les associations de peinture (gestuelle) et d'objets, Picabia et Sigmar Polke pour les superpositions d'images en coupe dans le cours d'une pensée rêveuse et libre d'associations poétiques ou non... Les références avouées et voilées pleuvent de tous côtés, celles-là et bien d'autres, dans cette œuvre ouverte à tous les possibles, agaçante ô combien, mais dotée d'une incroyable présence. Agaçante parce que fuyante, opaque, distante, incontrôlable, qui défie toute analyse logique, qui prend tout ici et là, boulimique — cela a souvent été dit, en bien comme en mal ; éclectique, nourrie de lectures savantes et d'imagerie populaire, de citations.

Sans inhibition aucune, le peintre accumule les signes et les symboles indéchiffrables, se veut au carrefour de cultures, vise à l'universalité par-delà les bribes de fausse narration et les bouts d'histoires personnelles. Il entrecroise le circonstanciel et le permanent, l'objet ordinaire et le sujet extraordinaire, le merveilleux des contes de fées et le tragique, la grande flaque de couleurs et les bois de cervidés, les potences et les crucifixions, le profane et le sacré, mime la mort pour montrer la vie. Le tout chaque fois sans crier gare, avec cette aptitude particulière à foncer là où on ne l'attend pas, à donner libre cours au caprice, à se contredire, pour le plaisir de dérouter ? Sans doute, mais surtout par goût de l'expérimentation et de la mise à l'épreuve de sa capacité à se tirer des situations périlleuses. Et pour voir jusqu'où il peut aller trop loin dans les débordements de son imagination fertile, vouée à un grand projet pictural qui n'est pas encore mûr.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 22 mars.

★ Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, jusqu'au 8 février.

L'exposition du Centre Georges-Pompidou a été présentée à la Whitechapel Art Gallery à Londres en septembre et octobre 1986. Elle ira à la Kunsthalle de Düsseldorf du 29 avril au 8 juin.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES YEUX D'AGATHE, Mouffetard (43-31-11-99), sam., dim. 20 h 45.

ENCHAINÉS, Rond-Point, petite salle (42-56-60-70), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

ERODIADE, Beaubourg (47-77-12-33), sam., dim. 21 h.

BABIBOUM, Tourtour (48-87-82-48), sam. 18 h 45.

UN ENFANT DE LA GUERRE, Déchargeurs (47-00-05-70), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

LA DIVINE CLOWNERIE, Amandiers (43-66-42-17), sam. 20 h 30.

LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC, Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

LAISSEZ-LES VIVRE, Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), sam. 20 h 30.

LES VOIX INTÉRIEURES, TEP, (43-64-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 14 h 30 + 20 h 30 : Ballets Van Dantzig/Balanchine.

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. à 19 h 30 : Atys, de J.-B. Lully ; dir. musicale : William Christie.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. à 20 h 30 : la Parisienne et Veuve ! ; 20 h 30 : Turcaret.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. à 20 h 30 : Shuji Terayama, avant tout (films expérimentaux).

ODÉON (43-25-70-32), Théâtre de l'Europe sam. à 20 h, dim. à 14 h 30 : la Grande Magie, d'Eduardo de Filippo, par le Piccolo Teatro de Milan ; mise en scène de Giorgio Strehler (en italien).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. à 18 h 30 : le Maître-Nageur, de J.-P. Amette.

TEP (43-64-80-80), sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Voix intérieures ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Sicilia con cuore fermo, de G.F. Mingozzi (v.o.) ; Kaos, contes siciliens, de P. et V. Taviani (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : sam., dim. de 14 h 30 à 20 h 30 : Cinorama Tokyo 87 (Grande Salle, 1er sous-sol) ; Cinéma et littérature au Japon (voir la rubrique Films/Cinémathèque) ; Vidéo-Information : sam., dim. à 13 h, Murs murs, d'A. Varda ; 16 h, la Princesse Palatine à Versailles, de M. Porte ; 19 h, le Baiser de Tosca, de D. Schmidt ; Vidéo-Musique : sam., dim. à 13 h : la Fille du Far-West, de Puccini ; à 16 h : Matériaux et instruments ; à 19 h : Falstaff, de Verdi ; Cinéma du musée : sam., dim. à 15 h + 18 h, Cinéma japonais des avant-gardes.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. à 20 h 30, dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45, sam. et dim. à 14 h 30 : les Crachats de la Lune ; sam. à 18 h 30 : Mama Béa ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : sam., à 20 h 45 : la Princesse Blanche, de Rainer Maria Rilke.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Yiddish cabaret.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), sam. 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Ville bleue, l'Amour noir, le Rêve rose et poire, dern.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam., dim. 20 h 30 : Piètre.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, sam. 20 h 30 : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard, sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.

BATACLAN (47-00-30-12), sam., dim. 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

CARTOUCHERIE, th. de la Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Home.

AQUARIUM (43-74-99-61), sam., dim. 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tse Toung.

CITÉ INTERNATIONALE (45-85-38-69), Galerie, sam., 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, sam. 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : la Nuit des rois.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DIX HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez ; 22 h, dim. 14 h 30 : l'Odieux visuel.

THÉATRE-18 (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : SOS.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 20 h 30 : la Princesse blanche.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30 : l'Arrêt de mort.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam., dim. 20 h 30 : l'Amour en pièces.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h + 20 h 30, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bargeto.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : le Système Ribadier.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h : Sir Gawain and the Green Knight.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET - MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-74-77-77), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Poursuite et fugue.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), sam. 16 h + 21 h : Arromanches.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LIERRE THEATRE (45-85-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 16 h 30 + 21 h, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : la Galipette.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15 : Savage/Love, dern.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30, le 1er à 16 h : l'Idiot.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Bonsoir maman (dim.).

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Yeux d'Agathe.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), sam., dim. : 21 h, dim. : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Chat en poche.

ROSEAU THÉATRE (48-07-00-21), sam. 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 17 - Dimanche 18 janvier

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 19 h + 21 h 30 : les Seins de Lola.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : les Rêves de Lolita et Laverdure.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

TH. DES 50 (43-55-33-88), sam. 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Théâtre de foire.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 45 : Babiboum, à partir du 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Taupes niveaux.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

BASTILLE (43-66-42-17), sam., dim. 19 h : Nota Bene ; sam. 21 h, dim. 18 h : l'Arbitre des élégances.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 22 h 30 : Bac ou mariage ; dim. 11 h : Brunch Performance.

Opérettes, comédies musicales

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

TH. DE PARIS (43-59-39-39), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 17 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des Armées : 15 h : Tchad et Liban aujourd'hui ; 17 h, Paysans noirs, de G. Regnier ; 19 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : Les désemparés, de M. Ophuls (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, le Boxeur, de Shuji Terayama (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 18 JANVIER

15 h, Hommage à Donna Reed : Enquête à Chicago, de L. Allen (v.o., s.-t. fr.) ; 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon ; 17 h, le Retour de Frank James, de F. Lang (v.o.) ; 21 h, les Naufragés de l'île de la tortue, de J. Rozier.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 17 JANVIER

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : La légion ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Des enfants gâtés, de B. Tavernier ; 19 h 15, Nous irons tous au paradis, de Y. Robert ; 19 h 15, le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 18 JANVIER

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Algérie 1946-1956 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Les petits calins, de J.-M. Poiré ; 19 h, Nosferatu, fantôme de la nuit, de W. Herzog ; 21 h, Double suicide à Amijima, de Masahiro Shinoda (Vostf).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

SAMEDI 17 JANVIER

14 h 30, La mer et le poison, de Kumai Kei ; 17 h 30, La jeunesse du Japon – Pavane pour un homme épuisé, de Kobayashi Masaki ; 20 h 30, Karayuki-San, des dames qui vont loin, d'Imamura Shohei.

DIMANCHE 18 JANVIER

14 h 30, Cinéma pour les jeunes : Mon champ de bataille, d'Osawa Yutaka ; 17 h 30, la Femme que j'ai abandonnée, d'Urayama Kiriro ; 20 h 30, l'Évaporation d'un homme, d'Imamura Shohei.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

AMERICAN WARRIOR II (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Club, 9e (47-70-81-47) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BEAUF (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 3e (47-42-97-52).

COCA COLA KID (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-62-16-16).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE COUREUR (Iran., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-81-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George -V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FIRESTARTER (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

KAMIKAZE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34). George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VÉRITABLE HISTOIRE d'AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UN CHIEN ENRAGÉ (*), film américain de James Foley, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (*), film américain de René Cardona Jr, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

JASON LE MORT-VIVANT (*), film américain de Tom Mac Loughlin, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MALCOLM, film australien de Nadia Tass, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA MESSE EST FINIE, film italien de Nanni Moretti, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MORT OU VIF, film américain de Gary Sherman, v.o. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-31-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES MURS DE VERRE, film américain de Scott Goldstein, v.o. : Forum 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 5e (45-79-33-00) ; v.f. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PAIEMENT CASH, film américain de John Frankenheimer, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SALE DESTIN, film français de Sylvain Madigan : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE, film français de Georges Lautner : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-46-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

LUNDI 19 JANVIER

« La Sorbonne, histoire de l'Université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

« Watteau et la peinture de la Régence », 14 h 30, 36, quai du Louvre, porte Barbet-de-Jouy (Arcus).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Joyaux de la couronne, galerie d'Apollon », 14 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« Un cimetière et ses mystères », 14 h 30, escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Visite exceptionnelle de l'arsenal de Paris, évocation de Mme de Genlis », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

« Le musée de l'Orangerie, la collection Walter Guillaume », 15 heures, terrasse Tuileries, côté Seine (AITC).

« De Charles VIII à Henri II au Musée des monuments français », 14 h 30, caisse (V. Turpin).

« Naissance de la sculpture romane à Paris : les chapiteaux de Saint-Germain-des-Prés et de Sainte-Geneviève », 15 heures, musée de Cluny (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Architecture d'immeuble et industrie : la rue Réaumur, 15 heures, 124, rue Réaumur (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « La perspective chez Van Eyck » ; 19 heures : « Histoire et religion islamiques ».

Salle de la Libre-Pensée, 12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 21 heures, conférence-débat : « Le socialisme libertaire, problème de civilisation » (M. Joyeux).

18, rue La Fayette, 17 h 30 : « Le contentieux des chèques sans provision : l'expérience du parquet de Paris ». Tél. : 42-46-92-59, poste 1397 (M. B. Delafaye).

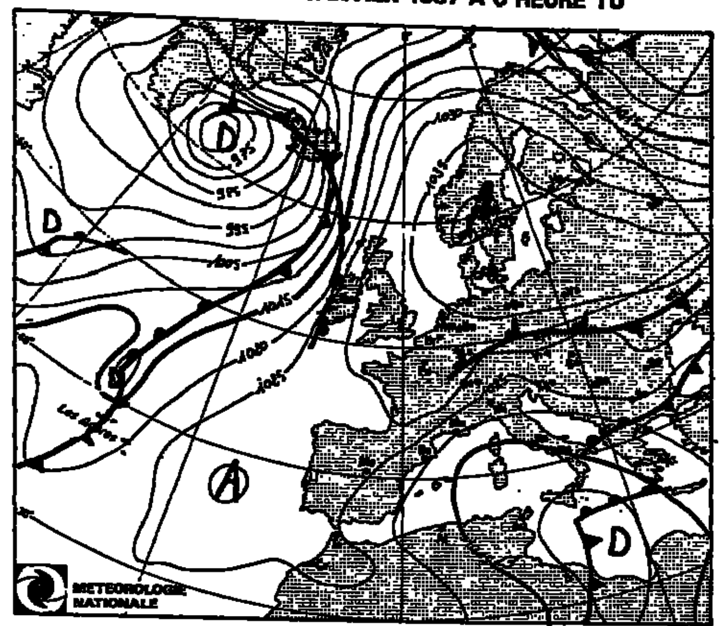
23, quai Conti, 14 h 45 : « Approche de la création pure » (G. Mathieu).

هكذا من الأصل

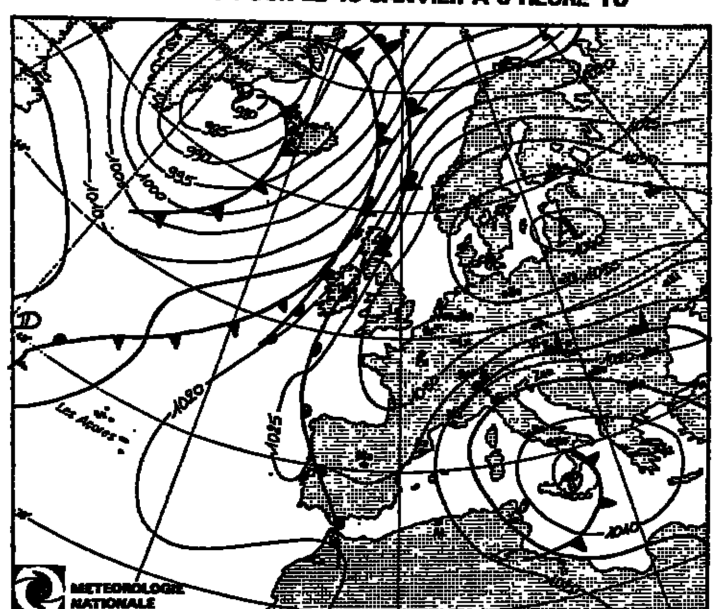
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 JANVIER A 0 HEURE TU



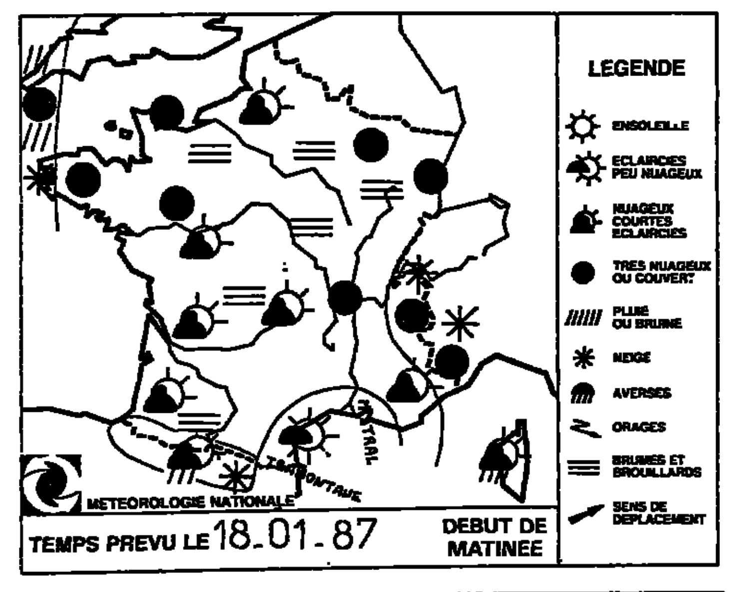
Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 janvier à 0 heure et le dimanche 18 janvier à 24 heures.

Les hautes pressions d'origine scandinave persistent sur la France. Mais le minimum évoluant en Méditerranée va apporter une nouvelle aggravation sur le Sud-Est, dont le maximum d'activité est prévu pour la nuit de dimanche à lundi.

– Ce dimanche, un temps gris, brumeux et toujours froid va prédominer. Les températures minimales, très variables localement, seront comprises entre –9 et –15 degrés. Des éclaircies nocturnes, surtout du Centre au Massif Central et au Sud-Ouest, favoriseront l'apparition de brouillards givrants et pourront faire chuter le thermomètre à –18 degrés, voire –22 degrés sur le Massif Central. Un peu moins froid en Bretagne : –2 à –7 degrés, et près de la Méditerranée : –5 à –7 degrés. Les températures monteront de 2 à 3 degrés dans la journée, un peu plus là où le thermomètre aura beaucoup chuté.

Dans la journée, on aura des éclaircies ; le ciel restera parfois nuageux, surtout sur la moitié est, où il y aura quelques chutes de neige le matin.

Près du golfe du Lion, mistral et tramontane souffleront assez fort, dégageant le ciel. De la Corse aux Alpes, et jusqu 'au Jura, le ciel sera chargé, on aura des averses de neige (pluie et neige sur la Côte d'Azur et la Corse). Des averses de neige sur les Pyrénées le matin. Beaucoup de nuages également sur l'ouest de la Bretagne, avec un risque de pluie verglaçante le matin.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-1 à 6 h TU et le 17-1-1987 à 6 h TU — le 17-1-1987

FRANCE			
AJACCIO	8	3	C
BIARRITZ	– 3	– 3	C
BORDEAUX	– 7	–15	N
BOURGES	– 8	–13	B
BREST	3	1	C
CAEN	– 4	– 9	C
CHERBOURG	1	– 5	P
CLERMONT-FERR.	–10	–11	C
DIJON	– 8	– 8	C
GRENOBLE St-M-H	– 6	– 8	C
LILLE	– 7	– 7	C
LIMOGES	–11	–15	C
LYON	– 9	– 9	B
MARSEILLE-MAR.	– 1	– 5	C
NANCY	– 7	– 8	C
NANTES	– 2	– 3	C
NICE	4	4	P
PARIS-MONTS.	– 6	– 7	B
PAU	– 5	– 6	C
PERPIGNAN	1	– 3	D
RENNES	– 2	– 7	C
ST-ÉTIENNE	–10	–11	*
STRASBOURG	– 8	– 8	C
TOURS	– 7	–17	D
TOULOUSE	– 6	–14	D
POINTE-A-P.	30	21	D

ÉTRANGER			
ALGER	10	5	O
AMSTERDAM	– 6	– 9	N
ATHÈNES	16	14	C
BANGKOK	33	21	N
BARCELONE	8	0	N
BELGRADE	2	– 7	B
BERLIN	–10	–13	*
BRUXELLES	– 8	–8	C
LE CAIRE	28	19	D
COPENHAGUE	– 3	– 3	*
DAKAR	25	19	D
DELHI	13	11	C
DJERBA	13	6	N
GENÈVE	– 5	– 7	C
HONGKONG	22	18	D
ISTANBUL	15	5	N
JÉRUSALEM	20	6	D
LISBONNE	11	6	D
LONDRES	2	– 2	P
LOS ANGELES	14	5	D
LUXEMBOURG	– 9	–10	C
MADRID	8	–3	D
MARRAKECH	15	4	D
MEXICO	25	8	B
MILAN	2	– 3	B
MONTRÉAL	– 6	–18	D
MOSCOU	–11	–13	*
NAIROBI	23	13	C
NEW-YORK	13	– 2	C
OSLO	– 8	–18	D
PALMA-DE-MAL.	8	1	P
PÉKIN	3	– 7	D
RIO-DE-JANEIRO	32	25	O
ROME	11	3	C
SINGAPOUR	30	23	A
STOCKHOLM	–11	–19	D
SYDNEY	35	24	N
TOKYO	11	5	D
TUNIS	8	5	P
VARSOVIE	–13	–20	D
VENISE	3	1	N
VIENNE	– 6	– 6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4401

HORIZONTALEMENT

I. Ses actions font grand bruit dans les deux sens du terme. Mot de philosophe. – II. Tel qu'il y a intérêt à ne pas desserrer les lèvres. Supporte mal qu'on le laisse tomber. – III. Condamné à brûler. Avait le nécessaire pour balayer. Espèce d'oiseau utile à certains hommes. – IV. Possessif. On peut le mettre véritablement dans de beaux draps. Endroit tout indiqué pour faire une touche. – V. Ne laisse généralement pas sans réaction. Faire l'andouille. – VI. On l'utilise quotidiennement. Les perruches et les perroquets en font partie. N'a pas le corps d'une sauterelle mais appartient à la même espèce. – VII. Lâcher pied ou bien passer la main. *On lui préfère, à juste titre, ce* qu'il y a dessus. Certains jouent grâce à lui. – VIII. Se jetait dans la mêlée. Réussit à percer les ténèbres. – IX. Il n'est pas rare que l'on en raffole, mais il est préférable de ne pas déguster certaines de leurs variétés. Allumait le feu. Ajoute au charme de nombreux rivages. – X. Peut être réalisé avec un filet. Plus ça va, plus ils sont nombreux. Bénéficient du droit de garde. – XI. Matière d'un cœur généreux. Membre actif. A tendance à se répéter. – XII. Se livrer à une activité printanière. Inspire le respect. – XIII. Homme d'honneur. Idéal pour « faire » le « marché ». Conjonction. – XIV. Prêt à tirer un trait. Marcha sur les traces de Gauguin. Plus on le nourrit, plus il prend de l'ampleur. – XV. Homme de prix. Ont l'éclat de la jeunesse.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II								■							
III						■					■				
IV					■			■							
V				■							■		■	■	
VI			■								■				
VII						■				■		■			■
VIII		■				■								■	
IX							■					■			
X					■				■						
XI			■					■						■	
XII									■						
XIII	■				■		■				■		■		
XIV							■					■			
XV						■									

VERTICALEMENT

1. Ne nous est d'aucune utilité pour exprimer notre joie. Nous est utile pour exprimer notre joie. – 2. Pousse comme un champignon. Contribue à évoquer le passé. – 3. Désagréables pour un agent de la perception. Est alors éloigné de toute réalité. Communiqués avec plus ou moins d'expressions. – 4. Toujours absent lors de certains sabotages. Propices au rire sous cape et à la lecture sous le manteau. – 5. Privés d'émission. Va droit au cœur. Prend racine pour longtemps. Article. – 6. Quartier de Venise. Fait le tour du sujet. Ce n'est pas en ouvrant notre bourse qu'on la dépense. – 7. On peut en profiter pour se débarrasser des ordures. *Partie de presque rien pour parvenir* à un heureux résultat. – 8. Espèces de soucis qu'on ne désire pas voir fleurir. Ajoute à la beauté de certaines montures. – 9. Un homme qui ne manque pas de reconnaissance. Bête à cornes. – 10. Canal non navigable. Si c'est un cabot, il ne mène pas forcément une vie de chien. – 11. Méritée seulement en partie. Poire qui peut être tapée. Note. – 12. Où les duchesses ne dédaignent pas les bergères. Faire partir. – 13. Moyen de protection. Produites par les huîtres et les moules. Sa présence sur une table peut être absolument nécessaire. – 14. Entre souvent en jeu. Gagna en volume et perdit sa beauté. Branché. Coïncide avec un certain déclin. – 15. Donnera l'occasion à maints travailleurs de faire le pont. Des hommes qui sont appelés à passer la main.

Solution du problème n° 4400

Horizontalement

I. Pégase. Pi. – II. Omelette. – III. Serine. Tu. – IV. Tri. Hun. – V. Hiatus. Ni. – VI. Trapèze. – VII. Moralité. – VIII. Epicier. – IX. Te. Tzars (graphie admise). – X. Ré. De. Vit. – XI. Arme. Pèze.

Verticalement

1. Posthume. Râ. – 2. Emeri. Opter. – 3. Gériatrie. – 4. Ali. Trac. De. – 5. Sensualité. – 6. Eté. Spiez. – 7. Etrave. – 8. Pétunzé (graphie admise). Riz. – 9. Unie. Este.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Henri Fabre,
son épouse,
M. Paul-Henri Fabre,
M. et Mme Pierre Perrier,
ses enfants,
Olivier,
son petit-fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri FABRE,
président fondateur
de la Mutuelle des hospitaliers,
président de l'Association nationale
des retraités hospitaliers,
directeur honoraire des hôpitaux,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu à Montargis, le jeudi 15 janvier 1987, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées, le mardi 20 janvier, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Montargis, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière de Montargis, dans le caveau de famille.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Guillaume LABADENS,
officier de la Légion d'honneur,
ancien président
de la Société Générale Alsacienne
de Banque,

décédé le 13 janvier 1987 à Strasbourg.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le Comité central d'entreprises,
Le personnel de la Société Générale Alsacienne de Banque,

ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Guillaume LABADENS,
ancien président
de la Société Générale Alsacienne
de Banque,

survenu à Strasbourg, le 13 janvier 1987, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

10, allée Spach,
67000 Strasbourg.

– La famille Radford

a la douleur de faire part du décès de

Mme veuve René RADFORD,
née Armande Jolivière,

survenu le 14 janvier 1987, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Le service religieux sera célébré le mardi 20 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Ambroise de Popincourt, 2, rue Saint-Ambroise, à Paris-11e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

191, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– Mme René Rolley, née Cottalorda,
M. et Mme George Le Coz
et Gilles Janin,
M. et Mme Jean-Pierre Rolley
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Tardieu
et leurs enfants,
Mlle Françoise Rolley,
M. Henri Brun,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Rolley,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Thévenot,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la grande douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-quinzième année, de

M. René ROLLEY,
ingénieur général du Génie rural
des eaux et forêts,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue des Iles-d'Or,
13008 Marseille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

– Chapareillan. Pau. Washington (Etats-Unis). Biarritz.

Les familles Cambau, Latapie, Hayet,
Parents et alliés,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, ont pris part à leur peine lors du décès de

M. Jean CAMBAU,

survenu le 13 janvier 1987.

Messes anniversaires

– Les amis qui se souviennent de

Edouard DHORME

s'uniront à la pensée et à la prière des siens le 19 janvier 1987, vingt et unième anniversaire de son rappel à Dieu, durant les messes célébrées ce jour-là à son intention.

Communications diverses

– Une conférence du Père M. Cocagnac, dominicain, sur « La non-violence hier et aujourd'hui », aura lieu le jeudi 22 janvier, à 20 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris. Libre participation aux frais. Renseignements : 43-37-14-52.

Soutenances de thèses

– *Université Paris-I*, mardi 20 janvier, à 15 heures, centre Malher, 9, rue Malher, M. Eugène Nimbi : « La politique coloniale des paysannats au Moyen-Congo (1944-1960). »

– Université Paris-I, samedi 24 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Serge Vassal : « Recherches sur la géographie des ensembles universitaires en Europe occidentale : France, République fédérale allemande, Royaume-Uni. »

– Université Paris-V, samedi 24 janvier, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Gilbert Andrieu : « L'homme et la force. Une histoire de la force à travers des pratiques corporelles commercialisées au dix-neuvième et au vingtième siècle. »

– Université Paris-V, jeudi 29 janvier, à 14 heures, salle 224, Mlle Sarra Bou Ali : « Conflits des systèmes de représentation masculins à propos de la femme dans la culture maghrébine (cas de la Tunisie). »

Communication

La commission d'enquête du Sénat sur le mouvement étudiant

Les journalistes s'inquiètent d'un questionnaire inquisiteur sur les rédactions de l'audiovisuel

Dans un questionnaire très détaillé adressé aux présidents de chaîne, la commission d'enquête du Sénat, présidée par M. Pierre-Christian Taittinger et destinée à regrouper toutes les informations sur les grèves et les manifestations d'étudiants, a demandé communication de renseignements précis sur l'ensemble des travaux réalisés par la chaîne et relatifs à ces événements et sur le personnel ayant collaboré aux divers reportages. Cette initiative a profondément choqué les journalistes des différentes sociétés.

Emise au départ par la gauche pour « *faire la vérité* » sur l'attitude des forces de l'ordre lors des manifestations d'étudiants, l'idée d'une commission d'enquête parlementaire avait été retenue par la majorité, qui, le 17 décembre 1986, décidait de constituer à l'Assemblée nationale et au Sénat une commission chargée de *« recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 en liaison avec les projets relatifs aux réformes scolaires et universitaires »*.

« 1) *Communiquer un organigramme détaillé du service d'information de votre société à la date des événements.*

» 2) *Communiquer la composition des équipes dépêchées à l'extérieur pour effectuer des reportages couvrant les événements (grèves et manifestations étudiantes) ; préciser dans le détail la durée et le cadre de leur mission, indiquer les éléments recueillis et leur destination (non-diffusion, diffusion en précisant la date, l'heure d'émission).*

» 3) *Communiquer la liste des agences et collaborateurs occasionnels (le cas échéant, les chaînes de télévision étrangères) auxquels le service d'information de votre société a eu recours pour couvrir les événements sus-mentionnés (préciser les adresses et numéros de téléphone des agences et personnes concernées). Etablir une liste des documents ainsi recueillis, indiquer leur destination (...). Communiquer les bordereaux transmis au service comptable de votre société pour assurer le paiement des prestations sus-visées.*

» 4) *Communiquer la liste des agences et collaborateurs occasionnels (...) ayant proposé leurs services à votre société pour la fourniture de documents couvrant les événements sus-mentionnés.* »

Voilà donc l'essentiel du texte de la demande adressée, il y a peu, aux présidents des trois chaînes publiques. Une demande de renseignements concernant l'organigramme – évidemment public – de la chaîne, le personnel (collaborateurs réguliers, occasionnels, candidats), le travail (description des documents de reportage, sélection des images diffusées à l'antenne) et les émissions elles-mêmes. Une demande extrêmement contraignante pour qui voudrait la satisfaire complètement et qui, à peine connue, a stupéfié et inquiété les journalistes des rédactions. « *C'est purement et simplement de l'inquisition !* », s'exclamait l'un d'eux, abasourdi. « *Ce sont les bases de constitution d'un fichier* », observait cyniquement un deuxième. Le ton, dès lors, ne pouvait que monter.

Sollicité par la présidence d'Antenne 2 pour fournir des éléments de réponse au questionnaire, Pierre-Henri Arnstam, responsable de la rédaction au moment des événements, a refusé de répondre au questionnaire. « *Sans doute ai-je déjà répondu à de nombreuses enquêtes parlementaires. Mais, en vingt ans de journalisme, je n'ai encore jamais vu de questionnaire de ce type !*

Même écho ou presque du côté de M. Paul Nahon, saisi de la même demande en tant que directeur – par intérim – de la rédaction, et stupéfait d'un questionnaire qu'il juge « *inacceptable sur la forme et sur le fond* ». « *Il est adressé au président, mais si je devais être moi-même interrogé, je me contenterais de répondre que ces événements ont été couverts par des journalistes d'A 2, donc par des professionnels.* »

Qu'à cela ne tienne ! Les professionnels en question se devaient de donner eux aussi leur avis : le bureau de la société des rédacteurs se réunissait à la hâte vendredi et publiait un communiqué : « *Par bien des aspects, ce questionnaire relève de l'investigation policière. Il est exclu que tout membre de la rédaction d'Antenne 2 y réponde.* » Voilà qui était ferme. Mais le communiqué poursuivait : « *La société des journalistes s'étonne de l'attitude de la présidence d'Antenne 2 qui s'est contentée de transmettre les exigences de la commission sénatoriale. Elle approuve en revanche sans réserve la fin de non-recevoir exprimée par Pierre-Henri Arnstam, directeur de la rédaction au moment des faits et récemment évincé.* » Voilà qui devrait faire grincer quelques dents... Pas de riposte pourtant de la part de M. Claude Contamine, visiblement pris de cours par le communiqué. Une simple précision, rappelant l'obligation faite aux PDG de chaînes publiques de répondre à une demande d'une commission d'enquête sénatoriale.

Pas de cacophonie sur la Une. Serein, le PDG Hervé Bourges se plaît à faire savoir qu'il « *assure la responsabilité des actes accomplis par ses collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions et conformément à ses instructions* ». Sans préjuger encore de sa réponse imminente, il a toutefois saisi le service juridique de la chaîne, l'avocat de TF 1, et informé son directeur de la rédaction, M. Alain Denvers. Celui-ci manifeste surprise, colère, inquiétude...

Le président de FR 3 – M. René Han – ne s'embarrasse pas de ces doutes et considérations déontologiques : « *On nous pose des questions précises, simples et pratiques sur l'organisation de la collecte de l'information*, dit-il. *A question précise, réponse précise. Pas question de s'y dérober. Répondre aux questions posées par une commission parlementaire relève tout simplement de la tradition républicaine. J'ai donc demandé à Christian Bernadac de préparer des réponses.* »

Il reste que les pouvoirs effectifs des commissions d'enquête parlementaires sont très étendus ; que ces dernières disposent d'un droit de citation directe et que toute personne qui se dispenserait de déférer à une convocation s'exposerait à des sanctions correctionnelles... « *Mais pourquoi les journalistes refuseraient-ils de discuter avec la commission ?* » S'interroge le sénateur Taittinger. *Quel pays archaïque que la France ! Quel goût du secret ! Nous ne sommes pas des juges et quoi de plus agréable, de toute façon, que de venir justifier un travail qu'on pense avoir bien fait ?* »

Le 17 décembre, à l'Assemblée nationale qui évoquait la création d'une pareille commission, M. Jean-Claude Gaudin avait déclaré : « *Nous ne voulons ni de procureur ni de tribunal populaire qui viendraient juger les forces de police.* » En faudrait-il donc pour les journalistes ?

ANNICK COJEAN.

Le Monde

REGIONS

ALSACE

Un air moins pollué

Strasbourg et son agglomération ont désormais leur « processus d'alerte à la pollution atmosphérique ». Le préfet du Bas-Rhin, M. Mahdi Hacène, a signé l'arrêté qui peut obliger, en cas d'alerte au dioxyde de soufre, vingt-six entreprises polluantes à changer de fioul et à brûler un carburant à faible teneur en soufre. Dans cette liste, plusieurs brasseries de l'agglomération, la raffinerie de Reischtett, au nord, et les grosses chaufferies des deux centres hospitaliers strasbourgeois et de l'office HLM de la communauté urbaine.

L'aire urbaine a été divisée en quatre zones. Dans chacune d'elles, si les capteurs du réseau de surveillance de la pollution atmosphérique dénoncent des teneurs en dioxyde de soufre supérieures à des seuils d'alerte (compris selon les zones entre 180 et 350 millionièmes de gramme par mètre cube d'air), la direction régionale de l'industrie et de la recherche peut demander aux entreprises d'appliquer le plan et donc de réduire leurs rejets en SO^2.

La pollution en dioxyde de soufre n'est pas négligeable à Strasbourg. Elle est favorisée par les conditions géographiques et climatiques. En période de grand froid, un phénomène d'inversion de températures peut faire stagner l'atmosphère polluée au-dessus de la ville. S'y ajoute souvent le stationnement de pollutions voisines venues de République fédérale d'Allemagne.

Selon les spécialistes, l'évolution est cependant favorable. Les mesures de réglementation déjà prises et la législation sur les installations classées ont eu des résultats. Selon la direction régionale de l'industrie et de la recherche, les émissions soufrées ont chuté de moitié en Alsace entre 1974 et 1984. La raffinerie de Herlissheim et la centrale thermique EDF de Strasbourg, deux gros polluants, ont été formées et les responsables alsaciens voudraient convaincre les différentes autorités allemandes de faire un effort semblable.

AUVERGNE

Prisonniers communaux

Geneviève Fustier, maire de la petite commune de Saint-Arcons-d'Allier dans la Haute-Loire – moins de trois cents habitants – a signé la première convention d'un genre nouveau liant une collectivité locale et l'administration pénitentiaire. Depuis la mi-décembre, deux détenus ont été affectés à des travaux d'intérêt général (entretien, réparation, etc.). Ils sont logés, chauffés et nourris par la commune, qui reçoit de l'Etat 35 francs par jour et par détenu. Les prisonniers sont astreints à résidence. Le contrat prévoit le placement de quatre détenus à Saint-Arcons-d'Allier.

La population, d'abord réservée, a ensuite fait bon accueil à ses nouveaux « habitants ».

BRETAGNE

Rennes. – Le conseil régional et le comité régional du tourisme de Bretagne ont mis en place un service télématique grand public de location saisonnière par minitel, en association avec la FNAIM. En composant le 3615 et le code LOCFNAIM, le vacancier pourra sélectionner une destination, louer son appartement pour une période précise et obtenir des informations générales concernant les moyens d'accès, les loisirs, les manifestations culturelles, etc.

CENTRE

La belle inconnue

La région Centre court toujours après son identité, malgré la décentralisation. Le conseil régional, que préside Maurice Dousset (UDF), vient de faire effectuer un sondage : 37,7 % des personnes interrogées connaissent le nom de la région (58 % toutefois chez les moins de vingt-cinq ans), mais surtout 8 % seulement sont capables de citer les noms des six départements qui la composent.

Pour enfoncer le clou, un éminent géographe régional, Paul Bachelard, professeur à l'Université de Tours, ancien membre du comité économique et social de la région, vient d'affirmer à Orléans : *« Orléans n'a pas l'étoffe d'une capitale régionale. Ce n'est qu'un grand chef-lieu de département. » « La ville de Tours,* s'est-il empressé d'ajouter pour ne pas froisser les susceptibilités, *ce n'est pas mieux ! »* Les hommes politiques en prennent aussi pour leur grade. Si le Centre jouit d'une stabilité politique avec une droite largement majoritaire, *« il n'y a pas de véritable patron »* qui aurait permis de *« marchander comme dans les autres régions »* au moment de la signature du contrat de plan avec l'Etat, ajoute Paul Bachelard.

Pour améliorer la cohésion entre les différents départements, l'exécutif actuel, qui n'est pas responsable du découpage régional, multiplie les campagnes de promotion : le Centre arbore un logo en forme de « Cœur de France ». *« La greffe n'a pas pris »*, constate sévèrement Paul Bachelard.

600 emplois en deux mois

Créer six cents emplois pour des jeunes en deux mois dans le seul département d'Indre-et-Loire, c'est le tour de force qu'ont réussi les étudiants de Sup de Co Tours. Les moyens employés ont été à la dimension de l'enjeu : vingt mille lettres adressées aux entreprises de moins de cinquante salariés de tous les secteurs, quinze mille coups de téléphone et une pléiade de rendez-vous.

La cible visée était la plus difficile à faire bouger : des PME, des artisans travaillant seuls et des agriculteurs. Les étudiants ont essuyé des fins de non-recevoir, certes, mais, au bout du compte, ils ont réussi à créer six cents emplois à force de persuasion : 34 % de stages d'initiation à la vie professionnelle, 33 % de contrats d'adaptation, 23 % de contrats de qualification et 12 % de contrats d'apprentissage.

Les meilleurs étudiants, par le nombre de contrats signés, ont été récompensés par des sponsors.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Jean-Louis Bemer, Jean-Pierre Foron, Christian Tual, Régis Guyotat, Didier Louis. Coordination : Jacques-François Simon.

LA PREMIÈRE SCULPTURE LOGICIELLE

Bourges et son Luchrone

Baptisée du nom de la lumière latine et du temps grec (Lux et Chronos), la première sculpture logicielle vient d'être plantée au cœur de Bourges. Le Luchrone d'Alain Le Boucher, sculpteur informaticien de trente-six ans, scintille désormais au milieu de la place André-Malraux, face à la première Maison de la culture, inaugurée voici vingt ans, à mi-chemin de la cathédrale Saint-Etienne et du palais Jacques-Cœur, au seuil de la place Séraucourt qui accueille chaque année le Printemps de Bourges.

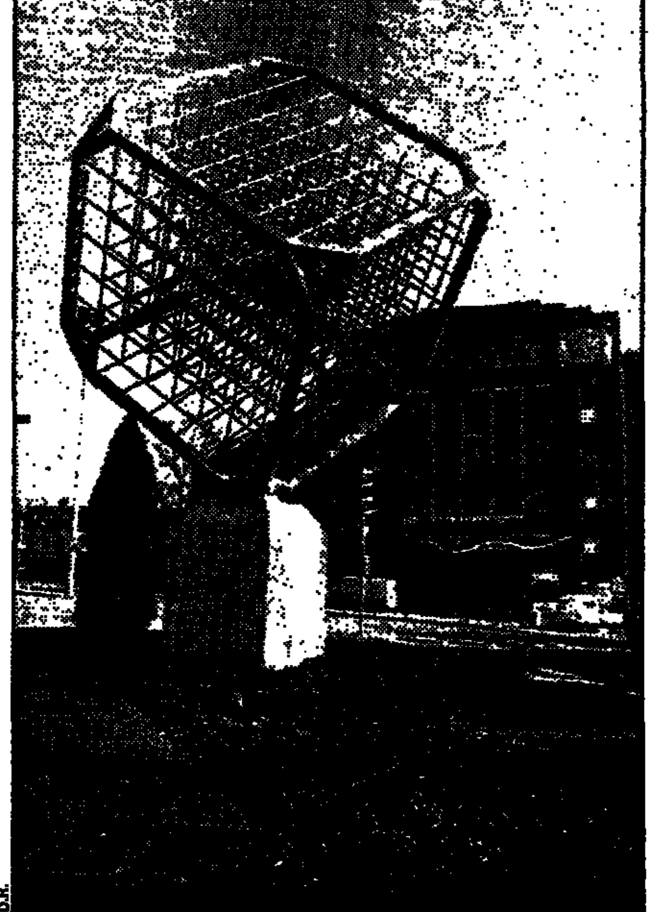
Voulant célébrer la « rencontre de la culture et de la science » et inauguré, en novembre 1986, à l'occasion de l'ouverture du troisième Salon interrégional pour la recherche, l'innovation et les transferts de technologies (SIRITT), le Luchrone a été réalisé avec l'appui des Berruyers. L'Aérospatiale a étudié la nature des matériaux et la résistance au vent du monument. Les élèves du lycée professionnel Pierre-Emile-Martin ont monté les structures métalliques. L'Ecole supérieure d'application du matériel, l'IUT, l'Ecole d'ingénieurs de Bourges, ainsi que différentes entreprises ont participé au financement du Luchrone – 520 000 francs au total – couvert en outre par la ville, la Maison de la culture, la société Image et Son, organisatrice et gérante du projet.

Pilotée par un microprocesseur comportant sept cartes électroniques, cette cage aux lucioles, cubique, de 4 mètres de côté, supporte un treillis métallique semé de six cent quarante-huit ampoules réagissant indépendamment les unes des autres, en fonction de la force du vent, de l'intensité de la lumière et de la température ambiante.

Posé sur l'un des angles sur son socle, le cube s'élève à une hauteur de 9 mètres. Le système comprend un logiciel de commande programmé pour quatre-vingt-dix-neuf ans et des capteurs répartis dans la structure. L'ensemble est relié à un micro-ordinateur, installé dans la Maison de la culture et qui permet de moduler les formes lumineuses.

La curiosité des premiers jours passée, l'habitude s'est vite installée à Bourges où le Luchrone semble aujourd'hui faire partie du paysage. Alain Le Boucher, quant à lui, rêve d'autres conquêtes : Belfort ou Drancy, en attendant de relier deux luchrones d'une ville à une autre...

PATRICK MARTINAT.



D.R.

Luchrone d'Alain Le Boucher devant la Maison de la culture de Bourges.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Châlons-en-Champagne ?

Châlons-sur-Marne retrouvera-t-elle son ancienne dénomination de Châlons-en-Champagne ? Depuis neuf ans, l'idée est lancée. L'unanimité des milieux politiques de la ville semble s'être réalisée autour de cette volonté de changer de nom.

Capitale régionale de la Champagne-Ardenne, Châlons-sur-Marne se souvient de l'ancien patronyme qui était le sien avant la Révolution. Châlons-en-Champagne figurait en effet sur les plus vieux relevés topographiques que l'on connaisse de la généralité de Champagne dont le siège se trouvait dans cette ville.

Les Châlonnais devinent aisément tout le parti qu'ils pourraient tirer d'un nom aussi prestigieux que le ou la Champagne, en l'accolant au nom de leur ville comme titre de noblesse. Il faudra certes auparavant déjouer tous les obstacles de la longue procédure administrative et réglementaire exigée dans ce cas. Peu à peu, l'habitude s'installe pourtant dans les discours ou sur les panneaux indicateurs tendant à renouer avec l'appellation d'origine.

L'A-26 comme l'Arlésienne

Le dossier de l'A-26 pour les Champenois ressemble à s'y méprendre à l'Arlésienne. Il avance cependant à pas comptés. Ainsi, il est désormais admis que le tronçon d'autoroute reliant Laon à Reims sera entièrement ouvert à la circulation au cours de l'été 1989, sauf si des conditions météorologiques venaient perturber les travaux de façon singulière.

Actuellement, l'A-26 en provenance de Calais dessert Saint-Quentin, plus précisément la commune périphérique de Gauchy. La portion menant de Saint-Quentin à Laon devrait être achevée en juillet prochain. Les travaux préliminaires de la section Laon-Reims ont démarré avec la construction d'ouvrages d'art entre la préfecture de l'Aisne et le département de la Marne.

Quant à l'épineuse question de la prolongation de l'A-26 entre Châlons-sur-Marne et Chaumont, elle n'est toujours pas réglée. Officiellement la question du chaînon manquant n'a pas été tranchée. Il ne fait guère de doute cependant que le raccordement avec la Haute-Marne s'effectuera par Chaumont et non par Vitry-le-François, auquel cas il conviendra de reprendre la procédure d'utilité publique.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Nîmes. – Un « Nauticlub Forest Hill », qui devrait être ouvert le 1er août prochain, va être édifié à Nîmes, a annoncé le groupe Havas Tourisme.

Située dans la zone sud de la ville, sur un terrain de 26 000 m^2, cette réalisation comprendra un ensemble couvert de 4 000 m^2, comprenant un parc aquatique et des installations extérieures avec bassin d'été et plages aménagées. 250 000 visiteurs sont prévus par année. Les travaux devraient commencer en février. Le premier établissement de la chaîne « Nauticlub Forest Hill » a été ouvert le 1er août dernier à Marcq-en-Barœul, dans le Nord.

LORRAINE

L'Europe aime les Schtroumpfs

La CEE va participer au financement du parc d'attraction des Schtroumpfs, en Lorraine, dans le cadre d'une aide de 1,7 milliard de francs, à une série de projets de développement régional en France, dont 930 millions pour la Lorraine.

Près de 70 millions de francs français vont être accordés par le FEDER (Fonds européen de développement régional) pour le projet de parc d'attraction du Nouveau Monde des Schtroumpfs à 15 kilomètres de Metz, destiné à accueillir deux millions de personnes par an.

Dans l'ensemble de la Lorraine, le FEDER accorde notamment 345 millions de francs français pour la partie française du *« pôle des trois frontières »* à Longwy, zone de conversion à la limite de la France, de la Belgique et du Luxembourg, 226 millions de francs français à la conversion des zones sidérurgiques de Moselle et Meurthe-et-Moselle, 101 millions à celle des zones touchées par le déclin du textile dans les Vosges et 67 millions de francs français à la création d'un aéroport régional à Louvigny, entre Nancy et Metz.

UNE INNOVATION EN INDRE-ET-LOIRE

Des maisons vraiment pour tous

« CHAQUE membre d'une famille peut un jour, par accident par maladie, ou par l'âge, perdre sa liberté de mouvement. Ce jour-là, la maison devient inhospitalière. Le couloir est trop étroit, le WC inaccessible, la salle de bains impraticable. Que faut-il faire ? Partir à la recherche d'un logement plus adapté ou disloquer l'unité familiale ? »

En faisant cette réflexion, dès 1979, au cours d'une réunion professionnelle, Yves Chaperot, architecte, DPLG de Tours, ne savait sans doute pas qu'il contribuerait sept ans plus tard à faire de l'Indre-et-Loire un département test pour une déréglementation de l'accessibilité et l'adaptabilité des logements aux handicapés.

Cette fameuse réglementation sur l'accessibilité et l'adaptabilité des logements en vigueur depuis le début des années 80 a été vite ressentie par les professionnels de la construction comme une contrainte de plus en plus lourde, et ils ont évité de construire des logements entrant dans cette législation. Applicable aux rez-de-chaussée des immeubles collectifs et aux étages desservis par ascenseur, celle-ci s'inscrivait au départ dans une évolution de l'ensemble de l'habitat allant vers des surfaces de circulation plus larges. Mais une contradiction fondamentale est apparue avec la tendance actuelle à réduire ces surfaces pour présenter un produit plus adapté à la solvabilité de l'acquéreur ou du locataire.

Cette inefficacité a poussé le groupe de travail de la commission de la déréglementation à prendre le problème différemment en considérant que toute la population était intéressée à ce que la circulation dans les logements soit plus aisée. Il s'agirait donc de réaliser le maximum de logements adaptés dès la construction, mais sur des normes réduites qui puissent être généralisées, et sans pour autant exclure quelques logements sur mesure pour handicapés lourds.

Premier avantage : on élimine la distinction ségrégative entre personnes handicapées et valides. Et les problèmes d'adaptation se font avec beaucoup plus de souplesse que lorsqu'on les aborde sous l'angle médical. La notion de « maison sans handicap » est apparue en 1984 au cours d'un forum de la Fédération des PACT à Angers. Cette maison intéresse chacun d'entre nous. Enfance, grossesse, accident, vieillesse : nous subirons tous à un moment ou à un autre un handicap de situation, et on sait fort bien qu'il n'est ni possible ni souhaitable d'accueillir toutes les personnes âgées dans des établissements spécialisés.

Plus de porte à 0,60 m

La nouvelle approche proposée a reçu en Indre-et-Loire l'accord des constructeurs sociaux et de l'Union régionale des constructeurs de maisons individuelles pourtant non tenue de respecter des textes en vigueur seulement pour les immeubles collectifs. La première des dispositions est le bannissement de la porte de 0,60 m de large qui représente un obstacle insurmontable pour une personne en fauteuil. Laquelle devrait pouvoir circuler à l'aise dans l'unité de vie composée de la chambre, de la cuisine, de la salle d'eau et du cabinet d'aisance.

Comment mesurer l'efficacité de telles dispositions sinon en les mettant en place au niveau d'un département ? Depuis le 1er janvier dernier, et pour un an, les bâtisseurs d'Indre-et-Loire pourront proposer des projets avec une demande de dérogation à la réglementation actuelle. *« Je compte,* dit le directeur départemental de l'équipement, M. Pauc, *sur une mobilisation rapide des professionnels autour de l'idée d'un espace de vie plus facilement appropriable par les personnes. A ces professionnels de faire jouer leur imagination. »* Le ministère de l'équipement, les gens du bâtiment, des personnes handicapées et des élus assureront le suivi de l'expérience avec Yves Chaperot, qui estime : *« La notion d'aménagement de l'espace doit devenir un élément de confort, une exigence du public au même titre que l'eau ou l'électricité. »*

ALEXIS BODDAERT.

CORRESPONDANCE

Changement de nom

M. Louis Lanoix, de Dieppe, professeur de littérature anglaise, nous écrit :

Il y a des *« départements qui veulent changer de nom »*, nous explique *le Monde* daté 4-5 janvier. Habitant moi-même d'un département rebaptisé, je me sens solidaire de mes concitoyens encore sinistrés. La « Seine », où je réside, est enfin devenue « Maritime », alors qu'elle n'était que « Inférieure » ; tout comme la « Loire » (44) ou la « Charente » (17).

Donc, vive les « Gers-en-Gascogne », les « Basses-Alpes-de-Haute-Provence », les « Pyrénées-de-Haute-Atlantique » et la « Dordogne-en-Truffe » ! Mais que ferons-nous du « Bas-Rhin » ? Disciple de Déroulède, je suggère : « Haute-Alsace ». Ainsi, le « Haut-Rhin » pourrait devenir « Basse-Alsace ».

Français, nous sommes méthodiques et nous appliquons donc le principe qui ouvre le *Discours de la méthode*, de Descartes : la connerie est la chose de France la mieux partagée. Car qui, en France, refuse le code postal, ce débaptiseur uniforme de nos départements ? Pourtant, il nous force à apprendre 100 000 (cent mille) codes postaux – pour éviter à la machine d'apprendre les noms de 100 (cent) départements. Pourtant, il nous force à faire, machinalement, le travail de la machine – laquelle devrait, méthodiquement, nous épargner du travail. Pourtant, le code postal fait de nous des machines chiffrées et anonymes – au service d'une machine qui transmet le courrier plus lentement qu'avant la guerre de 40...

هكذا من الأصل

Economie

REPÈRES

Inflation

Légère accélération en Grande-Bretagne

La hausse de 0,3 % des prix de détail enregistrée en décembre en Grande-Bretagne porte le rythme de l'inflation sur douze mois à 3,7 % contre 3,5 % en novembre. La progression mensuelle de l'indice, en décembre, intervient après une poussée exceptionnelle de 0,8 % le mois précédent, due à l'accroissement des taux hypothécaires. Un porte-parole du gouvernement a souligné que l'inflation avait été en 1986 la plus faible depuis dix-neuf ans et que, *tout en augmentant à un rythme* excessif de 7,5 %, les salaires avaient tendance à se modérer.

Production industrielle

Faible progression aux Etats-Unis

La production industrielle a progressé de 0,5 % en décembre aux Etats-Unis, annonce la Réserve fédérale. Au total, elle n'était ainsi à la fin 1986, *que* de 0,9 % *supérieure* à son niveau de décembre 1985. Cette faible progression est attribuée par les analystes à la crise du secteur énergétique, provoquée par la chute des prix du pétrole mais aussi aux pertes de marché enregistrées du temps d'un dollar *surévalué*. La Fed souligne que l'augmentation de décembre reflète surtout une accélération de la production d'automobiles. La production de biens durables a progressé de 0,7 % en décembre et celle de biens non durables de 0,5 %. Dans le *secteur minier elle a baissé* de 0,4 % et de 0,2 % dans les services publics.

Commerce extérieur

Toujours un fort déficit en Chine

Le déficit commercial chinois a atteint 11,98 milliards de dollars en 1986, selon des statistiques officielles des douanes. Ces statistiques *sont jugées plus crédibles* en Occident que celles du ministère du commerce extérieur, qui fait état d'un solde négatif de 5,76 milliards de dollars seulement. Si l'on s'en tient aux données des douanes, les exportations ont progressé de 13,9 % et *les importations de* 1,55 %. *Au total*, le déficit aurait ainsi baissé de 24,39 % par rapport à son niveau record de 14,9 milliards de dollars enregistré en 1985. Une amélioration sensible mais insuffisante selon les experts occidentaux.

L'offre de vente des titres détenus par l'Etat débute lundi

Le prix des actions Paribas est fixé à 405 F

Après avis de la commission de privatisation, qui a *« décidé que la valeur de la Compagnie financière de Paibas ne saurait être inférieure à 17,5 milliards de francs »*, soit pour les 46 654 200 *titres formant* son capital, 375 F par action, M. Edouard Balladur, *ministre* de l'économie et des finances, a arrêté à 405 F le prix d'offre des 34 990 674 actions détenues par l'Etat (les 11 663 550 autres titres, soit 25 % du capital, sont détenus par le public depuis février 1986 sous forme de certificats d'investissement privilégié sans droit de vote à l'occasion d'une augmentation de capital). L'offre de vente débutera le lundi 19 janvier 1987 et prendra fin le samedi 31 janvier 1987.

Les modalités de l'opération sont les suivantes :

● **10 % des titres détenus par *l'Etat***, soit *3 499 064*, sont réservés aux salariés et anciens salariés de l'entreprise (*cinq ans de présence au* minimum), qui bénéficieront d'un rabais de 5 % (soit un prix d'achat de 384,75 F) ou de 20 % (soit un prix de 324 F) s'ils conservent leurs titres deux ans, avec un délai de paiement de même durée (acompte de 30 %, versement de 30 % un an après et de 40 % à l'expiration des deux ans). Ils bénéficieront, en outre, d'une action gratuite pour une achetée dans la limite légale de 4 815 F (*moitié du plafond mensuel* de la Sécurité sociale), à condition d'avoir conservé leurs titres un an, à compter du jour de leur paiement intégral ;

● **42,2 % des titres, soit** 14 777 709, sont offerts au public, les ordres d'achat de dix à cinquante titres devant être servis en priorité. Les petits porteurs pourront bénéficier d'une action gratuite pour dix actions acquises, dans la limite de cinquante titres, soit cinq actions gratuites au maximum, à condition *que les actions gratuites au départ* aient été conservées dix-huit mois ;

● **18 % des titres**, *soit 8 491 062*, font l'objet d'une vente de gré à gré à un *« noyau stable »* d'investisseurs ;

● **5,4 % des titres**, soit 1 924 485 sont mis en réserve temporairement en vue, notamment, d'assurer les distributions ultérieures d'actions gratuites.

Enfin, du 19 janvier au 27 mars, une offre publique d'échange permettra aux détenteurs des 11 663 550 certificats d'investissement, dont la cotation a été suspendue le *5* janvier à *864* francs (432 francs après division par deux), d'échanger leurs titres contre des actions Paribas, à raison d'une action pour un certificat.

Pour stabiliser l'actionnariat de Paribas, les pouvoirs publics ont décidé de créer un *« noyau stable »* en vendant de gré à gré, sur soumissions à l'appel d'offre, jusqu'à 20 % du capital de la société. Chaque acquéreur (maximum 4 %) s'engage à conserver, pendant deux ans au minimum, 80 % de ses titres *et consent, pendant trois années* supplémentaires, un droit de préemption sur ces même titres, au bénéfice de la Compagnie financière ou de tout autre acquéreur que celle-ci désignerait.

Cette vente de gré à gré, qui porte, en définitive, sur 18,2 % du capital de Paribas, a été effectuée au prix d'offre publique, majoré de 2,5 %, soit 415 F. M. Balladur a *désigné 17 investisseurs « stables »* qui sont les suivants :

– Total, Compagnie française des pétroles, pour 3 %.

– Union des assurances de Paris (UAP) pour 3 %.

– Assurance générale de France (AGF) pour 2 %.

– Groupe AXA pour 2 %.

– Paror (L'Oréal) pour 1 %.

Viennent, ensuite, pour 0,6 % de capital chacun, la Caisse nationale *de prévoyance* (Caisse des dépôts), la SGTE (Schneider), La Compagnie générale des eaux, la Compagnie de navigation mixte, le Groupe des assurances nationales (GAN), France développement (FRANDEV), le groupe Bruxelles Lambert *France S.A.*, *Generale* Comit Gestione SPA (Italie), la Garantie mutuelle des fonctionnaires (branche vie), le Groupe des populaires d'assurance, Kuwait Investment Authority, Sumitomo Life Insurance Company (Japon).

On remarquera que les compagnies d'assurances, dont le groupe privé AXA de M. Claude Bébéar, et la Garantie mutuelle des fonctionnaires de M. Baroin, se sont vu attri*buer 10 % du capital* et que *les* groupes privés L'Oréal, Schneider, Compagnies des eaux et Navigation mixte (M. Fournier) ont souscrit. En outre, M. Pierre Moussa, PDG de Paribas jusqu'au *21* octobre 1981, est le créateur et l'animateur de la société d'investissement Frandev, et M. Gérard Eskenazy, directeur général de Paribas jusqu'en février 1982, est le PDG du groupe Bruxelles Lambert France SA, les *deux organismes ayant investi* chacun 116 millions de francs. La roue tourne...

FRANÇOIS RENARD.

(Lire aussi, page 19, l'article de Christopher Hugues.)

Evaluation

Le total de l'offre publique de vente devrait procurer à *l'Etat environ 13,5 milliards de francs, dont 8 milliards de francs* pour le public, 3,5 milliards de francs pour la vente de gré à gré aux investisseurs *« stables »*, un peu moins de 2,5 milliards pour l'étranger, et 1,5 milliard de francs pour le personnel de Paribas. Enfin, dans son évaluation, la commission de privatisation, après analyse du groupe, a retenu pour valeur minimum (17,5 milliards de francs) le résultat le plus bas des méthodes d'évaluation, telles que les énonce la charge d'agent de change Nivard-Flornoy à Paris :

	Milliards de francs
Evaluation par le cours de certificat d'amortissement au dernier trimestre 1986 (925 F : 2)	21,5
Evaluation par le dividende	19,4
Evaluation par l'actif net réévalué	19,6
Evaluation par le rapport cours-bénéfice (PER)	17,9
Evaluation par les participations directes	17,7
Evaluation par le rapport cours/actif net	17,6
Evaluation de la charge Nivard-Flornoy .... soit 430 F par action	20,5

L'estimation de M. Balladur s'inscrit aux environs de 18,9 *milliards de francs, à peu près* dans la médiane. Vendredi 16 janvier dans l'après-midi, après la publication du cours d'offre, les cours indicatifs sur le marché gris, avant cotation officielle, étaient de 470 F à l'achat et de 485 F à la vente.

Dans son édition datée 20 janvier, *le Monde* consacrera son supplément économique hebdomadaire à un dossier complet sur la privatisation de Paribas.

Les suites des conflits sociaux

Accord salarial à la RATP

Un accord salarial a finalement été conclu à la RATP entre la direction et plusieurs syndicats, le vendredit 16 janvier au soir, après sept séances de négociations depuis le 24 décembre. Il prévoit une hausse *générale des salaires pour les* 38 850 agents de la RATP : 1,2 % au 1er juin, 0,5 % au 1er octobre (le total, 1,7 %, correspond à la hausse des prix en « glissement » prévue d'ici au 1er janvier 1988).

La hausse de 0,5 %, initialement fixée au 1er septembre, a été retardée d'un mois pour permettre de majorer les primes de bons services, de rendement ou de non-accident pour les 25 000 agents d'exécution (dont les conducteurs d'autobus), ainsi que pour certains techniciens et agents de maîtrise. Un crédit de 5 millions de francs pris sur le « glissement-vieillesse-technicité » est prévu en outre pour améliorer d'ici au 1er juillet la prime de non-accident versée aux conducteurs d'autobus.

Ces dispositions s'ajoutent aux primes prévues pour les conducteurs de métro le 12 janvier (*le Monde* du 13 janvier). La grille des classifications doit aussi être *remaniée* en faveur de certaines catégories (dont les conducteurs de métro), et des avantages sont prévus pour les retraités. Une réunion doit avoir lieu en fin d'année pour faire le bilan.

L'accord a été signé par la CFTC, les indépendants, les syndicats autonomes, à l'exception de celui des *conducteurs de métro* (SAT *et* par FO-encadrement, qui représentent ensemble 28 % des voix aux dernières élections professionnelles. FO-exécution et le SAT (14 % des voix au total, mais le SAT représente à lui seul 56 % des conducteurs de métro) ont demandé un délai de réflexion. La CGT et la CFDT ont rejeté l'accord – qui, pour l'une et l'autre, ne maintient ni le pouvoir d'achat ni l'emploi – ainsi que la CGC, qui estime qu'aucune *« amélioration significative »* n'est accordée à l'encadrement.

● **A LA SNCF**, des rencontres ont commencé, le vendredi 16 janvier, entre les syndicats et les direc*tions régionales en ce qui* concerne les sanctions demandées à la suite des grèves, et notamment les plaintes déposées par la SNCF pour occupations de voies. La CFDT, qui a déposé un préavis de grève pour lundi, a annoncé des assemblées générales *« pour décider de la riposte »* là où des sanctions seraient prévues contre des *« occupations pacifiques »*, notamment à Paris-Lyon, à Paris-Nord, à Metz et dans la région lyonnaise. Mais elle estime qu'ailleurs *« on semble aller vers l'apaisement »*. La CGT a aussi appelé à des assemblées lundi pour *« prendre les dispositions nécessaires »*.

● **A EDF**, enfin, la fédération CGT de l'énergie va organiser une consultation du personnel le 12 *février*, pour *inviter* celui-ci à *« exprimer son hostilité à l'accord salarial signé par les autres syndicats »*. Une délégation des grévistes de l'EDF, syndiqués et non syndiqués, qui avaient séquestré jeudi après-midi quatre responsables du centre de *distribution* d'Annecy, reçus à la direction régionale de Lyon, ont obtenu des promesses sur des revendications locales, notamment le fonctionnement de cantines, mais ni sur le paiement des jours de grève ni sur un relèvement de la *« majoration résidentielle »*, qui doit être discuté sur le plan national.

● **Augmentation de 2,5 % des salaires des dockers *en 1987*.** – L'Union nationale des industries de la *manutention* (UNIM) *a annoncé*, le 15 janvier, qu'elle avait signé un accord salarial – prévoyant 2,5 % d'augmentation en 1987 – avec la Fédération nationale CGT des ports et docks. Les augmentations du salaire horaire de base s'établissent à 1 % *au 1er janvier, à 0,80 % au* 30 avril et à 0,70 % au 1er octobre 1987. Ce salaire sert de référence dans les différents ports. En outre, les primes de rendement subiront des relèvements analogues.

En 1986, les salaires et primes des quelque 11 600 dockers avaient été augmentés de 3 %, rappelle *l'union patronale. Celle-ci souligne* que l'accord de 1987 *« devrait permettre d'éviter aux ports français des conflits dommageables »*.

Fin décembre

836 697 jeunes ont bénéficié du plan pour l'emploi

Rendus publics le 16 janvier, les résultats du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, à fin décembre, font apparaître un nouveau tassement du rythme d'évolution.

Dans ses différentes formules d'éxonération des charges sociales à 25, 50 et 100 %, le dispositif aura permis d'accueillir 118 955 jeunes de moins de vingt-six ans au cours du mois de décembre, dont *19 517* apprentis. En cumul, depuis le lancement du programme en mai dernier, 837 697 jeunes en ont bénéficié dont 101 664 apprentis.

Le nombre de *« contrats d'adaptation »* progresse légèrement (31 339 contre 27 948 le mois précédent), tout comme celui des *« contrats de qualification »*, toujours faible (4 111). Mais les *« stages d'initiation à la vie professionnelle »* (SIVP) enregistrent un nouveau *recul avec 21 156 bénéficiaires* en décembre. Exonérées à 50 % des charges sociales, les embauches à la sortie de formation en alternance régressent, passant de 7 145 à 4 793 ; les embauches directes, sans passage par un stage ou un contrat de formation, bien qu'exonérées à 25 % des charges sociales, faiblissent elles aussi : on en comptait 38 039 en décembre contre 46 968 en novembre.

Grogne des sidérurgistes ouest-allemands

Des milliers de sidérurgistes ouest-allemands *ont* débrayé, le vendredi 16 janvier, pendant plusieurs heures dans le cadre d'une journée d'action, à l'appel de l'IG Metall (2,5 millions d'adhérents) pour *obtenir* qu'aucune nouvelle aciérie ne soit fermée.

Des *manifestations* et *des* meetings se sont déroulés dans vingt-cinq villes d'Allemagne, principalement dans la Ruhr. Lors du plus gros rassemblement, à Duisburg, le président de l'IG Metall a critiqué la politique sidérurgique du chance*lier Kohl. Selon lui, quinze* mille emplois doivent disparaître dans les grands groupes sidérurgiques d'ici à 1990, *« et même plus si rien n'est entrepris »*.

La sidérurgie ouest-allemande, qui a déjà supprimé dix mille emplois en *1986*, *souffre*, comme toutes les autres en Europe, de la dépression du marché de l'acier et de la concurrence des pays neufs à main-d'œuvre peu coûteuse. Le géant Thyssen-Stahl, qui affiche une perte pour le premier trimestre de son exercice *1986-1987*, prévoit d'ailleurs un déficit sur l'ensemble de l'exercice.

Ces manifestations, qui se déroulent *sur* fond de campagne électorale outre-Rhin, interviennent alors que les sidérurgistes européens *réunis* au *sein d'Eurofer doivent* décider prochainement de nouvelles réductions de capacité en Europe (20 millions de tonnes au total d'ici à 1990, dont près de 12 millions pour Eurofer).

Par ailleurs, le syndicat ouest-allemand de la fonction publique et des transports OeTV (1,2 million d'*adhérents*) a annoncé, vendredi, qu'il allait demander pour cette année une revalorisation des salaires de 6 %, alors que le gouvernement prévoit une hausse des prix inférieure à 1 %. Cette revendication concerne 2,5 millions d'employés et d'ouvriers de la fonction publique ainsi que 1,7 million de fonctionnaires.

L'OeTV, qui est le premier syndicat *affilié* à la *puissante confédération* DGB à présenter ses revendications salariales pour 1987, avait déjà demandé, l'an passé, en début de négociation, une hausse de 6 % des salaires à une époque où le taux d'inflation était de 2 % en RFA. *Finalement, un accord était* intervenu pour une revalorisation de 3,5 % en 1986. Les négociations avaient été précédées par une mobilisation importante dans le pays (voir *le Monde* du 11 février 1986).

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Ricqlès-Zan sous contrôle germano-danois

La firme danoise Haribo Lakrids (spécialisée dans la fabrication des réglisses) a acquis la majorité du capital de Ricqlès-Zan, entreprise française plus que centenaire, pour une somme qui n'a pas été révélée. Haribo, qui est en réalité aujourd'hui dans des mains allemandes – a déjà une filiale en Suède et emploie *actuellement au Danemark trois cents personnes ; son chiffre* d'affaires pour 1985 s'est élevé à 173 millions de couronnes (environ 147 *millions* de francs). Ricqlès-Zan (dont le chiffre d'affaires a été très supérieur en 1985, aux alentours de 280 millions de francs) emploie trois cent quatre-vingts personnes et sa production est répartie dans l'Hexagone entre trois usines. Haribo a l'intention de réorganiser de façon radicale Ricqlès-Zan, où notamment un changement de direction ne serait pas à *exclure*.

Jacobs-Suchard se diversifie

Le groupe Jacobs-Suchard qui réalise dans les secteurs du chocolat et du café un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de francs (cinquante-huitième groupe mondial *dans les industries alimentaires*) cherche à se diversifier. Il vient d'acheter en Bourse 30 % du capital de Hero, une autre firme suisse qui fabrique des conserves de légumes, de *fruits et des boissons. Hero*, avec quatre établissements dans la Confédération et trois filiales en Europe (Pays-Bas, Espagne et Italie) a réalisé un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs et *emploie deux mille cent* cinquante personnes. Ces achats ont été qualifiés *« d'inamicaux »* par un porte-parole de Hero qui entend s'opposer à une prise de contrôle par Jacobs-Suchard. *Par ailleurs, la firme* suisse qui envisageait depuis long*temps une* acquisition importante pour s'installer sur le marché des Etats-Unis où il ne réalise que 5,4 % de son chiffre d'affaires, a repris au confiseur américain Home Products, la *société Brach* qui *emploie quatre* mille personnes avec un chiffre *d'affaires* de 500 millions de dollars.

Total en argentine

Total a signé un accord avec la compagnie pétrolière nationale argentine, qui permettra *la mise en* développement du champ pétrolier *d'Hydra, situé au* large de la Terre de Feu. Ce champ, le premier à être *développé* en mer dans le pays a des réserves *estimées* à 55 millions de barils et devrait produire dès la fin de l'année prochaine quelque 27 000 barils/jour environ, *soit* 1,35 millions de tonnes/an, et l'équivalent de la moitié de la production française de brut. Total, opérateur d'Hydra est associé aux soiétés *Deminex* et *Bridas* sur le permis de la Terre de Feu, où , sept découvertes non négligeables d'hydrocarbures ont déjà été faites, en sus du champ d'Hydra.

Washington lève l'embargo sur les ventes à l'URSS de matériels de forage pétrolier

Le gouvernement américain a annoncé jeudi 15 janvier qu'il levait l'embargo décidé en 1978 par *M. Carter* sur les exportations de matériels de forage pétrolier et gazier *à destination* de l'URSS afin de protester contre la violation des droits de l'homme par Moscou.

Cette décision ne touche que les produits jugés *« non stratégiques »*, et d'*autres équipements sensibles de* haute technologie demeurent, eux, *contrôlés*.

Pechiney et Cockerill Sambre

Les deux casquettes de M. Gandois

M. Jean Gandois a été nommé, le vendredi 16 janvier, par le gouvernement belge, président *du groupe sidérurgique* Cockerill Sambre, en remplacement de M. Raymond Lévy, nommé à la tête de la régie Renault. Parallèlement, M. Delaunois, directeur général de Cockerill, en devient adminis*trateur général. Il assumera la* direction effective tandis que M. Gandois, qui conserve son poste de PDG de l'entreprise nationalisée française Pechiney, *« aura pour responsabilités particulières à Cockerill la définition de la stratégie de l'entreprise, les négocations au plan européen et la supervision des principales filiales »*. Une charge qui, selon M. Gandois, *« devrait l'occuper environ trois jours par mois »*.

Il s'agit d'un retour à *Bruxelles*, le PDG de *Pechiney* ayant, en effet, dirigé, de 1983 à 1985, l'acier belge en graves difficultés (les pertes de 1986 sont encore de 4,5 milliards de francs belges). *Il* avait quitté cette fonction pour être « libre » après le 16 mars 1986 et disponible pour un poste de PDG d'un groupe nationalisé français. A cette fin, il avait recommandé à M. Martens, le premier ministre belge, de *nommer M. Lévy pour le remplacer*. Ce qui fut fait. M. Lévy *s'engagea alors pour sept ans et* M. Gandois hérita, lui, de Pechiney.

La mort de George Besse devait provoquer une difficile négociation entre Paris et *Bruxelles. Les deux candidats* pour remplacer celui-ci à la tête de la *Régie étaient... M. Gandois*, soutenu par Matignon et la Rue de Rivoli, et M. Lévy, soutenu par les ministres PR. La grève des étudiants bousculant les rapports politiques en France, le choix gouvernemental se porta *sur M. Lévy, qui dut rompre son* contrat avec le gouvernement belge.

M. Gandois, séduit par la Belgique, aura donc voulu détendre les relations entre les deux capitales. Mais peut-être, en acceptant la présidence de Cockerill, M. Gandois a-t-il voulu aussi *montrer à Paris qu'il avait été* déçu de n'avoir « que Pechiney » après le 16 mars (il visait, semble-t-il, Thomson) et de n'avoir pas été, ensuite, retenu pour Renault, contrairement à certaines promesses qui lui *auraient été faites*. Reste qu'assumer la tête de deux entreprises si importantes est peu commun. Il faut espérer qu'aucune d'entre elles n'aura à en souffrir.

E. L. B.

● **Le PS : le « mouvement de désinflation est stoppé ».** – Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale s'est *« félicité »*, le ven*dredi 16 janvier, du résultat provi*soire de la hausse des prix tout en soulignant que *« le mouvement de désinflation qui avait accompagné celui constaté en RFA avant mars 1986 est malheureusement stoppé »*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 12 au 16 janvier

Des sommets fondants ?

LA Bourse de Paris n'a décidément pas froid aux yeux. A peine aplanis les conflits sociaux en France, elle a battu, jeudi, un record historique. En s'affichant à 418,1, l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC) effaçait nettement son « pic » précédent, atteint le 15 décembre, à 414,3. Comme si les grèves, qui ont alourdi le climat social et fait craindre des dérapages sur les salaires, n'avaient été qu'une parenthèse, le marché a repris son ascension. Les habitués de la Bourse prenaient ces jours derniers des airs plus dégagés pour affirmer qu'ils n'avaient jamais douté sérieusement des capacités de celle-ci à surmonter l'épreuve de la fin d'année.

A y regarder de plus près, la hausse ne s'est pourtant pas faite dans la facilité ni dans la démesure (la progression à l'issue des cinq séances hebdomadaires dépasse à peine 2 %). Le « CAC » s'effritait légèrement vendredi, à 417,5, après des ventes bénéficiaires.

Lundi, le marché commençait sur les chapeaux de roue, gagnant 1,6 %. L'accord signé quelques heures plus tôt à Bruxelles, portant sur une réévaluation du mark, donnait aux investisseurs du cœur à l'ouvrage. On ne parlait plus autour de la corbeille que de la probable et imminente baisse des taux. Les entreprises allaient voir leurs charges diminuer, d'autant que le gouvernement montrait sa volonté de ne pas céder sur les salaires. L'appréciation du dollar était considérée comme un coup de pouce providentiel donné aux entreprises exportant vers l'Allemagne de l'Ouest. L'arme des taux brandie par la Banque de France pour défendre le franc serait, c'était sûr, bientôt rengainée...

Hélas, la séance de mardi ressemblait fort à une douche froide. Malgré le réajustement intervenu au sein du SME, le dollar poursuivait son infernale descente, menaçant d'heure en heure les dispositions monétaires prises la veille. Les taux, loin de baisser, se raffermissaient. Le marché obligataire et le MATIF, qui avaient fortement anticipé le mouvement contraire, repiquaient du nez, suivis par les actions, qui perdaient 0,5 %.

Le décor changeait de nouveau mercredi. La neige faisait une apparition plus que remarquée sur les marches du palais. L'action Damart, fabricant bien connu de sous-vêtements adaptés contre le froid, s'envolait, gagnant en pourcentage ce que la température perdait en degrés. Ce sont encore les intempéries qui poussaient vigoureusement les valeurs pétrolières, comme Raffinage (+6,55 %) et ELF-Aquitaine (le titre est monté jusqu'à 351 F jeudi, avant d'être « victime » le lendemain de prises de bénéfices).

Le renchérissement du baril (à 19 dollars) sur le marché libre dopait aussi ce secteur. Surtout, l'espoir d'une baisse des taux renaissait timidement en Allemagne, sur le très court terme. *« Au pire*, entendait-on sous les lambris, alors que le dollar *continuait de décliner, il faudra de nouveau réévaluer le mark et... dévaluer le franc. »* Une perspective qui n'était pas pour déplaire aux boursiers, dès lors qu'elle conditionnait un recul des taux.

Alors que prenait fin, le 14 janvier, la grève à la SNCF, tout était en place pour donner une nouvelle impulsion. La hausse, somme toute modeste, de jeudi (+ 0,2 %) suffisait pour faire tomber un record. Elle ne dissipait pas pour autant certaines inquiétudes de fond sur l'évolution de la Bourse à court terme.

Certes, les avancées successives de Wall Street, l'envolée de Tokyo et le redressement de Francfort en fin de période donnaient, à Paris, le sentiment agréable d'être pris dans un tourbillon général. Par un phénomène de propagation un peu moutonnier, les boursiers voient souvent dans la fermeté des places concurrentes la caution ou la raison de leur propre « fièvre acheteuse ». Or il est vrai que les marchés financiers n'inspiraient pas ces jours derniers la mélancolie.

Le retour prévu lundi 19 janvier de Paribas à la cotation a aussi fourni un regain d'animation. En annonçant vendredi que les titres du groupe bancaire seraient offerts à 405 F, le ministre de l'économie a frappé les trois coups de cette seconde grosse privatisation de la législature.

Enfin, l'OPA lancée par Union Carbide France sur la société Duffour et Igon (gaz industriels) a réouvert la période des batailles boursières, très appréciées par les investisseurs en 1986... Si l'on en croit les experts, l'année 1987 pourrait être un millésime riche en rebondissements autour des firmes susceptibles d'OPA (« le Monde Affaires » du 17 janvier).

Dans ce contexte, nul ne veut encore prendre très au sérieux les risques pourtant réels d'une relance de l'inflation, ni les craintes récurrentes d'un retour à la récession. Vendredi, les boursiers prenaient leurs bénéfices à l'issue d'une semaine mouvementée. Vivant au jour le jour, ils avaient tout lieu de se satisfaire, en attendant l'introduction de Paribas à la corbeille.

ERIC FOTTORINO.

Bâtiment, travaux publics

	16-1-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 550	+ 10
Bouygues (1)	1 235	− 10
Ciments Français	766	− 1
Dumez	2 083	+ 102
GTM	524	+ 11
J. Lefebvre	1 549	+ 174
Lafarge	1 420	+ 45
Maisons Phénix	184,80	+ 4,80
Pollet et Chausson	1 901	+ 101
SCREG	588	− 2
SGE-SB	106,10	+ 13,6

(1) Coupon 10 F.

Mines d'or, diamants

	16-1-87	Diff.
Anglo-American	103,80	+ 1,80
Amgold	509	+ 17
Buf. Gold M.	124,80	− 0,20
De Beers	55,75	+ 2,50
Drief. Cons.	108	− 0,50
Gencor	87,30	+ 3,30
Gold Field	66,30	− 0,70
Harmony	74	− 1,50
Randfontein	629	− 11
Saint-Helena	90	+ 3
Western Deep	266	− 4

Matériel électrique services publics

	16-1-87	Diff.
Alcatel	2 401	+ 3
Alsthom-Atlantique	374,40	+ 44,40
Crouzet	347	+ 9
Générale des Eaux	1 373	+ 70
IBM	738	− 52
Intertechnique	1 555	+ 35
ITT	351	− 16
Legrand	5 280	− 110
Lyonnaise des Eaux	1 451	+ 21
Matra	2 370	Inch.
Merlin-Gérin	2 560	− 90
Moteurs Leroy-Somer	975	+ 17
Moulinex	100,20	+ 8,10
PM Labinal	855	− 2
Radiotechnique	1 115	+ 41
Schlumberger (1)	224	+ 1,10
SEB	831	+ 65
Siemens	2 399	+ 34
Signaux	615	− 13
Télémécanique Electrique	3 440	+ 205
Thomson-CSF	1 622	+ 73

(1) Coupon 1,90 F.

Valeurs diverses

	16-1-87	Diff.
Accor	508	+ 14
Agence Havas	2 150	+ 20
Arjomari	2 385	+ 235
Bic (1)	774	+ 27
Bis	1 660	− 15
CGIP	1 325	+ 7
Club Méditerranée	750	+ 49
Essilor	3 772	+ 32
Europe 1	924	+ 53
Hachette	2 920	− 28
L'Air liquide	710	+ 21
L'Oréal	3 955	+ 143
Navigation Mixte	1 091	+ 15
Nord-Est	199	− 4,80
Presses Cité	2 870	+ 40
Saint-Gobain	358	+ 7
Sanofi	821	+ 52
Skis Rossignol	1 420	+ 70

(1) Coupon 5 F.

Pétroles

	16-1-87	Diff.
Elf-Aquitaine	341	+ 14
Esso	463,20	− 8,80
Exxon	471,20	+ 3,20
Francarep	338	+ 8
Petrofina	1 525	+ 35
Pétroles B.P.	161	+ 5
Primagaz	636	+ 21
Raffinage	146,50	+ 9
Royal Dutch	627	+ 2
Sogerap	428,50	+ 16,50
Total	446	+ 16

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	16-1-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 635	+ 15
7 % 1973	8 100	− 18,38
10,30 % 1975	101,60	+ 0,60
PME 10,6 % 1976	102,70	+ 0,70
8,80 % 1977	124,10	− 0,10
10 % 1978	102,60	+ 0,60
9,80 % 1978	102,50	+ 0,50
9 % 1979	100,10	+ 0,20
10,80 % 1979	105,25	+ 0,75
13,80 % 1980	103,52	+ 0,10
16,75 % 1981	104,75	− 0,05
16,20 % 1982	118,95	+ 0,45
16 % 1982	120,20	+ 0,30
15,75 % 1982	115,55	Inch.
CNB bq. 5 000 F.	101,40	+ 0,25
CNB Paribas 5 000 F	101,55	− 0,45
CNB Suez 5 000 F	101,30	− 0,70
CNI 5 000 F	101,25	+ 0,05

Filatures, textiles, magasins

	16-1-87	Diff.
André Roudière	280	+ 28
Agache (Fin.)	1 585	− 7
BHV	512	− 17
CFAO	2 190	+ 50
Damart-Serviposte	2 425	+ 65
Darty	487	+ 5,50
DMC	651	+ 27
Galeries Lafayette	1 024	+ 9
La Redoute	2 786	+ 146
Nouvelles Galeries	599	+ 22
Printemps	561	+ 11
SCOA	92,50	+ 1

Banques, assurances sociétés d'investissement

	16-1-87	Diff.
Bail Équipement	545	+ 5
Bancaire (Cie)	1 129	− 20
Cetelem	1 392	+ 12
Chargeurs SA	1 664	− 6
CFF	1 265	+ 90
CFI	606	+ 31
Eurafrance	3 080	+ 48
Hénin (La)	737	+ 13
Imm. Pl.-Monceau	508	− 17
Locafrance	721	− 37
Locindus	1 050	− 9
Midi	1 675	+ 55
Midland Bank	457	− 1
O F P	1 534	+ 64
Paris. de réesc	875	+ 5
Prétabail	1 526	− 14
Schneider	610	+ 9
UCB	530	− 27

Alimentation

	16-1-87	Diff.
Béghin-Say	625	+ 1
Bongrain	2 549	+ 99
BSN	4 635	+ 110
Carrefour	3 795	+ 155
Casino	2 451	− 15
Euromarché	2 815	+ 65
Guyenne et Gasc.	829	+ 53
Lesieur	1 480	+ 10
Martell	1 600	− 40
Moët-Hennessy	2 270	− 51
Nestlé	39 190	− 390
Occidentale (Gle)	1 100	+ 3
Olida-Caby	168	+ 6
Pernod-Ricard	1 052	+ 26
Promodès	2 450	+ 110
St-Louis-Bouchon	935	+ 50
C.S. Saupiquet	935	+ 85
Source Perrier	814	+ 9
Veuve Clicquot	4 680	+ 180

Métallurgie construction mécanique

	16-1-87	Diff.
Alspi	435	+ 5
Avions Dassault-B.	1 300	− 25
Chiers-Châtillon	70	+ 4,20
De Dietrich	2 180	+ 230
FACOM	1 631	− 18
Fives Lil	187	− 6
Marine Wendel	460,10	+ 11,10
Penhoët	1 450	+ 10
Peugeot SA	1 259	+ 49
Poclain	35	− 1,60
Sagem	3 625	+ 145
Strafor	612	+ 5
Valéo	533	+ 15
Vallourec	100	+ 13,10

Produits chimiques

	16-1-87	Diff.
Inst. Mérieux	4 385	+ 275
Labo. Bell.	1 995	− 6
Roussel UC	1 665	+ 80
BASF	870	− 10
Bayer	979	− 41
Hoechst	862	− 15
Imp. Chemic.	110,80	+ 0,80
Norsk Hydro	122,80	− 4

Placements financiers : « la foule aux œufs d'or »

Le « Big Bang » qui a resonné le 27 octobre dernier à la City allait faire trembler les colonnes du Palais Brongniart, pensait-on. Près de trois mois après cette mini-révolution des structures financières dans la capitale britannique, force est de reconnaître que non seulement Londres n'a pas tué Paris, mais que la modernisation engagée à petits pas rue Vivienne se poursuit sans accroc majeur. Même si elle implique de sérieux coups de canif donnés au monopole des agents de change.

Le premier d'entre eux, le syndic Xavier Dupont, récemment reconduit à la tête de la Compagnie des agents de change, pour la troisième année consécutive, affiche sa satisfaction. Reçu par le Club Presse Finance pour un traditionnel tour d'horizon en début d'année, il coiffe d'emblée son autre casquette de président du Comité européen des Bourses de valeurs pour mettre en avant les avantages d'une progression *« par étapes »* plutôt que la *« stratégie radicale »* engagée par les Anglais pour résister à l'attrait croissant de New-York et de Tokyo. Par simple confraternité, le syndic a toutefois omis d'évoquer ces affaires d'initiés qui ont notamment conduit à la démission du patron de la célèbre firme brassicole Guinness et jeté une ombre sur la City, où le fair-play avait jusqu'à présent valeur de tradition nationale.

Mais revenons au marché parisien. Pour M. Dupont, l'avenir paraît assuré en 1987, tant il est vrai que les entreprises françaises vont continuer à connaître la *« remontée des résultats »* enregistrée en 1986, ainsi que la reprise de l'investissement en volume dans le sillage de ces économies européennes — dont, bien sûr, celle de l'Allemagne fédérale — qui devraient tirer la France vers le haut. Même s'il est vrai que l'« effet pétrole » a cessé de produire ses effets avec la remontée des prix du brut, alors que l'évolution du pouvoir d'achat des Français apparaît dans un contexte politique marqué par l'approche des échéances électorales de 1988, *« cette année sera encore favorable aux actions. Je ne pense pas qu'on refera les performances de 1986 (la Bourse de Paris avait alors grimpé de plus de 55 %) mais on redépassera les niveaux records de l'année précédente ».*

Nouvelles dispositions

La première quinzaine de janvier lui donne raison avec un indice CAC qui a de nouveau pulvérisé ses records jeudi (*le Monde* du 17 janvier) pour s'établir à 418,1, avant de s'effriter légèrement en fin de semaine. Quant à l'avenir, le syndic a annoncé une série de dispositions nouvelles. Succédant à la création du MATIF (marché à terme d'instruments financiers), à la mise en place de la séance du matin et des cotations « en continu » (en dehors de la séance « normale »), principales réformes de ces derniers mois, la Bourse de Paris, qui va accueillir les titres des nouvelles sociétés privatisées (Saint-Gobain a effectué son retour à la corbeille en décembre dernier), va poursuivre un double objectif : la montée en puissance de ce marché en continu et l'ouverture prochaine d'un marché d'options négociables.

Sur le premier point, aux trente-six valeurs de sociétés françaises actuellement cotées en continu, s'ajouteront, chaque mois, six à huit nouvelles actions, de façon que soit atteint le chiffre d'une centaine à la fin de l'année — sur un total de cent soixante-six firmes actuellement cotées au marché à règlement mensuel (RM), l'ancien marché « à terme ». Quant au marché d'options négociables, il verra le jour *« à la fin du printemps 1987 »* avec, pour commencer, six sociétés sur lesquelles le syndic a tenu à jeter le voile du secret. Sans nier, par ailleurs, les *« divergences de vues »* qui l'opposent aux responsables du MATIF (la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris ou CCIFP) à propos d'un futur contrat sur indice de la Compagnie des agents de change. *« Le Trésor tranchera »*, s'est contenté d'indiquer M. Dupont.

Au-delà de ces querelles de clocher, il convient surtout de *« ne pas fabriquer les déçus du capitalisme »*, avertit M. Michel Cicurel, dans le dernier bulletin mensuel du Centre d'information sur l'épargne et le crédit. *« Le risque de malentendu entre la masse des nouveaux adeptes de la Bourse et les responsables des marchés est aiguisé par les excès naissants d'un capitalisme purement financier. Ces excès prennent parfois une forme spectaculaire : OPA sauvages, opérations d'initiés, marché gris... Mais, plus fondamentalement et plus discrètement, ils résultent d'une sorte de « britannisation » des économies occidentales. (...) La Cité de Londres offre le meilleur exemple d'une place financière florissante dont les fondements économiques se sont progressivement étiolés ; mais est-elle seule aujourd'hui à souffrir de ce mal ? »*

L'attrait des entreprises pour les placements financiers — plutôt que les investissements productifs — est à lui seul un redoutable aliment de la « britannisation » : la menace d'une prise de conscience brutale n'est pas mince, explique le directeur général de Cortal. A l'appui d'un texte dont le titre se veut éloquent : « Capitalisme populaire : la foule aux œufs d'or. »

SERGE MARTI.

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 16 janvier

COURS	ÉCHÉANCES Janv. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Premier	—	107,80	107,85	107,60
+ haut	—	108,15	107,95	107,95
+ bas	—	107,75	107,70	107,60
Dernier	—	108,05	107,95	107,90
Compensation	—	108,05	107,95	107,90

- Nombre de contrats : 11 262.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	12 janvier	13 janvier	14 janvier	15 janvier	16 janvier
RM	1 664 114	1 424 061	1 365 683	2 172 702	—
Comptant					
R. et obl.	7 638 316	8 562 183	8 689 709	8 427 837	—
Actions	278 267	271 281	308 963	313 664	—
Total	9 580 697	10 257 525	10 364 355	10 914 203	—
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	103,6	103,2	103,4	104,2	—
Étrangères	102,1	101,2	102,8	101,2	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	104,4	104	104,9	105,3	—
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	412,6	412,1	413,8	418,1	417,5

BONS DU TRÉSOR

Séance du 16 janvier 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars	92,56	92,48	92,53	+ 0,05
Juin	92,71	92,65	92,71	+ 0,10
Septembre	92,72	92,67	92,72	+ 0,08
Décembre	92,72	92,68	92,72	+ 0,04

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 9 janv.	Cours 16 janv.
Or fin (kilo en barre)	82 800	82 200
— (kilo en lingot)	83 500	82 700
Pièce française (20 fr.)	539	533
Pièce française (10 fr.)	410	385
Pièce suisse (20 fr.)	539	571
Pièce latine (20 fr.)	491	498
● Pièce tunisienne (20 fr.)	475	475
Souverain	612	608
Souverain Elizabeth II	628	612
● Demi-souverain	338	340
Pièce de 20 dollars	3 135	3 020
— 10 dollars	1 552	1 580
● — 5 dollars	950	910
— 50 pesos	3 235	3 230
● — 20 marks	620	610
— 10 florins	501	512
● — 5 roubles	383	380

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CCMC	+ 23,9	Fromag. Bel	− 7,3
Berger	+ 18,6	Locafrance	− 4,9
Vallourec	+ 15,1	Un. créd. bât.	− 4,5
Penarroya	+ 14	Poclain	− 4,4
SGE	+ 14	Merlin Gerin	− 4
Imétal	+ 13,6	Synthelabo	− 3,2
Rober	+ 13,3	BHV	− 3,2
Gerland	+ 13,2	Imm. Monceau	− 3,1
Alsthom	+ 12,8	Fives-Lille	− 2,8
UFB	+ 12,7	Gascogne	− 2,5
Géophysique	+ 17,6	Aussedat Rey	− 2,4
Fichet Bauche	+ 11,3	Martell	− 2,4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquit.	1 369 334	463 251 425
Midi	234 182	387 251 156
Peugeot	293 750	368 082 952
Michelin	131 986	363 391 392
Saint-Gobain	841 020	298 491 264
Lafarge Coppée	162 302	232 895 343
Thomson CSF	130 764	206 612 031
BSN	41 117	186 728 180
Chargeurs	96 395	160 758 524
La Redoute	45 292	122 434 323
Gle des Eaux	88 350	119 401 197
Total	258 257	114 361 264

(*) Du 9 au 15 janvier 1987.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

De records en records

Stimulés par des informations économiques meilleures que prévu et par la perspective de nouvelles baisses des taux d'intérêt, les indices boursiers ont été propulsés à des niveaux historiques, la semaine passée, à Wall Street, dans un marché extrêmement actif.

L'indice des valeurs industrielles a battu un record au cours de chaque séance et a terminé avec des gains de 70,73 par rapport à la clôture de vendredi dernier. C'est la première fois, depuis juillet 1973, qu'il a avancé pendant dix séances consécutives.

L'activité a culminé jeudi avec 253 120 000 actions traitées ; le précédent record quotidien (245 792 600) avait été enregistré le 19 décembre 1986. C'est également la première fois que le volume hebdomadaire des transactions a passé la barre du milliard de titres.

	Cours 9 janv.	Cours 16 janv.
Alcoa	36 1/4	39 7/8
ATT	25 3/8	25 7/8
Boeing	51 7/8	51
Chase Man. Bank	39	39 3/8
Du Pont de Nemours	90 7/8	96
Eastman Kodak	71 5/8	74 5/8
Exxon	73 3/4	78 1/8
Ford	63 3/4	70 1/8
General Electric	90 1/8	94 1/4
General Motors	68 3/4	68 3/4
Goodyear	44 1/4	43
IBM	122 1/4	120 1/8
ITT	57 1/2	56 5/8
Mobil Oil	41 5/8	44
Pfizer	65 7/8	65 5/8
Schlumberger	35 3/8	36 3/8
Texaco	38 1/4	39
UAL Inc.	54	57 5/8
Union Carbide	25 1/4	25 5/8
USX	22 3/4	23 3/4
Westinghouse	61 5/8	65 1/4
Xerox Corp	63 7/8	66 3/4

LONDRES

Forte progression

La vague de froid qui s'est abattue sur l'Europe n'a guère découragé la demande au Stock Exchange de Londres au cours de la semaine écoulée.

L'essor a reflété les espoirs des réductions des taux d'intérêt et des impôts, l'opinion que le gouvernement sortira victorieux des élections générales que Mme Thatcher pourrait appeler dès cette année, et la hausse persistante de Wall Street.

Indice « FT » du 16 janvier : industrielles, 1 403 (contre 1 386,4) ; fonds d'Etat, 85,43 (contre 85,31) ; mines d'or, 333 (contre 324,9).

	Cours 9 janv.	Cours 16 janv.
Beecham	458	467
Bowater	360	369
Brit. Petroleum	754	803
Charter	288	323
Courtaulds	339	352
De Beers (*)	840	915
Glaxo	11 17/64	11 9/32
Gt. Univ. Stores	14 3/8	15 1/4
Imp. Chemical	11 37/64	11 61/64
Shell	10 15/64	10 37/64
Unilever	21 61/64	22 37/64
Vickers	444	454
War Loan	35 15/16	36 1/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Légère reprise

Malgré les turbulences du marché monétaire, qui inquiètent les investisseurs, et la fermeté du mark, qui pénalise les exportations allemandes, la Bourse de Francfort a toutefois fait preuve de stabilité. On notait la fermeté des magasins. Les automobiles, qui risquent de souffrir de la baisse du dollar et de la hausse du mark à l'exportation, ont été faibles.

Indice de la Commerzbank du 16 janvier : 1928,4 (contre 1913,5).

	Cours 9 janv.	Cours 16 janv.
AEG	309	320
BASF	262	257
Bayer	303,30	292,50
Commerzbank	295,80	304
Deutschebank	779	791,50
Hoechst	262	259
Karstadt	460	462,10
Mannesman	162	168,80
Siemens	709,80	712
Volkswagen	390	391

TOKYO

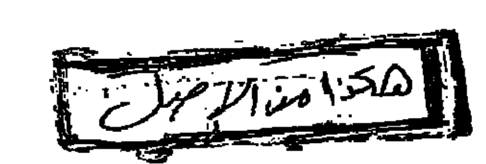
Au plus haut

La Bourse de Tokyo a clôturé vendredi sur un nouveau record des industrielles dans l'espoir d'une prochaine réduction du taux d'escompte par la Banque du Japon.

L'indice Nikkei, qui avait gagné 99,06 yens lors de la première semaine de transactions de l'année, a avancé de 339,27 yens la semaine écoulée, écourtée par un jour férié, jeudi, et la clôture mensuelle régulière du samedi 17 janvier. Il a terminé à 19 149,63 yens, au-dessus de son record du 6 janvier (18 936,76 yens).

Beaucoup d'investisseurs institutionnels restés dans l'expectative depuis quelque temps sont revenus sur le marché mercredi et vendredi dans l'anticipation d'une baisse conjointe des taux allemands et japonais pour casser la baisse du dollar.

	Cours 9 janv.	Cours 16 janv.
Akai	400	400
Bridgestone	709	700
Canon	985	954
Fuji Bank	2 150	2 450
Honda Motors	1 370	1 330
Matsushita Electric	1 970	1 910
Mitsubishi Heavy	435	470
Sony Corp.	3 370	3 220
Toyota Motors	1 950	1 850



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Paribas déjà sur-souscrit internationalement

A 405 francs, le prix de l'action de la Compagnie *financière de* Paribas, ainsi qu'il a été fixé le vendredi 16 janvier après-midi, est des *plus équitables.* Les investisseurs internationaux, dont la demande est déjà très supérieure aux 6 298 314 actions (410 millions de dollars) qui leur sont réservées, ont été les premiers à en prendre conscience, d'autant plus que l'Etat se réserve le droit de réduire éventuellement *(claw-back clause)* de 10 % le nombre d'actions initialement offertes sur la scène internationale pour les réaffecter en France. En Belgique, la banque Bruxelles-Lambert, pour ne citer qu'elle, avait déjà, jeudi, une demande équivalant à quelque 35 millions de dollars, alors qu'elle devra s'estimer heureuse de recevoir 3 millions de dollars d'actions ! En fait, Paribas va surtout devoir *répartir la pénurie,* rôle dans lequel on ne se fait pas que des amis.

Qu'est-ce qui fait donc courir Sammy au moment même où Standard & Poor's, l'une des deux agences spécialisées américaines, vient de rabaisser de « AAA » à « AA + » la qualité de la dette à long terme de la Compagnie financière de Paribas, précisément par *suite de la privatisation,* qui va enlever à l'établissement de la rue d'Antin l'ombrelle protectrice préalablement procurée par l'Etat français, l'actionnaire antérieur. Il y a deux mois déjà, c'est-à-dire à l'époque où Standard & Poor's avait choisi de mettre sous surveillance la qualité de la dette de Paribas en prévision de la privatisation, nous avions souligné qu'une telle décision *n'était pas surprenante* et qu'elle s'étendrait vraisemblablement à toutes les banques françaises qui seront privatisées. Personne, du reste, ne s'en est ému.

Dans une étude publiée moins de quinze jours avant la privatisation de Paribas, la firme de courtage londonienne *James Capel* estimait, d'une part, qu'un bénéfice net de 2 milliards de francs français ne serait pas surprenant en 1987 et, d'autre part, que la valeur nette réelle, et non bilantielle, des actifs Paribas à la fin de 1986 devrait être au moins de l'ordre de 500 F par action. *Dans ces conditions,* concluait le rapport, un prix basé sur une décote de 7,5 % par rapport à cette valeur, c'est-à-dire de 462,50 F, serait encore bon marché.

Il s'agit là d'une estimation certainement correcte, qu'un prix de marché gris de l'ordre d'au moins 450 F *devrait bientôt conforter. Si l'offre* a été réalisée à un niveau inférieur, c'est pour tenir compte de son ampleur – on ne place pas 20 milliards de francs comme 7 milliards ainsi qu'il en a été avec Saint-Gobain – et pour ne pas rebuter les petits porteurs par un prix trop *élevé. Dix actions* à 400 F *représentent* déjà un investissement de 4 000 F. C'est minuscule pour une institution, mais beaucoup pour nombre de particuliers.

Comme dans le cas de Saint-*Gobain, le placement international* des titres Paribas va s'effectuer à partir d'une syndication régionale : Allemagne, Royaume-Uni, Suisse et le reste du monde, les Etats-Unis exceptés. La seule différence est que Paribas, l'établissement chef de file par le truchement de la banque Paribas *Capital Markets* à Londres, sera autorisé à placer les titres dans toutes les régions, à l'exception des Etats-Unis, alors que les autres banques ne pourront offrir le papier que dans les parties du monde qui leur ont été allouées.

La commission bancaire s'élève à *3 %,* dont 0,75 % pour la direction, 0,75 % pour le rôle de garant et *1,50 %* pour récompenser l'effort de vente. La période de souscription se terminera le 30 janvier, jour où les attributions provisoires seront également faites sous réserve du droit de reprise. Les attributions définitives seront effectuées le 11 février, et la cotation à la Bourse de Paris devrait commencer dès le lendemain. En revanche, les actions ne sont libérables que le 5 mars prochain. Il n'y en a que 15 millions environ de disponibles en France. A raison de 10 titres par particulier, il suffit de 1,5 million de petits investisseurs pour que les institutionnels n'en obtiennent aucun et, contraints de se rabattre sur le marché secondaire, fassent rapidement monter les cours.

DM : sempiternellement « über alles »

Bien que la chute ininterrompue *du dollar américain* reste un facteur de profonde inquiétude, l'optimisme n'en règne pas moins sur le marché international des capitaux, même dans le secteur libellé dans la devise des Etats-Unis. Les euro-banquiers – et sur ce point l'unanimité est telle qu'elle en devient préoccupante – demeurent persuadés que les taux d'intérêt américains se détendront davantage d'ici à la fin du mois de *février, parce que les signes d'un* ralentissement de l'activité économique outre-Atlantique seront devenus *évidents à cette époque. Cela* explique le succès persistant des nouvelles euro-émissions en dollars à taux fixe, et plus particulièrement celui de l'euro-emprunt de 250 millions de dollars lancé jeudi par le Royaume de Suède. D'une durée de cinq ans, il est offert avec un coupon annuel de 7 % sur un prix de 101, soit, au moment du lancement, l'équivalent de 45 points de base de *plus que le rendement des emprunts* de même durée du Trésor américain. C'est apparemment peu, mais la demande s'est avérée très importante, confirmant l'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt américains.

Il en a été de même avec un euro-emprunt de 200 millions de dollars proposé vendredi matin par le Royaume de Belgique sur la base *d'un prix de 101,50 avec* un très appétissant coupon annuel de 8 %, parce que sa durée s'étend sur plus *de dix ans. Pour la* première fois, les euro-obligations belges seront au porteur et cotées en Bourse. A ce jour, elles se présentaient sous forme exclusivement nominatives et ne faisaient pas l'objet de cotations afin de dissuader le dentiste belge de soustraire ses économies au fisc en investissant en euro-papier. Néanmoins, il lui faudra, cette fois-ci, avoir préalablement fraisé pas mal de rateliers parce que la présente euro-émission se présente sous forme de coupures individuelles de 100 000 dollars.

Dans la foulée du réajustement *monétaire au sein du SME – encore* que chacun s'accorde à reconnaître que l'insuffisante réévaluation de *3 %* du deutschemark ne peut être que le prélude à une autre réappréciation dans un avenir peu éloigné, – le marché de l'ECU a retrouvé sa vitalité, et peut-être même un peu trop. Les taux à court terme de l'unité composite de la CEE s'étant parallèlement détendus, une avalanche d'euro-emprunts en ECU ont vu le jour cette semaine, tous basés sur des swaps.

Parmi les deux transactions *dirigées* par le CCF, l'une de 73 millions d'ECU pour la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), l'autre de 100 millions pour Sumitomo Asie, la première est tout particulièrement intéressante à cause du swap sous-jacent. Celui-ci permettra à la CCCE, dont l'opération est garantie par la République française, d'obtenir, au travers d'une *série de swaps très complexes,* des francs français à un taux variable indexé sur le Pibor (taux interbancaire offert à Paris sur les dépôts en francs français à court terme), dont le coût pour l'emprunteur sera très largement inférieur audit Pibor. L'emprunt de base a, pour sa part, été offert sur cinq ans à un prix de 101,625 avec un coupon annuel de 7,50 %. Le swap derrière l'euro-émission Sumitomo – *qui s'étendra* sur sept ans, sera émise à 100,375 et portera un intérêt annuel fixe de *7,75 %,* – procurera à *l'établissement* japonais des dollars à un taux variable bien inférieur au Libor.

Préalablement, Eurofima avait lancé un euro-emprunt sur sept ans de 150 millions d'ECU avec un coupon annuel de 7,625 % sur un prix de 101,75. L'opération dirigée par *Morgan Guaranty est liée à un swap* qui permettra au débiteur d'obtenir des deutschemarks à un coût annuel de 6 %. C'est peu, alors qu'on peut sur des signatures aussi bonnes trouver du papier en DM doté de rendements annuels allant jusqu'à 6,50 % ! Pas étonnant que la devise allemande reste *forte* et que les euro-investisseurs continuent d'en faire leur délice. Compte tenu du taux *d'inflation négatif* qui *fait le* bonheur de l'Allemagne, on obtient sur une monnaie aussi solide que le deutschemark des rendements à moyen terme plus élevés que sur le malheureux et perclus dollar !

CHRISTOPHER HUGHES.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

La chute surprise du plomb

Malgré la vague de froid qui saisit depuis plusieurs jours l'Europe et accélère la mortalité des batteries automobiles, les cours du plomb ne connaissent pas la fièvre saisonnière qui les gagne habituellement lorsque l'hiver est rigoureux. Au contraire, le métal gris a commencé l'année sur une note sensiblement baissière. Depuis le 1er janvier, les prix au London Metal Exchange ont cédé près de 20 livres. Ils s'établissaient le 15 janvier à 293,25 livres par tonne, avant de remonter en fin de semaine à 308 livres par tonne.

« La consommation est bonne mais les cours fléchissent de façon irrationnelle et injustifiée compte tenu du jeu de l'offre et de la demande », s'étonne un responsable de la société française Penarroya, premier producteur de plomb du monde. Il est vrai que les ingrédients sont aujourd'hui réunis pour que ce métal longtemps déprimé, qui a regagné 20 % de sa valeur l'an passé, continue sur sa lancée en 1987.

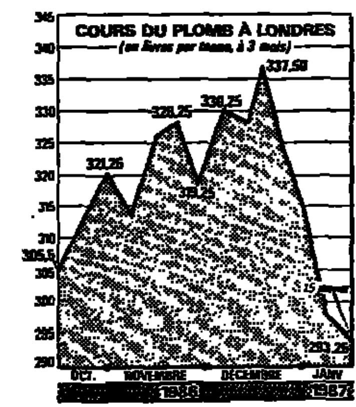
PRODUITS	COURS DU 16-1
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	890 (– 24) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	794,5 (– 7,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 395 (+ 5) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 167 (– 2) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 548 (– 123) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 898 (+ 44) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	282,75 (+ 5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	158,50 (+ 1,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	148,70 (+ 4,70) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Les accumulateurs de démarrage représentent environ 56 % des usages du plomb. Or la production mondiale d'automobiles continue de progresser dans les pays industriels, mais aussi en Corée du Sud, à Taïwan et au Brésil. Le froid, qui a brutalement mis hors d'usage de nombreuses batteries « fatiguées », aurait dû, en bonne logique, réactiver le marché. D'autant que les stocks mondiaux sont tombés à de très bas niveaux.

Dans ce contexte, le recul des cours du LME est reçu par les professionnels comme une injustice d'autant plus grave que les cotations du London Metal Exchange continuent de servir de référence dans les échanges mondiaux, en dépit de la baisse de crédibilité dont souffre la place britannique depuis la crise de l'étain survenue en octobre 1985. Les industriels du plomb reprochent à mots couverts aux négociants (traders) d'avoir, en décembre 1986, *alimenté un courant de spéculation* haussière sur le métal dans le seul souci de réaliser un écart de prix à leur avantage. Une fois leur « forfait » commis, ils auraient ces derniers temps liquidé leurs positions, empoché leurs bénéfices et laissé retomber le plomb par des ventes *intempestives.*

L'explication, si elle n'est pas suffisante, est plausible. Elle repose avec acuité le problème du juste prix des matières premières traitées sur les marchés à terme. Jusqu'au début des années 70, les quelques gros producteurs mondiaux de plomb, zinc, nickel et aluminium fixaient eux-mêmes un prix. Celui-ci présentait l'avantage de la stabilité. Les clients appréciaient de pouvoir compter sur un tarif quasi immuable. Mais ce système avait comme inconvénient sa rigidité. Il est fréquemment arrivé que les prix producteurs ne s'adaptent pas assez vite à la réalité du marché. Concrètement, des « cliquets à la baisse » pénalisaient cette formule.



La montée en puissance des cotations du LME a instauré un autre système, beaucoup plus souple, d'ajustement quotidien des prix. *Mais à la rigidité a finalement* succédé l'extrême instabilité, en raison notamment de la dimension spéculative des échanges. Comme d'autres, avant et avec lui, le plomb en est l'impuissante victime.

E. F.

LES DEVISES ET L'OR

Crise générale

Le réaménagement du système monétaire européen, décidé *dans* les premières heures du lundi 12 janvier, à Bruxelles, avec une réévaluation de 3 % *pour le mark et le florin,* et de 2 % pour le franc belgo-luxembourgeois, n'a guère atténué les *tensions sur les marchés des* changes. La chute accélérée du dollar a relancé la spéculation sur une *nouvelle revalorisation* du mark, dans un climat d'inquiétude et de grande nervosité.

Lundi 12 janvier, le verdict était unanime chez les opérateurs : *« Insuffisant. »* Il s'agissait du pourcentage de 3 % de réévaluation du mark que bien des gens, outre-Rhin, auraient voulu voir doublé d'une dévaluation de 1 %, où plutôt de 2 %, du franc français. Et de clamer : *« C'est politique ! »* Effectivement, à *Bonn il n'était pas* question d'accepter une réévaluation supérieure à 3 % en pleine période électorale, *et à Paris il n'était pas davantage* question d'admettre une deuxième dévaluation en neuf mois : *c'était aux Allemands de réévaluer,* répétait-t-on rue de Rivoli, rien ne justifiant un nouvel effort de la *France, au contraire.*

Relevons néanmoins, comme le font les mauvaises langues, que *l'opération de Bruxelles* s'est traduite par une hausse du mark à Paris, de 3,28 F avant Noël, à 3,34 F *à la veille du week-end* (près de 2 %), cette hausse atteignant 5 % depuis la dévaluation du franc de *6 % le 6 avril dernier, à Ootmarsum,* et presque 9 % depuis le mois de mars 1986, le tout correspondant à *une dépréciation du franc* à peu près équivalente par rapport à la devise allemande.

Pour être *tout à fait cynique,* le gouvernement français aurait de la sorte obtenu à Bruxelles, indirectement, ce qui *lui* avait été *refusé* par les Allemands à Ootmarsum, c'est-à-dire une dévaluation de 8 % à 9 %, *jugée nécessaire en raison d'un écart du même ordre des coûts de production accumulés au profit de l'Allemagne pendant trois ans,* c'est-à-dire depuis la dévaluation du 21 mars 1983.

Cette opération explique l'amertume et la rancœur accumulées de la RFA. Les Allemands estiment que, en avril dernier, ils s'étaient fait imposer une réévaluation forcée, à caractère politique, et que cela s'est poursuivi : la lecture de la presse germanique, cette semaine, était convaincante à cet égard.

Il faut dire qu'à Bonn et à Francfort les positions étaient tout à fait contradictoires. La Banque fédérale, inquiète du gonflement de la masse monétaire, refusait d'abaisser des taux d'intérêt qui, « en réel », hors inflation, dépassaient de 1 % à 2 % ceux des autres, atteignant 5 % à 6 %. Elle les relevait même un peu. Cette attitude ayant pour effet immanquable d'attirer les capitaux internationaux, prêts à quitter un dollar affaibli, et, automatiquement, de gonfler davantage la masse monétaire. Comme par ailleurs la Banque fédérale refusait d'intervenir pour freiner la baisse du dollar et se *déclarait sceptique sur l'efficacité* de telles interventions, la tension ne faisait que monter. L'ascension du mark s'effectuait aux dépens de monnaies plus faibles. Le gouvernement allemand se refusant pour sa part, pour des raisons politiques, à réévaluer le *mark,* toute faiblesse accentuée du dollar devait faire exploser le système.

C'est ce qui s'est produit pendant la semaine qui a précédé le réajustement de Bruxelles, la Banque de France ayant, pour obliger la Bundesbank à se déterminer, laissé « filer » le mark à son plafond, ce qui contraignait effectivement la Banque fédérale à intervenir en créant des marks. La journée la pire fut le vendredi 9 janvier, où les interventions, de part et d'autre du Rhin, atteignirent 10 à 15 milliards de marks (30 à 45 milliards de francs) avec, notamment, un ordre d'achat de 2 à 3 milliards de marks passé, à Paris, par une grande banque allemande.

La situation devenait intenable et, de son propre aveu, c'est la Bundesbank, affolée par la ruée des capitaux en RFA et le gonflement irrépressible de sa masse monétaire par les milliards de marks ainsi émis, qui a chaudement incité le gouvernement allemand à accepter une réévaluation avant le terme des élections le 25 janvier. Du début de décembre 1986 au réaménagement de Bruxelles, les interventions de la Bundesbank ont atteint 36 milliards de marks, dont 16 sont allés grossir la masse monétaire.

Pour la Banque de France, hélas, cela a été tout le contraire. En décembre, avec la crise des étudiants, elle avait déjà perdu 5 milliards de marks, puis une bonne quinzaine depuis le début de janvier, dont 5 le mardi 6, jour où elle dut laisser filer la devise allemande à son plafond. Si on y ajoute les pertes de septembre et d'octobre, tout ce qui avait été engrangé depuis le 6 avril, l'équivalent de 70 milliards de francs, est reparti, et bien au-delà sans doute.

L'ennui est que, depuis le 12 janvier, pour la première fois depuis des années, la Banque de France n'a pas récupéré un seul pfennig, et le mark, loin de coller à son nouveau plancher de 3,2893 F, comme d'habitude après un réajustement, a été jusqu'à frôler son cours pivot de 3,3538 F : la spéculation estime que le gain reste trop faible (de 3,31 F – 3,33 F avant l'ajustement à 3,34 F après). Motif : la chute du dollar lui laisse encore bien des espoirs. Elle cause aussi bien des inquiétudes d'autres côtés.

Cette semaine, en effet, les cours du dollar ont battu leur record de baisse à Tokyo, jusqu'à 151,25 yens, ce qui a obligé la Banque du Japon à intervenir très massivement (près de 10 milliards de dollars) et a remis totalement en question l'accord nippo-américain de stabilisation des parités, pratiquement caduc. A Francfort, le billet vert crevait allègrement *le seuil de 1,90 DM* pour toucher 1,8180 DM et remonter un peu, en fin de semaine, à *1,8450 DM.* A Paris, il chutait de 6,39 F à 6,12 F (6,09 F à New-York) pour terminer à 6,15 F environ.

C'était la crise majeure déclenchée par les démentis, peu convaincants, apportés par la Maison Blanche à une information officieuse du *Ney York Times* suivant laquelle l'administration souhaitait une baisse supplémentaire du dollar pour essayer de réduire l'énorme déficit commercial américain et, surtout, éviter les mesures protectionnistes que pourrait prendre un *Congrès totalement démocrate.*

Cette crise, si elle s'accentuait, pourrait faire perdre aux Etats-Unis le contrôle de leur monnaie et les contraindre à relever leurs taux : un vrai désastre politique et économique.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 AU 16 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5150	–	16,2628	64,9772	54,3478	2,6198	48,1695	0,0763
	1,4760	–	15,6617	62,2858	52,1920	2,5037	46,2214	0,0736
Paris	9,3157	6,1490	–	399,54	334,18	16,1095	296,19	4,6956
	9,4242	6,3850	–	397,60	333,24	15,9864	295,12	4,7052
Zurich	2,3315	1,5390	25,0287	–	83,6413	4,0319	74,1329	1,1752
	2,3697	1,6055	24,1452	–	83,7943	4,0197	74,2084	1,1831
Francfort	2,7876	1,8400	29,9240	119,55	–	4,8285	88,6319	1,4051
	2,8280	1,9160	30,0084	119,33	–	4,7971	88,5602	1,4119
Bruxelles	57,8275	38,17	6,2875	24,8018	207,44	–	18,3863	2,9148
	58,9514	39,94	6,2553	24,8769	208,45	–	18,4608	2,9432
Amsterdam	3,1451	2,0760	33,7621	134,89	112,82	5,4388	–	1,5853
	3,1933	2,1635	33,8845	134,75	112,91	5,4168	–	1,5943
Milan	1983,89	1309,50	212,96	850,87	711,68	34,3070	638,78	–
	2002,93	1357	212,53	845,21	708,24	33,9759	627,22	–
Tokyo	232,40	153,40	24,9476	99,6751	83,3695	4,0188	73,8921	0,1171
	233,06	157,90	24,7304	98,3494	82,4112	3,9534	72,9835	0,1163

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 janvier, 4,0084 F contre 4,0436 F le vendredi 9 janvier.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'espoir fait vivre

Les taux vont baisser... La rumeur court partout ; au Japon, où l'on anticipe audacieusement une cinquième diminution du taux d'escompte en un an ; en Allemagne, où les milieux financiers anticipent, également, une réduction des taux d'escompte de la Banque fédérale après, ou même un peu avant, les élections législatives ; en France, enfin, où la place – comme en septembre dernier – anticipe tout à fait la baisse de ces fameux taux, toujours très élevés, à plus de 9 % au jour le jour, sans que l'on voie très bien à quel moment la décrue espérée se produira enfin.

A la veille du week-end dernier, dans une extraordinaire atmosphère de tension sur les marchés des changes, qui attendaient un réajustement monétaire dans les délais les plus rapprochés, les rendements des emprunts à la Bourse de Paris fléchissaient brusquement et les cours sur le MATIF progressaient nettement, s'inscrivant, le vendredi, à près de 107 (106,85) : *« ça bouge »,* prophétisaient les augures d'un air gourmand.

Puis, le week-end, c'est la « divine surprise » : un réaménagement tout chaud du système monétaire européen, sans attendre les élections allemandes du 25 janvier. *« C'est du tout cuit, les taux à Paris (plus de 9 %) vont rebaisser, la Banque de France n'ayant plus à défendre le franc »,* entendait-on de *partout. En conséquence,* les cœurs étaient chauds lundi à 10 heures du matin, à l'ouverture du *MATIF :* on allait voir ce qu'on allait voir, une belle hausse des cours. Effectivement, on vit : *impossible de coter au départ,* car les cours étaient « limit up », c'est-à-dire en hausse de plus des deux points réglementaires.

Il fallut attendre avant de pouvoir coter plus de 109 sur l'échéance mai, juin et septembre, contre 106,85 précédemment, avant de revenir, plus sagement, à 108,45-108,20. *« Cela allait trop vite »,* avertissaient certains opérateurs, qui prévoyaient le phénomène inverse pour le lendemain (« limit down »). Car, sur les marchés des changes et, donc, sur le marché interbancaire, tout ne se passait pas très bien *(voir ci-dessus).*

Sur le marché interbancaire, la tension persistait, et la Banque de France, outre le maintien à 8 % du taux de son adjudication, jalon inférieur dans le chenal de l'évolution du loyer de l'argent, devait, dès le lundi, largement alimenter le marché en liquidités par des pensions à vingt-quatre heures à 91/2 %.

Le mardi, effectivement, les cours du MATIF retombaient à 107,30 ; mais le lendemain, paradoxalement, ils se raffermissaient légèrement à 107,60, après un *fléchissement* initial à 106,80. Toujours l'espoir d'une baisse des taux, un jour ou l'autre. Le jeudi, scénario identique, avec même une pointe à 108,35 tandis que la semaine se terminait à 108,05, dans un certain optimisme, les opérateurs prévoyant la poursuite du mouvement de hausse des cours pour le lundi suivant. Cet optimisme se développait alors même que la Banque de France devait intervenir très vigoureusement, vendredi 16 janvier, par des pensions à *quarante-huit heures* et à 91/4 % pour alimenter un marché très resserré. Explication : les banques, *anticipant elles aussi une* décrue des taux, avaient pris du retard dans la constitution de leurs réserves obligatoires et se trouvaient à court de liquidités. Cela devrait aller mieux après le mardi *20 janvier, fin de la* période de constitution des réserves. On veut bien... Ajoutons que les énormes sorties de capitaux, la semaine dernière, capitaux qui ne sont pas rentrés, n'ont pas manqué d'assécher le marché.

En attendant la décrue tant *souhaitée,* il est de fait qu'en Allemagne les taux ont fléchi notablement, un bon demi-point depuis le début de l'année, et surtout depuis le début de la semaine, revenant sur le marché interbancaire à 4,10 % contre 4,60 % il y a peu. La Bundesbank n'y est pour rien : simplement, l'afflux des capitaux étrangers est tel que leurs taux baissent naturellement, et cela pour les échéances jusqu'à un an, qui ne dépassent pas 4 1/2 %. Après le réaménagement du SME, M. Stoltenberg, le ministre allemand des finances, a laissé entendre qu'une baisse des taux était possible, mais il a pris soin d'indiquer qu'il n'entendait en aucune façon faire pression sur la Bundesbank : toujours la séparation des pouvoirs et l'indépendance sacro-sainte de la Banque centrale.

Au fait, où en est le projet Pasqua, présenté en 1985, de nouveau statut de la Banque de France, lui accordant, à elle aussi, l'indépendance ? Parions qu'on n'en reparlera pas de sitôt... En tout cas, la Bundesbank, si elle ne donne pas le signal officiel d'une diminution de ses taux, s'abstient de freiner le recul de ceux des marchés : c'est déjà ça !

Sur le front des émissions obligataires, qui reprennent tout de même, signalons un succès tout à fait remarquable, celui de l'emprunt de 5 milliards de francs de la Banque française pour le commerce extérieur (BFCE), qui s'est littéralement arraché. Il est vrai que, pour le *marché,* c'est un « produit minoré ». Certes, cet emprunt de douze ans est à taux *fixe,* de *8,50 % (8,80 %* réel), ce qui n'est pas bien vu à l'heure actuelle, mais il est assorti de bons *d'échange contre des obligations* à taux variable (TME), à l'automne 1987 et à l'automne 1988.

Merveilleux ! Si les taux baissent, le cours de l'emprunt monte, et si les taux montent, la formule du taux variable garantit contre le risque de baisse des cours. A peine lancé, il n'y en avait plus.

F. R.

Le Monde

Le Djihad islamique et l'OJR menacent le Koweït en cas de tenue du sommet islamique

Le Djihad islamique, organisation clandestine pro-iranienne, a menacé, le vendredi 16 janvier, le Koweït d'attentats terroristes au cas où le sommet islamique s'y tiendrait comme prévu le 26 janvier.

Cette menace figure dans un communiqué tapé à la machine et remis à une agence de presse occidentale à Beyrouth-Ouest, avec pour l'authentifier une photographie de l'otage américain Terry Anderson.

Le Djihad affirme détenir Terry Anderson, le professeur américain Thomas Sutherland et au moins trois Français : les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, ainsi que le journaliste Jean-Paul Kauffmann.

Le communiqué en arabe ne fait aucune référence à M. Terry Waite, l'émissaire de l'Eglise anglicane arrivé lundi à Beyrouth pour une nouvelle tentative de médiation visant à la libération d'otages détenus au Liban.

« Nous prévenons tout le monde que, au cas où ce sommet aurait lieu, nous pourrions être amenés à lancer une action négative dont les pertes couvriront tout le monde, le plus grand perdant étant le Koweït : le gouvernement, les responsables et les institutions », affirme le communiqué.

L'Iran a prévenu qu'il boycotterait la conférence en raison du soutien apporté par le Koweït à l'Irak dans la guerre du Golfe.

Le texte critique la participation prévue à ce sommet du président égyptien Hosni Moubarak – dont le pays a signé un traité de paix avec Israël en 1979 – et du roi Hassan II du Maroc, qui a rencontré en juillet 1986 le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès.

Le communiqué s'en prend aussi au président irakien Saddam Hussein, qualifié de *« criminel, qui a imposé la guerre* [du Golfe], *dont sont victimes à la fois les peuples irakien et iranien, sur les ordres de ses maîtres américains »*. Il critique aussi la participation du président libanais Amine Gemayel, *« arrivé au pouvoir sur les chars israéliens »*, lors de l'invasion de 1982.

Le texte estime que la récente tournée au Proche-Orient de l'émissaire du département d'Etat américain, Richard Murphy, avait notamment pour objet de *« coordonner les points devant figurer à l'ordre du jour du sommet islamique (...) du Koweït. Il est stupide de tenir ce sommet au Koweït, qui prétend être musulman alors qu'il détient dans ses prisons ceux qui soutiennent et luttent pour la gloire des musulmans, l'humiliation des arrogants et l'abolition de l'hégémonie américaine et française »*.

Cette phrase fait sans doute référence aux dix-sept personnes emprisonnées au Koweït pour leur participation aux attentats à la bombe commis, le 12 décembre 1983, contre les ambassades américaine et française. Leur libération constitue l'une des exigences du Djihad pour celle des otages américains au Liban.

L'OJR (Organisation de la justice révolutionnaire) a, elle aussi, dans un communiqué parvenu à une agence occidentale, mis en garde le Koweït contre la tenue de ce sommet. Outre ce communiqué, l'OJR a envoyé au quotidien *An Nahar* deux photos polaroïd couleur des deux otages américains, M. Cicippio, enlevé le 12 septembre, et M. Tracy, le 21 octobre 1986.

L'OJR détient toujours Jean-Louis Normandin, le technicien d'Antenne 2, enlevé le 8 mars 1986 en compagnie de Philippe Rochot, Georges Hansen et Aurel Cornéa. – *(AFP, AP.)*

La guerre du Golfe

Quelque 40 000 Iraniens auraient été tués ou blessés en moins d'un mois

L'Irak a affirmé que son aviation avait effectué samedi matin 17 janvier un raid sur Téhéran visant la résidence de l'imam Khomeiny et les bureaux de ses collaborateurs. Le communiqué de Bagdad, qui ne fournit aucune autre précision, indique que l'opération a été menée à 9 h 05 GMT (10 h 05 à Paris). A Téhéran – où une explosion a bien été entendue à cette heure là – les autorités ont confirmé que la chasse irakienne avait effectué un raid sur la capitale, tuant un adulte et deux enfants. Depuis plusieurs années, l'imam réside dans une villa située sur les hauteurs de Téhéran.

Les deux offensives lancées depuis quelques jours par l'Iran, au sud et au centre du front, ont semblé marquer le pas le vendredi 16 janvier. Dans les montagnes de la région centrale du front (le long de la frontière, à une centaine de kilomètres à l'est de Bagdad), les Irakiens affirment avoir repoussé une nouvelle attaque iranienne dans la nuit de vendredi à samedi. Téhéran se borne à indiquer que ses forces, qui ont lancé mercredi l'offensive dite Kerbala-6 dans cette région, *« consolidaient »* maintenant les positions acquises.

Le front paraît également stabilisé au sud, à une dizaine de kilomètres de Bassorah, la deuxième ville d'Irak, qui depuis une dizaine de jours subit la pression des troupes iraniennes – essentiellement des Gardiens de la révolution – engagées au cours de l'offensive Kerbala-5. L'état-major iranien a annoncé que des commandos s'étaient emparés dans la nuit de jeudi à vendredi d'un îlot, Bovarian, sur l'estuaire du Chatt-al-Arab, le fleuve qui dans ce secteur marque la frontière entre les deux pays.

Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsanjani, a expliqué vendredi que les troupes de Téhéran avaient maintenant établi des bases solides sur la rive irakienne du Chatt-al-Arab. L'objectif de Kerbala-5, a-t-il poursuivi, est non pas de prendre Bassorah, mais de fixer et *« détruire la machine de guerre de l'ennemi »* en prélude à une *« grande offensive »* devant être engagée plus tard.

Selon des sources proches des services de renseignement américains, les combats ont perdu de leur intensité sur les deux fronts et l'Irak semble avoir contenu la poussée ennemie. Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a pour sa part estimé vendredi que *« les Iraniens avaient effectué quelques petites percées, mais rien de majeur »*. Cependant M. Weinberger, comme de nombreux autres experts militaires, croit savoir que les combats de ces derniers jours ont été les plus meurtriers depuis longtemps. Le nombre de victimes serait très important du côté iranien, avec quelque vingt mille morts et vingt mille blessés depuis les opérations de la fin décembre; parmi eux, toujours d'après le secrétaire à la défense, beaucoup n'étaient guère âgés de plus de quatorze ans. Le nombre d'Irakiens tués ou blessés se monterait à dix mille, toujours selon les estimations avancées à Washington. – *(AFP, AP, UPI, Reuter.)*

La vague de froid

La situation s'améliore en France

La température est remontée en URSS et dans une bonne partie de l'Europe, mais le gel n'a pas lâché prise pour autant, sauf en Grande-Bretagne, où l'on craint maintenant des inondations.

En France, où le froid a causé la mort de plusieurs personnes en Gironde (une femme de soixante-quatre ans, un ouvrier de quarante-neuf ans et deux touristes britanniques), dans la Loire et le Forez, la situation générale s'est nettement améliorée, notamment pour la circulation. Le plan ORSEC a été levé dans l'Hérault et une partie du Gard – où cinq cent mille personnes sont privées de télévision à la suite d'une panne de l'émetteur, dont les équipements ont gelé.

En région parisienne, où les quinze mille habitants d'Evry ont retrouvé leur chauffage, le trafic RER reste très perturbé à cause du gel. Des coupures de courant de plusieurs heures ont affecté sept mille à huit mille abonnés parisiens, selon l'EDF.

M. Madelin a annoncé que les associations d'aide aux sans-abri ne paieront pas le gaz et l'électricité pendant les grands froids. La liste de ces associations sera fournie directement par le préfet aux centres de distribution EDF.

Le ministre de l'industrie fait savoir que du gazole utilisable par moins 18 degrés est distribué dans huit cents stations-services. Il s'agit d'un mélange de gazole et de kérosène (pétrole lampant) du type de celui dont dispose l'armée. Habituellement, il n'est distribué que dans les régions montagneuses pour l'usage civil. Il devra être vendu au même prix que le gazole normal. Cette décision s'accompagnera de la mise à l'étude *« d'une normalisation d'un gazole grand froid contrôlé sur les lieux de distribution »*.

Ecoles fermées dans les Hautes-Pyrénées

Dans les Hautes-Pyrénées, toutes les écoles primaires et secondaires ont été fermées. Les trente-sept mille élèves du département ne doivent reprendre les cours que lundi, en principe. Dans les Pyrénées-Atlantiques, où la neige est tombée en abondance, y compris à Biarritz, le préfet a suspendu la chasse jusqu'au 28 janvier. A la centrale nucléaire de Chinon, dont les trois réacteurs tournent normalement, il a fallu appeler l'armée pour faire sauter à l'explosif la couche de glace qui menaçait d'obstruer la prise d'eau dans la Loire.

Les six skieurs de fond qui s'étaient perdus sur le plateau du Vercors ont été retrouvés sains et saufs, vendredi 16 janvier, après cinq jours d'errance et de bivouacs dans le brouillard, la neige et le froid.

TURQUIE

Manifestation intégriste à Istanbul

ISTANBUL
de notre correspondant

Une manifestation intégriste musulmane a eu lieu le vendredi 16 janvier à Istanbul, à l'occasion de la prière, à laquelle assistait M. Necmettin Erbakan, l'ancien président du Parti du Salut national, intégriste, dissous après le coup d'Etat

A la sortie de la mosquée de Bayazit, située face à l'université d'Istanbul, une foule estimée à trois mille personnes – jeunes gens en majorité barbus et jeunes filles à la tête couverte – a escorté M. Erbakan aux cris de *« Turquie musulmane ! »*, *« Non à l'interdiction du couvre-tête ! »*

. M. Erbakan a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que *« l'entrée de la Turquie dans le Marché commun irait à l'encontre de mille ans d'histoire et des intérêts de la nation »*, annonçant qu'il allait entamer une campagne d'explications sur ce thème.

Alors que la dénonciation du courant intégriste se poursuit dans la presse, M. Inonu, président du Parti populiste social-démocrate, a soumis au Parlement une proposition visant à lui donner l'autorité nécessaire à la défense de la laïcité, tandis que le président Evren a demandé au ministère de l'éducation nationale le changement des manuels scolaires.

M. F.

ÉTATS-UNIS

M. McFarlane réaffirme que M. Reagan avait donné son accord aux ventes d'armes à l'Iran

Washington *(AFP)*. – L'ancien conseiller pour la sécurité nationale de M. Reagan, M. Robert McFarlane, a réaffirmé le vendredi 16 janvier, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, que M. Reagan avait donné le feu vert à l'opération dès le début du mois d'août 1985, contre l'avis du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et du secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger.

Le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, avait affirmé pour sa part, que le président n'avait fait qu'entériner un fait accompli, en octobre de la même année. M. McFarlane, entendu en audience publique, a en outre déclaré que, avant sa démission du Conseil de sécurité nationale (NSC) en décembre 1985, l'opération iranienne *« commençait à occuper le devant de la scène, apparaissant comme un préalable à la libération »* des otages américains au Liban.

M. Reagan lui avait fait part, par téléphone, de son accord à une première livraison d'armes par Israël, Washington devant prendre le relais, a-t-il poursuivi. M. Reagan a expliqué qu'il s'agissait de rétablir les relations avec l'Iran, de favoriser un règlement de la guerre du Golfe, de dissuader Téhéran de soutenir le terrorisme et d'obtenir la libération des otages.

La divergence des témoignages de MM. McFarlane et Reagan vient encore ajouter au parfum de scandale qui entoure l'affaire. Devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, en décembre, M. McFarlane avait déjà affirmé que les livraisons n'avaient débuté qu'avec l'accord de M. Reagan. Officiellement, le président n'a approuvé ces ventes qu'en janvier 1986. L'ancien conseiller à la sécurité nationale a en outre plaidé la cause de cette stratégie : *« Il aurait été irresponsable de ne rien faire, d'ignorer l'Iran »*, a-t-il dit.

Il s'était rendu en mission secrète en Iran en mai 1986, à bord d'un avion cargo chargé d'armes et de cadeaux, dont un gâteau et une Bible signée de la main de M. Reagan. Cette opération, destinée à s'attirer les bonnes grâces de Téhéran en vue de la libération des otages, n'avait pas abouti.

Les ennuis financiers de M. Khashoggi

Deux avions du milliardaire saoudien saisis à Paris

Un DC-8 luxueusement aménagé et un DC-9 appartenant à l'homme d'affaires saoudien Adnan Khashoggi, intermédiaire dans les livraisons d'armes américaines à l'Iran, ont été saisis par les autorités françaises sur l'aéroport parisien du Bourget, a indiqué, vendredi 16 janvier, la police de l'air et des frontières (PAF) de l'aéroport. Deux ordonnances de saisie pour ces deux appareils ont été prises par le tribunal d'instance d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Les appareils ont été saisis à la demande de créanciers anglo-saxons.

Le *Washington Post* indiquait, vendredi, que l'un des créanciers de M. Khashoggi, l'industriel britannique Roland Rowland, a obtenu une décision de saisie du DC-8 parce qu'il a prouvé que l'homme d'affaires saoudien ne lui avait pas remboursé un prêt contracté en août 1985 pour 2,5 millions de dollars assorti de près de 500 000 dollars d'intérêts. De même, le DC-9 aurait été saisi à la demande de la société londonienne Lonrho – que dirige M. Rowland – parce que M. Khashoggi avait fait défaut sur deux autres emprunts d'un montant total de 4 millions de dollars. – *(AFP.)*

● **Une délégation iranienne attendue à Paris.** – Une délégation dirigée par M. Ali Ahani, directeur pour l'Europe et l'Amérique au ministère iranien des affaires étrangères, séjournera du 19 au 21 janvier à Paris, a annoncé vendredi 16 janvier le Quai d'Orsay. M. Ahani devrait être reçu mardi par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond. Cette visite, précise-t-on au quai, fait partie du *« dialogue politique »* entamé par les deux parties en avril dernier lors du séjour à Téhéran du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. André Ross.

L'Europe toujours sans budget

Nouvelle crise entre les Douze et le Parlement

BRUXELLES
(Communautés européennes)

Le différend sur le budget 1987 de la CEE qui oppose les Douze au Parlement européen n'est pas en voie de règlement. Les ministres chargés du dossier se sont séparés dans la nuit de vendredi 16 à samedi 17 janvier sans avoir abouti à une solution susceptible de répondre au souhait de l'Assemblée de Strasbourg.

Le 11 décembre dernier, le Parlement de la Communauté avait adopté des crédits de paiement supérieurs de 89 millions d'ECU (614 millions de francs) à ceux qui avaient été arrêtés par les Douze. Constatant qu'il y avait désaccord entre les deux institutions européennes, M. Pierre Pflimlin, le président de l'Assemblée, avait opté pour la poursuite de la concertation et n'avait donc pas arrêté le plan de dépenses pour cette année.

La semaine dernière, la Commission de Bruxelles avait formulé un compromis qui introduisait une nouvelle notion dénommée *« réserve négative »* et qui consistait à décréter que les sommes inutilisées en cours d'exercice sont affectées (à concurrence de 89 millions d'ECU) aux dépenses supplémentaires votées par l'hémicycle européen. Le Royaume-Uni a refusé cette innovation, il est vrai très éloignée de l'orthodoxie budgétaire.

De leur côté, les pays méditerranéens (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) souhaitaient que le Conseil réponde favorablement au moins en partie aux demandes du Parlement d'augmenter les crédits d'engagement (186 millions d'ECU, soit près de 1,3 milliard de francs). Tous les autres Etats membres s'y sont opposés.

Derrière la querelle des chiffres se cache la bataille de fond que conduit, depuis des années, l'assemblée contre les gouvernements, à savoir la volonté de Strasbourg d'obtenir que *« sa marge de manœuvre »* – le taux de dépassement autorisé pour les dépenses autres qu'agricoles – ne soit plus octroyée mais négociée.

Pour des sommes ridiculement modestes en regard de l'enveloppe globale, l'Europe risque d'attendre plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, avant d'avoir un budget en bonne et due forme pour l'exercice en cours. Le Parlement, qui est appelé à se saisir du dossier le 21 janvier prochain, devrait voter la suppression des amendements adoptés en décembre pour apurer rapidement le contentieux. Ce qui paraît peu probable.

MARCEL SCOTTO.

● **FN : démission de M. Mourad Kaouah du bureau politique.** – M. Mourad Kaouah, ancien député d'Alger et membre du bureau politique du FN, a annoncé, le 16 janvier, sa démission de cette instance. M. Kaouah a indiqué qu'il n'était *« plus en mesure d'assumer comme il l'entendait ses fonctions »*. Figure marquante des anciens harkis qui ont combattu pour l'Algérie française, il quitte également son poste de secrétaire départemental du FN des Pyrénées-Orientales, où il sera remplacé par M. Pierre Sergent.

● **POLYNÉSIE : Un conseiller territorial en détention préventive.** – La Cour d'appel de Papeete a rejeté, le vendredi 16 janvier, une demande de mise en liberté provisoire de M. Guy Sanquer, conseiller territorial (majorité) de Polynésie française, en détention préventive sous l'inculpation de détournement d'une subvention de 1,12 million de francs. Il aurait reçu cette somme en sa qualité de président d'une association d'agriculteurs.

M. Ian Maxwell réserve sa décision sur le rachat de l'ACP

Le conseil d'administration de l'Agence centrale de Presse, (ACP) avait accepté, le 8 janvier, que M. Ian Maxwell achète 66,8 % du capital de l'agence. Celui-ci devrait donc devenir le prochain patron. Mais il ne décidera que le 24 janvier s'il persiste dans sa volonté.

En règlement judiciaire depuis octobre 1986, l'ACP a enregistré, selon sa direction, plus de 12 millions de francs de dettes envers l'administration fiscale, l'URSSAF et les P. et T. L'offre d'achat de M. Ian Maxwell était liée à un échelonnement des dettes de l'agence et à la souscription, par le ministère des P. et T, de dix-neuf *« abonnements de soutien »* censés éponger la créance de 4,5 millions de francs que l'ACP estime avoir sur lui. Les services de M. Gérard Longuet, ministre des P. et T., ont refusé de reconnaître cette créance, héritée d'un contrat souscrit par l'administration de M. Louis Mexandeau, ministre des P. et T. dans le gouvernement précédent.

En revanche, les autres administrations ont accepté un étalement des dettes de l'agence, et un protocole d'accord devrait être signé avec M. Ian Maxwell. Ce dernier a indiqué qu'il renonçait aux abonnements de soutien demandés aux P. et T.

Mort du pasteur Georges Casalis

Le pasteur Georges Casalis est mort le 16 janvier d'une crise cardiaque, au cours d'un séjour au Nicaragua. Agé de soixante-dix ans, professeur de théologie à Paris, il était conservateur du musée Calvin à Noyon (Oise).

● **Mort du collectionneur Sam Wagstaff.** – Fils d'un père avocat et d'une mère dessinatrice de mode, ancien conservateur du *Musée de Detroit*, initié en 1972 à la photographie par Robert Mapplethorne dont il préfaça l'album consacré à Lisa Lyon, Samuel Wagstaff vient de mourir à New-York, sans que l'on ait jamais connu son âge. Après s'être d'abord passionné pour la peinture, il était devenu un des plus grands collectionneurs privés de photographies.

● **VOILE : Coupe de l'America.** – Dans la finale des challengers, le voilier américain *Stars-and-Stripes*, favorisé par une forte brise de 27 nœuds, a battu samedi 17 janvier *New-Zealand* et mène par 3 victoires à 1. Dans la finale des defenders australiens, *Kookaburra III* mène par 3 à 0 après sa victoire samedi sur *Australia IV*.

Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1987 a été tiré à 534 044 exemplaires

A B C E F G H